

**ACADEMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi

Nouvelle Série
Nieuwe Reeks

41 (1)

Année 1995
Jaargang 1995

BULLETIN DES SEANCES

Publication trimestrielle

ANNUAIRE - 1995 - JAARBOEK

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning



**MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN**

Driemaandelijkse publikatie

AVIS AUX AUTEURS

L'Académie publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée.

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin des Séances*, tandis que les travaux plus importants peuvent prendre place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au secrétariat, rue Defacqz 1, boîte 3, 1050 Bruxelles. Ils seront conformes aux instructions aux auteurs pour la présentation des manuscrits (voir *Bull. Séanc.*, N.S., 28-1, pp. 111-117) dont le tirage à part peut être obtenu au secrétariat sur simple demande.

Les textes publiés par l'Académie n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

BERICHT AAN DE AUTEURS

De Academie geeft de studies uit waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd.

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen der Zittingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijkere werken in de verzameling der *Verhandelingen* kunnen opgenomen worden.

De handschriften dienen gestuurd te worden naar het secretariaat, Defacqzstraat 1, bus 3, 1050 Brussel. Ze moeten conform zijn aan de aanwijzingen aan de auteurs voor het voorstellen van de handschriften (zie *Meded. Zitt.*, N.R., 28-1, pp. 103-109). Overdrukken hiervan kunnen op eenvoudige aanvraag bij het secretariaat bekomen worden.

De teksten door de Academie gepubliceerd verbinden slechts de verantwoordelijkheid van hun auteurs.

Abonnement 1995 (4 num.) : 2650 BEF

rue Defacqz 1 boîte 3
B-1050 Bruxelles (Belgique)
Compte bancaire 603-1415389-09
de l'Académie

Defacqzstraat 1 bus 3
B-1050 Brussel (België)
Bankrekening 603-1415389-09
van de Academie

**ACADEMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Nouvelle Série
Nieuwe Reeks

41 (1)

Année
Jaargang 1995

Sous la Haute Protection du Roi

BULLETIN DES SEANCES

Publication trimestrielle

ANNUAIRE - 1995 - JAARBOEK

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning



**MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN**

Driemaandelijkse publikatie

TABLEAU

DE L'ACADEMIE

VAN DE ACADEMIE

LE ROI

HAUT PROTECTEUR

DE KONING

HOGE BESCHERMER

F. DE HEN

PRESIDENT 1995

VOORZITTER 1995

Y. VERHASSELT

SECRETAIRE PERPETUELLE

VAST SECRETARIS

AGENDA 1995

MOIS	CLASSES (1)			COMMISSIONS (2)		
	Sc. mor. (3 ^e mardi)	Sc. natur. (4 ^e mardi)	Sciences techniques (dernier vendredi)	Histoire (2 ^e mer- credi)	Admin. (3 ^e mer- credi)	Biographie (dernier mercredi)
Janvier	17	24	27	—	—	—
Février	21	28	24	—	—	—
	Détermination matière concours 1997					
Mars	21	28	31	—	15	29
	Texte questions concours 1997					
Avril	18	25	28	—	—	—
	Présentation candidats places vacantes					
Mai	16	23	19	10	—	—
	Elections					
	Désignation rapporteurs concours 1995					
Juin	20	27	30	—	—	—
	Attribution prix concours 1995					
Juillet	—	—	—	—	—	—
Août	—	—	—	—	—	—
Septembre	—	—	—	—	20	—
Octobre	Séance plénière : 18					
Novembre	21	28	24	8	—	29
	Présentation candidats places vacantes					
	Discussion vice-directeurs 1996					
Décembre	12	19	15	—	—	—
	Elections					
	Désignation vice-directeurs 1996					
Janvier 1996	16	23	26	—	—	—

(1) Les Classes tiennent leurs séances à 14 h 30 au Palais des Académies, bd du Régent, 1000 Bruxelles : séance plénière, auditorium du rez-de-chaussée ; séances mensuelles, premier étage.

(2) Les Commissions se réunissent à 10 h au secrétariat, rue Defacqz 1, 1050 Bruxelles.

En italique : Comité secret.

En gras : dates non traditionnelles.

MAAND	KLASSEN (1)			COMMISSIES (2)		
	Morele en Polit. Wetensch. (3de dinsd.)	Natuur- en Geneesk. Wetensch. (4de dinsd.)	Technische Wetensch. (laatste vrijdag)	Geschie- denis (2de woens- dag)	Bestuurs- comm. (3de woens- dag)	Biografie (laatste woensdag)
Januari	17	24	27	—	—	—
Februari	21	28	24	—	—	—
	Vaststellen onderwerp wedstrijd 1997					
Maart	21	28	31	—	15	29
	Tekst vragen wedstrijd 1997					
April	18	25	28	—	—	—
	Voorstellen kandid. openstaande plaatsen					
Mei	16	23	19	10	—	—
	Verkiezingen					
	Aanduiden verslaggevers wedstrijd 1995					
Juni	20	27	30	—	—	—
	Toekennen prijzen wedstrijd 1995					
Juli	—	—	—	—	—	—
Augustus	—	—	—	—	—	—
September	—	—	—	—	20	—
Oktober	Plenaire zitting : 18					
November	21	28	24	8	—	29
	Voorstellen kandid. openstaande plaatsen					
	Bespreken vice-directeurs 1996					
December	12	19	15	—	—	—
	Verkiezingen					
	Aanduiden vice-directeurs 1996					
Januari 1996	16	23	26	—	—	—

(1) De Klassen houden hun vergaderingen om 14 u. 30 in het Paleis der Academien, Regentlaan, 1000 Brussel : plenaire zitting, auditorium, gelijkvloers ; maandelijkse zittingen, eerste verdieping.

(2) De Commissies vergaderen om 10 u. op het secretariaat, Defacqzstraat 1, 1050 Brussel.

Cursief : Besloten Vergadering.

In vet : niet-traditionele data.

Concours annuels

(Extrait du Règlement d'ordre intérieur,
Moniteur belge du 4 avril 1985)

Art. 47. Chaque Classe met annuellement au concours deux questions sur les matières dont elle s'occupe. Les travaux présentés en réponse à ces questions peuvent ne pas être inédits. Mais, en ce cas, leur date de publication doit être postérieure à celle des questions du concours.

Art. 48. Les membres de l'Académie ne peuvent prendre part aux concours annuels.

Art. 49. Chaque travail couronné par l'Académie au concours annuel reçoit un prix de 30 000 FB.

Art. 50. A la séance de février, les Classes déterminent les matières sur lesquelles porteront les questions ; elles nomment, pour chacune de ces matières, deux membres chargés de formuler les questions ; elles peuvent reprendre des questions posées antérieurement.

Art. 51. A la séance de mars, les Classes entendent les rapports sur les questions proposées et arrêtent définitivement le texte de celles-ci.

Art. 52. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'anonymat. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté contenant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage. Ce pli est ouvert après l'attribution du prix.

Art. 53. Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie en cinq exemplaires avant le premier mai de la deuxième année calendrier qui suit celle de la publication des questions.

Jaarlijkse wedstrijden

(Uittreksel van het Huishoudelijk Reglement,
Belgisch Staatsblad van 4 april 1985)

Art. 47. Elke Klasse schrijft jaarlijks een wedstrijd uit over twee vragen die verband houden met de door haar behandelde materies. De werken die als antwoord op deze vragen aangeboden worden mogen reeds uitgegeven zijn. Zij moeten in dit geval echter uitgegeven zijn na de datum waarop de vragen werden gesteld.

Art. 48. De leden van de Academie mogen niet deelnemen aan de jaarlijkse wedstrijden.

Art. 49. Elk werk dat door de Academie op de jaarlijkse wedstrijd bekroond wordt, ontvangt een prijs van 30 000 BF.

Art. 50. Op de zitting van februari bepalen de Klassen de onderwerpen waarop de vragen betrekking zullen hebben ; zij wijzen voor elk onderwerp twee leden aan die belast zijn met het opstellen van de vragen ; zij mogen vroeger gestelde vragen opnieuw stellen.

Art. 51. Op de zitting van maart nemen de Klassen kennis van de verslagen over de voorgestelde vragen en stellen er de definitieve tekst van op.

Art. 52. De auteurs van de voor de wedstrijd ingezonden werken mogen anonym blijven. In dat geval voegen zij bij hun werk een verzegelde omslag die hun naam en adres bevat en een leus draagt die ook vooraan in het werk vermeld wordt. Deze omslag wordt opengemaakt na de toekenning van de prijs.

Art. 53. De voor de wedstrijd ingediende werken moeten op het secretariaat van de Academie toekomen in vijf exemplaren, vóór de eerste mei van het tweede kalenderjaar dat volgt op de bekendmaking van de vragen.

Art. 54. Dans leur séance de mai, les Classes désignent pour chaque question trois membres chargés de faire rapport sur les ouvrages présentés.

Art. 55. Dix jours avant qu'ils soient mis en délibération, les rapports, ainsi que les ouvrages, sont déposés au secrétariat de l'Académie, où tous les membres peuvent en prendre connaissance.

Art. 56. Les prix sont attribués par la Classe au mois de juin ou, exceptionnellement, à sa séance suivante, après lecture et approbation des rapports.

Art. 57. Si la Classe décide qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut attribuer une mention honorable. Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de lauréat de l'Académie.

Art. 58. L'Académie se réserve le droit de publier les ouvrages couronnés et non encore imprimés.

Art. 54. Op hun zitting van mei wijzen de Klassen voor elke vraag drie leden aan, die belast worden met een verslag over de ingediende werken.

Art. 55. Tien dagen vóór hun besprekking worden de verslagen en de werken neergelegd op het secretariaat van de Academie, waar alle leden er inzage kunnen van nemen.

Art. 56. De prijzen worden door de Klasse toegekend in de maand juni of, uitzonderlijk, op de volgende zitting, na voorlezing en goedkeuring van de verslagen.

Art. 57. Indien de Klasse beslist dat een prijs niet hoeft toegekend te worden, kan zij een eervolle vermelding toekennen. Deze onderscheiding geeft de begunstigde niet het recht de titel van laureaat van de Academie te dragen.

Art. 58. De Academie behoudt zich het recht voor de bekroonde en nog niet gedrukte werken te publiceren.

Questions du concours de 1996

Première question. — On demande une étude sur la relation entre démocratisation et ethnicité au Rwanda et/ou au Burundi.

2^e question. — On demande quelles sont les origines des mouvements islamistes qui ont commencé à apparaître sur la scène politique du monde musulman dans le courant des années 70 et quelles sont les références théoriques sur lesquelles se fonde leur idéologie.

3^e question. — On demande une étude expérimentale sur les parasites de l'homme et/ou des animaux en milieu tropical.

4^e question. — On demande une étude sur la genèse et la caractérisation de dépôts salins récents et subrécents dans les régions arides chaudes et semi-arides.

5^e question. — On demande une étude sur l'organisation et le développement durable de la périphérie des grandes villes du Tiers-Monde.

6^e question. — On demande une étude sur les conditions économiques et les perspectives de développement de l'exploitation des gisements de matières premières minérales dans les pays du Tiers-Monde.

* * *

Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie avant le 1^{er} mai 1996.

Vragen voor de wedstrijd 1996

Eerste vraag. — Er wordt een studie gevraagd over de verhouding tussen democratisering en etniciteit in Rwanda en/ of Burundi.

2de vraag. — Er wordt een studie gevraagd over de grondslagen van de islamitische bewegingen die in de loop van de jaren 70 op het politieke toneel van de moslimwereld zijn opgekomen en over de theoretische bronnen waarop hun ideo- logie gebaseerd is.

3de vraag. — Er wordt een experimentele studie gevraagd in verband met de parasieten van mens en/of dieren in de tropen.

4de vraag. — Er wordt een studie gevraagd over de genese en de karakterisering van recente en subrecente zout- afzettingen in de warm-aride en semi-aride gebieden.

5de vraag. — Er wordt een studie gevraagd over de organisatie en de duurzame ontwikkeling van de periferie van grote steden in de Derde Wereld.

6de vraag. — Er wordt een studie gevraagd over de economische voorwaarden en de ontwikkelingsperspectieven van de exploitatie van minerale grondstoffen in de mijnbouw van de Derde Wereld.

* * *

De werken die voor de wedstrijd ingediend worden, moeten op het secretariaat van de Academie toekomen vóór 1 mei 1996.

Questions du concours de 1997

1^{re} question. — On demande une étude sur les rapports actuels entre la technologie traditionnelle et l'identité culturelle en Afrique subsaharienne.

2^e question. — On demande une étude sur la production et l'utilisation du sel en Afrique Centrale.

3^e question. — On demande une étude sur l'application des techniques de télédétection à l'analyse des systèmes et des productions agricoles des pays tropicaux.

4^e question. — On demande des études originales, basées sur une méthodologie d'origine récente, qui auraient pour but de contrôler la Trypanosomiase, par une intervention au niveau des Glossines vectrices.

5^e question. — On demande une évaluation technico-économique comparée de l'industrialisation portuaire dans les pays développés, en transition et en développement.

6^e question. — On demande une étude technique et/ou économique concernant l'achat et/ou l'utilisation par des pays en développement de matériel de seconde main (appareillage, outils, machines ou matériel d'infrastructure) en provenance des pays industrialisés.

* *

Les ouvrages présentés au concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie avant le 1^{er} mai 1997.

Vragen voor de wedstrijd 1997

1^{ste} vraag. — Men vraagt een studie over het verband tussen traditionele technologie en culturele identiteit in Afrika ten zuiden van de Sahara.

2^{de} vraag. — Men vraagt een studie over de productie en het gebruik van zout in Centraal-Afrika.

3^{de} vraag. — Men vraagt een studie over de toepassing van teledetectietechnieken voor de analyse van landbouwproductie en -systemen in tropische streken.

4^{de} vraag. — Men vraagt originele studies, steunend op hedendaagse methodologie, die tot doel hebben de Trypanosomiase te controleren door het ingrijpen op de overbrengende Glossina's.

5^{de} vraag. — Men vraagt een vergelijkende technisch-economische evaluatie van de havenindustrialisering in de ontwikkelde landen, de landen in transitie en de ontwikkelingslanden.

6^{de} vraag. — Men vraagt een technische en/of economische studie betreffende de aankoop en/of het gebruik door ontwikkelingslanden van tweedehandsmaterieel (apparatuur, gereedschappen, machines of infrastructuурgoederen) uit de geïndustrialiseerde landen.

* *

De werken die voor de wedstrijd ingediend worden, moeten op het secretariaat van de Academie toekomen vóór 1 mei 1997.

Fonds Lucien Cahen

Texte arrêté par la Commission administrative en sa séance du 4 juillet 1984 et amendé en ses séances du 10 octobre 1984 et du 15 septembre 1993

1. En vue d'entretenir le souvenir de Lucien Cahen et de son œuvre dans le domaine de la géologie de l'Outre-Mer, l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer crée en son sein un Fonds Lucien Cahen.

2. Le Fonds est constitué par un capital initial représenté par les libéralités faites à cette fin à l'Académie.

Il sera augmenté des intérêts que rapportera son capital, ainsi que des dons et legs éventuels faits à l'Académie en vue de l'accroissement dudit Fonds.

3. Le Fonds est géré par la Commission administrative de l'Académie qui en tient une comptabilité distincte.

4. Le Fonds est constitué en vue de récompenser par un prix dit Prix Lucien Cahen, l'auteur d'un mémoire de haute valeur scientifique, inédit ou publié depuis moins de trois ans, rédigé en français, en néerlandais ou en anglais, sur un sujet relevant des sciences géologiques Outre-Mer.

5. Le prix est réservé soit à des personnalités belges, soit à des personnalités de nationalité étrangère régulièrement attachées depuis au moins cinq ans à un établissement belge de haut enseignement ou de recherche.

6. Le montant du prix est actuellement fixé à 100 000 FB.

Il sera attribué en 1987, 1990, 1991, 1994 et ensuite tous les trois ans.

Lucien Cahen Fonds

Tekst vastgelegd door de Bestuurscommissie tijdens haar zitting van 4 juli 1984 en gewijzigd tijdens haar zittingen van 10 oktober 1984 en 15 september 1993

1. Om de herinnering levendig te houden aan Lucien Cahen en zijn werk op het gebied van de overzeese aardkunde, richt de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen in haar schoot een Lucien Cahen Fonds op.

2. Het Fonds is samengesteld uit een beginkapitaal dat bestaat uit giften die voor dit doel aan de Academie geschenken werden.

Het zal verhoogd worden met de intresten die het kapitaal zal opbrengen, alsook met de eventuele schenkingen en legaten aan de Academie om het Fonds te vergroten.

3. Het Fonds wordt beheerd door de Bestuurscommissie van de Academie die er een aparte boekhouding van houdt.

4. Het Fonds wordt opgericht om met een prijs genaamd Lucien Cahen Prijs een auteur te belonen van een verhandeling van hoge wetenschappelijke waarde, die onuitgegeven is of gepubliceerd sinds minder dan drie jaar, opgesteld in het Nederlands, het Frans of het Engels, over een onderwerp in verband met de overzeese aardkundige wetenschappen.

5. De prijs wordt voorbehouden ofwel voor Belgische personaliteiten, ofwel voor personaliteiten van vreemde nationaliteit die regelmatig verbonden zijn sinds minstens vijf jaar aan een Belgische instelling van hoger onderwijs of van onderzoek.

6. De waarde van de prijs bedraagt tegenwoordig 100 000 BF.

Hij zal toegekend worden in 1987, 1990, 1991, 1994, en vervolgens om de drie jaar.

La Commission administrative pourra modifier tous les 10 ans et, pour la première fois en 1998, le montant du prix et sa périodicité.

7. Les mémoires présentés devront parvenir au secrétariat de l'Académie en quatre exemplaires avant le 1^{er} février de l'année où le prix est attribué.

8. Le prix est attribué par la Classe des Sciences naturelles et médicales, sur proposition d'une Commission *ad hoc*.

Celle-ci est constituée de :

- a) Madame Lucien Cahen ;
- b) Le Secrétaire perpétuel, qui en assure le secrétariat ;
- c) Trois membres désignés par la Classe des Sciences naturelles et médicales, en sa séance tenue au mois de mars qui suit le dépôt des mémoires, parmi les membres titulaires, titulaires honoraires, associés et associés honoraires de l'Académie.

Toutefois, dans les cas où, au vu des sujets des mémoires déposés, la Classe estimerait opportun de consulter un autre spécialiste, un des trois membres prévus au c) pourra être désigné parmi les membres correspondants ou correspondants honoraires de l'Académie ou en dehors de celle-ci.

9. Le rapport de la Commission *ad hoc* est communiqué à la Classe des Sciences naturelles et médicales avant le 10 mai suivant la constitution de ladite Commission.

10. La Classe des Sciences naturelles et médicales désigne le lauréat en sa séance de mai. Cette désignation résultera d'un vote à main levée des membres titulaires,

De Bestuurscommissie kan alle tien jaar het bedrag en de periodiciteit van de prijs veranderen en dit voor de eerste maal in 1998.

7. De ingediende verhandelingen dienen in vier exemplaren op de Academie toe te komen vóór 1 februari van het jaar waarin de prijs toegekend wordt.

8. De prijs wordt toegekend door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen op voorstel van een *ad hoc* Commissie.

Deze is als volgt samengesteld :

- a) Mevrouw Lucien Cahen ;
- b) De Vast Secretaris, die er het secretariaat van waarnemt ;
- c) Drie leden aangeduid door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen tijdens haar zitting die gehouden wordt in de maand maart die volgt op het neerleggen van de verhandelingen, gekozen uit de werkende, erewerkende, geassocieerde en eregeassocieerde leden van de Academie.

Nochtans, wanneer de Klasse zou oordelen, naargelang de ingediende verhandelingen, dat het nuttig zou zijn een andere specialist te raadplegen, dan kan één van de drie leden voorzien in c) aangeduid worden onder de correspondeerde of erecorrespondende leden of buiten de Academie.

9. Het verslag van de *ad hoc* Commissie wordt meegedeeld aan de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen vóór de 10de mei die volgt op de samenstelling van deze Commissie.

10. De Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen duidt de laureaat aan tijdens haar zitting van mei. Deze aanduiding zal geschieden door stemming

associés et correspondants de la Classe présents. Pour être désigné, un candidat devra obtenir la majorité absolue des votes. Si aucun candidat n'obtient une telle majorité après trois tours de scrutin, le prix n'est pas attribué et le montant réservé à son octroi reste acquis au Fonds.

11. Le prix ne pourra être divisé.

12. L'auteur de l'ouvrage couronné prendra le titre de «Lauréat du Prix Lucien Cahen».

13. L'Académie pourra envisager la publication par ses soins du mémoire couronné et non encore imprimé.

14. Au cas où les avoirs du Fonds ne suffiraient plus à décerner un prix d'un montant appréciable, la Commission administrative pourra décider, soit de le réalimenter par un prélèvement sur le patrimoine de l'Académie, soit d'intégrer le solde du Fonds à son patrimoine.

Une éventuelle décision d'intégration du Fonds au patrimoine de l'Académie ne pourra toutefois être prise moins de cinquante ans après sa création.

met opgeheven hand van de aanwezige werkende, geassocieerde en correspondeerde leden. Om aangeduid te worden dient een kandidaat de volstrekte meerderheid van de stemmen te bekomen. Indien geen enkele kandidaat deze meerderheid bekomt na drie achtereenvolgende stemronden, wordt de prijs niet toegekend en blijft het bedrag dat voorzien werd voor deze toekenning bij het Fonds.

11. De prijs zal niet kunnen gesplitst worden.

12. De auteur van het bekroonde werk zal de titel dragen van «Laureaat van de Lucien Cahen Prijs».

13. De Academie kan de publikatie door haar zorgen van de bekroonde en nog niet gepubliceerde verhandeling overwegen.

14. Ingeval het vermogen van het Fonds niet meer voldoende zou zijn om een prijs van een merkelijke waarde toe te kennen, zal de Bestuurscommissie kunnen besluiten, ofwel het aan te vullen door een afhouding van het patrimonium van de Academie, ofwel het saldo van het Fonds bij haar patrimonium te voegen.

Een eventuele beslissing van integratie van het Fonds in het patrimonium van de Academie kan echter niet genomen worden vóór vijftig jaar na zijn oprichting.

Fonds pour les Etudes portuaires
Directeur général Fernand Suykens

Texte arrêté par la Commission administrative en sa séance du 18 mars 1992 et amendé en ses séances du 23 mars 1994 et du 28 septembre 1994

1. En vue de promouvoir les études sur les ports de mer en général et dans les pays en voie de développement en particulier, l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer crée en son sein, à l'occasion du passage à l'éméritat du Directeur général Fernand Suykens, ancien Président de l'Académie, un Fonds pour les Etudes portuaires.

2. Le Fonds est constitué par un capital initial représenté par des libéralités faites à cette fin à l'Académie. Il sera augmenté des intérêts que rapportera son capital, ainsi que des dons et legs éventuels faits à l'Académie en vue de l'accroissement dudit Fonds.

3. Le Fonds est géré par la Commission administrative de l'Académie qui en tient une comptabilité distincte.

4. Le Fonds est constitué en vue de récompenser par un prix dit «Prix pour les Etudes portuaires Directeur général Fernand Suykens», l'auteur d'un mémoire de haute valeur scientifique, inédit ou publié depuis moins de trois ans, rédigé en français, en néerlandais ou en anglais, sur un sujet relevant de l'économie, de la gestion ou de la technique portuaires. Une préférence est accordée aux travaux présentant une importance pour les pays en voie de développement.

5. Le montant du prix est fixé à 100 000 FB. Il sera attribué tous les trois ans et pour la première fois en 1995. La

Fonds voor Havenstudies
Directeur-generaal Fernand Suykens

Tekst vastgelegd door de Bestuurscommissie tijdens haar zitting van 18 maart 1992 en gewijzigd tijdens haar zittingen van 23 maart 1994 en 28 september 1994

1. Met het doel studies over de zeehavens in het algemeen en in de ontwikkelingslanden in het bijzonder te bevorderen richt de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen ter gelegenheid van het emeritaat van Directeur-generaal Fernand Suykens, gewezen Voorzitter van de Academie, in haar schoot een Fonds voor Havenstudies op.

2. Het Fonds is samengesteld uit een beginkapitaal dat bestaat uit giften die voor dit doel aan de Academie geschonken werden. Het zal verhoogd worden met de interessen die het kapitaal zal opbrengen, alsook met de eventuele schenkingen en legaten aan de Academie om het Fonds te vergroten.

3. Het Fonds wordt beheerd door de Bestuurscommissie van de Academie, die er een aparte boekhouding van houdt.

4. Het Fonds wordt opgericht om met een prijs genaamd «Prijs voor Havenstudies Directeur-generaal Fernand Suykens» een auteur te belonen van een verhandeling van hoge wetenschappelijke waarde, die onuitgegeven is of gepubliceerd sinds minder dan drie jaar, opgesteld in het Nederlands, het Frans of het Engels, over een onderwerp in verband met haven-economie, havenbeheer of haventechniek. Een voorkeur wordt gegeven aan werken die van belang zijn voor de ontwikkelingslanden.

5. De waarde van de prijs bedraagt 100 000 BF. Hij zal alle drie jaar toegekend worden en voor de eerste maal in 1995.

Commission administrative peut modifier le montant et la périodicité du prix.

6. Les mémoires présentés devront parvenir au secrétariat de l'Académie en cinq exemplaires avant le 1^{er} février de l'année où le prix est attribué.

7. Le prix est attribué par la Classe des Sciences techniques, sur proposition d'une Commission *ad hoc*.

Celle-ci est constituée :

a) Du Secrétaire perpétuel, qui en assure le secrétariat ;

b) De deux membres désignés par la Classe des Sciences techniques, en sa séance tenue au mois de mars qui suit le dépôt des mémoires, parmi les membres titulaires, titulaires honoraires, associés et associés honoraires de l'Académie ;

c) Du Directeur général du Port d'Anvers ;

d) Du professeur ou chargé de cours assurant l'enseignement «zeehavens» aux «Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius» à Anvers.

8. Le rapport de la Commission *ad hoc* est communiqué à la Classe des Sciences techniques avant le 1^{er} juin suivant la constitution de ladite Commission.

9. La Classe des Sciences techniques désigne le lauréat en sa séance de juin. Cette désignation résultera d'un vote à main levée des membres titulaires et titulaires honoraires, associés et associés honoraires présents. Pour être désigné, un candidat devra obtenir la majorité absolue des voix. Si aucun candidat n'obtient une telle majorité après trois tours de scrutin, le prix n'est pas attribué et le montant réservé à son octroi reste acquis au Fonds.

De Bestuurscommissie kan het bedrag en de periodiciteit van de prijs veranderen.

6. De ingediende verhandelingen dienen in vijf exemplaren op de Academie toe te komen vóór 1 februari van het jaar waarin de prijs toegekend wordt.

7. De prijs wordt toegekend door de Klasse voor Technische Wetenschappen, op voorstel van een *ad hoc* Commissie.

Deze is als volgt samengesteld :

a) De Vast Secretaris, die er het secrétariaat van waarneemt ;

b) Twee leden aangeduid door de Klasse voor Technische Wetenschappen tijdens haar zitting die gehouden wordt in de maand maart die volgt op het neerleggen van de verhandelingen, gekozen uit de werkende, erewerkende, geassocieerde en eregeassocieerde leden van de Academie ;

c) De Directeur-generaal van de Haven van Antwerpen ;

d) De hoogleraar of docent gelast met de cursus «zeehavens» aan de Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius te Antwerpen.

8. Het verslag van de *ad hoc* Commissie wordt meegedeeld aan de Klasse voor Technische Wetenschappen vóór 1 juni die volgt op de samenstelling van deze Commissie.

9. De Klasse voor Technische Wetenschappen duidt de laureaat aan tijdens haar zitting van juni. Deze aanduiding zal geschieden door stemming met opgeheven hand van de aanwezige werkende en erewerkende, geassocieerde en eregeassocieerde leden. Om aangeduid te worden, dient een kandidaat de volstrekte meerderheid van de stemmen te bekomen. Indien geen enkele kandidaat deze meerderheid bekomt na drie achtereenvolgende stemronden, wordt de prijs niet toegekend en

blijft het bedrag dat voorzien werd voor deze toekenning bij het Fonds.

10. L'(Les) auteur(s) de l'ouvrage couronné prendra (prendront) le titre de «Lauréat du Prix pour les Etudes portuaires Directeur général Fernand Suykens» de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.

11. L'Académie pourra envisager la publication par ses soins du mémoire couronné et non encore publié.

12. Au cas où les avoirs du Fonds ne suffiraient plus à décerner un prix d'un montant appréciable, la Commission administrative pourra décider, soit de le réalimenter par un prélèvement sur le patrimoine de l'Académie, soit d'intégrer le solde du Fonds à son patrimoine, soit de le fusionner avec un autre prix attribué par la Classe des Sciences techniques.

10. De auteur(s) van het bekroonde werk zal (zullen) de titel dragen van «Laureaat van de Prijs voor Havenstudies Directeur-generaal Fernand Suykens» van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen.

11. De Academie kan de publikatie door haar zorgen van de bekroonde en nog niet gepubliceerde verhandeling overwegen.

12. Ingeval het vermogen van het Fonds niet meer voldoende groot zou zijn om een prijs van een merkelijke waarde toe te kennen, zal de Bestuurscommissie kunnen besluiten, ofwel het aan te vullen door een afhouding van het patrimonium van de Academie, ofwel het saldo van het Fonds bij haar patrimonium te voegen, ofwel de prijs samen te smelten met een andere prijs uit te reiken door de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Fonds Jean-Jacques et Berthe Symoens

Texte arrêté par la Commission administrative en sa séance du 18 mars 1992 et complété en ses séances du 15 mars 1995 et du 20 septembre 1995

1. A l'occasion de l'accession à l'émeritatem du professeur Jean-Jacques Symoens, l'Académie crée en son sein un Fonds Jean-Jacques et Berthe Symoens.

2. Le Fonds est constitué par un capital initial représenté par les libéralités faites à cette fin à l'Académie.

Il sera augmenté des intérêts que rapportera son capital, ainsi que des dons et legs éventuels faits à l'Académie en vue de l'accroissement dudit Fonds.

3. Le Fonds est géré par la Commission administrative de l'Académie qui en tient une comptabilité distincte.

4. Le Fonds est constitué en vue de récompenser par un prix dit «Prix Jean-Jacques et Berthe Symoens de Limnologie tropicale» un mémoire de haute valeur scientifique, inédit ou publié depuis moins de quatre ans, rédigé en français, en néerlandais, en anglais ou en espagnol, sur un sujet relevant de la limnologie tropicale.

5. Les travaux des membres de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer ne peuvent bénéficier de l'octroi du prix.

6. Le montant du prix est fixé à 100.000 FB. Il sera attribué tous les trois ans et pour la première fois en 1996.

La Commission administrative pourra modifier tous les dix ans, et pour la

Jean-Jacques en Berthe Symoens Fonds

Tekst vastgelegd door de Bestuurscommissie tijdens haar zitting van 18 maart 1992 en aangevuld tijdens haar zittingen van 15 maart 1995 en 20 september 1995

1. Ter gelegenheid van het bereiken van het emeritaat door professor Jean-Jacques Symoens richt de Academie in haar schoot een Jean-Jacques en Berthe Symoens Fonds op.

2. Het Fonds is samengesteld uit een beginkapitaal dat bestaat uit giften die voor dit doel aan de Academie geschonken werden.

Het zal verhoogd worden met de interesses die het kapitaal zal opbrengen, alsook met de eventuele schenkingen en legaten aan de Academie om het Fonds te vergroten.

3. Het Fonds wordt beheerd door de Bestuurscommissie van de Academie die er een aparte boekhouding van houdt.

4. Het Fonds wordt opgericht om met een prijs genaamd «Jean-Jacques en Berthe Symoens Prijs voor Tropische Limnologie» een verhandeling van hoge wetenschappelijke waarde te belonen, die onuitgegeven is of gepubliceerd sinds minder dan vier jaar, opgesteld in het Nederlands, het Frans, het Engels of het Spaans, over een onderwerp in verband met de tropische limnologie.

5. De werken van de leden van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen kunnen niet genieten van de toegekening van de prijs.

6. De waarde van de prijs bedraagt 100.000 BF. Hij zal om de drie jaar toegekend worden en voor het eerst in 1996.

De Bestuurscommissie kan alle tien jaar het bedrag en de periodiciteit van de prijs

première fois en 2005, le montant du prix et sa périodicité.

7. Les mémoires présentés devront parvenir au secrétariat de l'Académie en cinq exemplaires avant le 1^{er} février de l'année où le prix est attribué.

8. Le prix est attribué par la Classe des Sciences naturelles et médicales, sur proposition d'une Commission *ad hoc*.

Celle-ci est constituée de :

- a) Monsieur Jean-Jacques Symoens ou Madame Berthe Symoens ;
- b) Le Secrétaire perpétuel, qui en assure le secrétariat ;
- c) Trois membres désignés par la Classe des Sciences naturelles et médicales, en sa séance tenue au mois de mars qui suit le dépôt des mémoires, parmi les membres titulaires, titulaires honoraires, associés et associés honoraires de l'Académie ;
- d) Un membre désigné par la Faculté des Sciences de la «Vrije Universiteit Brussel» ;
- e) Un membre désigné par la Faculté des Sciences de l'Université de Mons-Hainaut.

La Commission pourra également associer à ses travaux un ou deux spécialistes, même extérieurs à l'Académie, si, au vu des sujets des mémoires déposés, elle l'estime utile.

9. Le rapport de la Commission *ad hoc* est communiqué à la Classe des Sciences naturelles et médicales avant le 10 mai suivant la constitution de ladite Commission.

10. La Classe des Sciences naturelles et médicales désigne le lauréat en sa séance

veranderen en dit voor de eerste maal in 2005.

7. De ingediende verhandelingen dienen in vijf exemplaren op de Academie toe te komen vóór 1 februari van het jaar waarin de prijs toegekend wordt.

8. De prijs wordt toegekend door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen op voorstel van een *ad hoc* Commissie.

Deze is als volgt samengesteld :

- a) De Heer Jean-Jacques Symoens of Mevrouw Berthe Symoens ;
- b) De Vast Secretaris, die er het secrétariat van waarneemt ;
- c) Drie leden aangeduid door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen tijdens haar zitting die gehouden wordt in de maand maart die volgt op het neerleggen van de verhandelingen, gekozen uit de werkende, erewerkende, geassocieerde en eregeassocieerde leden van de Academie ;
- d) Een lid aangeduid door de Faculteit van de Wetenschappen van de Vrije Universiteit Brussel ;
- e) Een lid aangeduid door de Faculteit van de Wetenschappen van de «Université de Mons-Hainaut».

De Commissie kan eveneens één of twee specialisten aan haar werkzaamheden toevoegen, zelfs van buiten de Academie, indien zij dit nuttig acht gelet op de onderwerpen van de neergelegde verhandelingen.

9. Het verslag van de *ad hoc* Commissie wordt meegedeeld aan de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen vóór de 10de mei die volgt op de samenstelling van deze Commissie.

10. De Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen duidt de laureaat

de mai. Cette désignation résultera d'un vote à main levée des membres titulaires, associés et correspondants de la Classe présents. Pour être désigné, un candidat devra obtenir la majorité absolue des votes. Si aucun candidat n'obtient une telle majorité après trois tours de scrutin, le prix n'est pas attribué et le montant réservé à son octroi reste acquis au Fonds.

aan tijdens haar zitting van mei. Deze aanduiding zal geschieden door stemming met opgeheven hand van de aanwezige werkende, geassocieerde en correspondeerde leden. Om aangeduid te worden dient een kandidaat de volstrekte meerderheid van de stemmen te bekomen. Indien geen enkele kandidaat deze meerderheid bekomt na drie achtereenvolgende stemronden, wordt de prijs niet toegekend en blijft het bedrag dat voorzien werd voor deze toekenning bij het Fonds.

11. Le prix ne pourra être divisé.
 12. L'auteur de l'ouvrage couronné prendra le titre de «Lauréat du Prix Jean-Jacques et Berthe Symoens de Limnologie tropicale».
 13. L'Académie pourra envisager la publication par ses soins du mémoire couronné et non encore imprimé.
 14. Au cas où les avoirs du Fonds ne suffiraient plus à décerner un prix d'un montant appréciable, la Commission administrative pourra décider, soit de le réalimenter par un prélèvement sur le patrimoine de l'Académie, soit d'intégrer le solde du Fonds à son patrimoine.
- Une éventuelle décision d'intégration du Fonds au patrimoine de l'Académie ne pourra toutefois être prise moins de cinquante ans après sa création.
11. De prijs zal niet kunnen gesplitst worden.
 12. De auteur van het bekroonde werk zal de titel dragen van «Laureaat van de Jean-Jacques en Berthe Symoens Prijs voor Tropische Limnologie».
 13. De Academie kan de publikatie door haar zorgen van de bekroonde en nog niet gepubliceerde verhandeling overwegen.
 14. Ingeval het vermogen van het Fonds niet meer voldoende groot zou zijn om een prijs van een merkellijke waarde toe te kennen, zal de Bestuurscommissie kunnen besluiten, ofwel van het aan te vullen door een afhouding van het patrimonium van de Academie, ofwel van het saldo van het Fonds in haar patrimonium te integreren.
- Een eventuele beslissing van integratie van het Fonds in het patrimonium van de Academie kan echter niet genomen worden vóór vijftig jaar na zijn oprichting.

**Prix SmithKline Beecham Pharma
des Sciences médicales
d' Outre-Mer**

1. La Société SmithKline Beecham Pharma attribue périodiquement, avec la collaboration de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, un prix dénommé «Prix SmithKline Beecham Pharma des Sciences médicales d'Outre-Mer», destiné à récompenser un chercheur ou un groupe de chercheurs ayant apporté une contribution importante, dans le domaine de la médecine humaine ou des sciences pharmaceutiques, aux connaissances fondamentales ou cliniques relatives aux pathologies propres aux pays d'Outre-Mer, principalement dans les secteurs parasitologiques et microbiologiques.

2. Le prix est réservé soit à des chercheurs belges, soit à des chercheurs de nationalité étrangère résidant depuis au moins cinq ans en Belgique.

3. Le prix sera attribué tous les trois ans et, pour la première fois, en 1995 pour la période de 1993-1995.

Le montant du prix est de 500 000 FB.

Le lauréat pourra également proposer l'affectation, totale ou partielle, du montant du prix à la recherche en rapport avec son travail dans un pays d'Outre-Mer qui y serait particulièrement intéressé.

4. Les travaux pris en considération pour l'octroi du prix seront rédigés en français, en néerlandais, en allemand ou en anglais. Ces travaux et le curriculum vitae du candidat ou du groupe de candidats devront parvenir au secrétariat de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, en sept exemplaires, au plus tard le 30 juin de l'année où le prix est attribué.

**SmithKline Beecham Pharma Prijs
der Overzeese Geneeskundige
Wetenschappen**

1. De Firma SmithKline Beecham Pharma kent, in samenwerking met de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, regelmatig een prijs genaamd «SmithKline Beecham Pharma Prijs der Overzeese Geneeskundige Wetenschappen» toe, bestemd om een vorser of vorsersgroep die, op het gebied van de humaine geneeskunde of de farmaceutische wetenschappen, een belangrijke bijdrage leverde tot de fundamentele of klinische kennis van de pathologie eigen aan de landen van Overzee, meer bepaald in de parasitologische en microbiologische sectoren, te belonen.

2. De prijs is voorbehouden hetzij voor Belgische vorsers, hetzij voor vorsers van vreemde nationaliteit die sedert minstens vijf jaar in België verblijven.

3. De prijs zal om de drie jaar, en voor het eerst — voor de periode 1993-1995 — in 1995, toegekend worden.

De waarde van de prijs bedraagt 500 000 BF.

De laureaat kan ook voorstellen het bedrag van de prijs, geheel of gedeeltelijk, aan te wenden voor onderzoek in verband met zijn werk in een overzees land dat hiervoor een uitgesproken belangstelling zou hebben.

4. De werken die voor de toekenning van deze prijs in aanmerking komen zijn in het Frans, het Nederlands, het Duits of het Engels opgesteld. Deze werken moeten, samen met het curriculum vitae van de kandidaat of de groep van kandidaten, in zeven exemplaren, op het secretariaat van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen toekomen, ten laatste op 30 juni van het jaar waarin de prijs toegekend wordt.

Les travaux qui ont déjà été couronnés par la collation d'un grade universitaire ou par un prix national ou international d'un montant au moins équivalent, ne seront pas pris en considération.

Les candidatures peuvent être introduites par les candidats eux-mêmes ou présentées, sur proposition motivée, par une personnalité compétente en la matière.

5. Pour chaque attribution du prix, le jury chargé d'examiner les travaux introduits et de désigner les lauréats est composé de :

- a) Un Président désigné par la Société SmithKline Beecham Pharma, parmi les personnalités du monde médical belge exerçant ou ayant exercé une activité de recherche reconnue ;
- b) Quatre membres titulaires ou titulaires honoraires désignés en son sein, par la Classe des Sciences naturelles et médicales de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer ;
- c) Deux membres du corps professoral des Facultés belges de Médecine ou de Pharmacie ou de l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, désignés au sein ou non de l'Académie, par la Commission administrative de celle-ci, en concertation avec le Président du jury.

Le secrétariat du jury, l'organisation de ses travaux et la communication de ses décisions aux lauréats, aux autres candidats et à la Société SmithKline Beecham Pharma sont assurés par l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.

Werken die reeds eerder bekroond werden met een universitaire graad of met een minstens gelijkwaardige nationale of internationale prijs, zullen niet in aanmerking genomen worden.

De kandidaturen mogen door de kandidaten zelf ingediend worden of door een ter zake bevoegde personaliteit, op gemitteerd voorstel, voorgelegd worden.

5. Bij elke toekenning van de prijs is de jury belast met het onderzoek van de ingediende werken en de aanduiding van de laureaten, als volgt samengesteld :

- a) Een Voorzitter, door de Firma SmithKline Beecham Pharma aangeduid onder de personaliteiten van de Belgische geneeskundige wereld die een erkende onderzoeksactiviteit uitoefenen of hebben uitgeoefend ;
- b) Vier werkende of erewerkende leden, door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen in haar schoot aangeduid ;
- c) Twee leden van het professorenkorps van de Belgische Faculteiten Geneeskunde of Farmacie of van het Prins Leopold Instituut voor Tropische Geneeskunde, door de Bestuurscommissie van de Academie, in overleg met de Voorzitter van de jury, al dan niet in de schoot van de Academie aangeduid.

Het secretariaat van de jury, de organisatie van haar werkzaamheden en de mededeling van haar beslissingen aan de laureaten, de andere kandidaten en de Firma SmithKline Beecham Pharma wordt door de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen verzekerd.

6. Le jury est convoqué pour sa première réunion au moins quatre semaines d'avance.

Ce délai pourra être abrégé moyennant accord des deux tiers des membres pour d'éventuelles réunions ultérieures.

Le jury ne peut délibérer que si son Président et les deux tiers des autres membres sont présents.

L'élection du lauréat se fait à la majorité absolue des voix émises au scrutin secret; si après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un scrutin définitif à la majorité relative.

7. Le prix, s'il doit être partagé, ne peut l'être qu'entre les auteurs d'un seul mémoire ou d'un seul groupe de travaux.

8. Dans le cas où le prix n'est pas décerné, la période en cours peut être prolongée d'une ou de deux années. Dans ce cas, la période ultérieure de trois ans commence à la clôture effective de la période d'attribution antérieure sans que la périodicité du prix soit changée.

9. Le chercheur dont le travail ou le groupe de travaux a été couronné portera le titre de «Lauréat du Prix SmithKline Beecham Pharma des Sciences médicales d'Outre-Mer».

10. La Société SmithKline Beecham Pharma s'engage à couvrir, en sus de la valeur du prix, les frais liés à la cérémonie de sa remise.

Elle organisera cette cérémonie en concertation avec le secrétariat de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.

6. Voor haar eerste vergadering wordt de jury minstens vier weken van tevoren bijeengeroepen.

Deze termijn kan, mits twee derde van de leden hiermee akkoord gaan, voor eventuele latere vergaderingen ingekort worden.

De jury mag enkel beraadslagen indien de Voorzitter en twee derde van de overige leden aanwezig zijn.

De verkiezing van de laureaat gebeurt bij absolute meerderheid van de bij geheime stemming uitgebrachte stemmen; indien na twee stembeurten geen enkele kandidaat deze meerderheid heeft behaald, wordt er overgegaan tot een definitieve stemming met betrekkelijke meerderheid.

7. De prijs kan enkel gedeeld worden wanneer de laureaten co-auteurs van één enkele verhandeling of één enkele groep van werken zijn.

8. Indien de prijs niet toegekend wordt, kan de aan de gang zijnde periode met één of twee jaar verlengd worden. In dit geval neemt de daaropvolgende periode van drie jaar een aanvang bij de effectieve afsluiting van de vorige toekenningsperiode, zonder dat de periodiciteit van de prijs gewijzigd wordt.

9. De vorser van wie het werk of het geheel van werken bekroond werd, zal de titel «Laureaat van de SmithKline Beecham Pharma Prijs der Overzeese Geneeskundige Wetenschappen» dragen.

10. De Firma SmithKline Beecham Pharma verbindt zich ertoe, naast de waarde van de prijs, ook de onkosten met betrekking tot de uitreikingsceremonie, te dekken.

Zij zal deze ceremonie in overleg met het secretariaat van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen organiseren.

Fonds Floribert Jurion

Règlement du Fonds Floribert Jurion

Texte arrêté par la Commission administrative en sa séance du 4 juillet 1983 et amendé en ses séances du 18 septembre 1991 et du 15 mars 1995

1. En vue de répondre aux vœux d'un groupe de personnalités désireuses d'entretenir et de développer l'hommage qu'elles entendent rendre à l'œuvre agronomique et zoo-technique de Floribert Jurion, l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer crée en son sein un Fonds Floribert Jurion.

2. Le Fonds a pour objet de contribuer à la formation des étudiants belges, régulièrement inscrits dans une faculté belge en vue d'y obtenir le grade d'ingénieur agronome ou de docteur en médecine vétérinaire, en facilitant un stage dans les pays du Tiers-Monde.

Pour atteindre ce but, le Fonds pourra :

- a) Couvrir de son autorité le déplacement de ces étudiants, en garantissant devant les autorités des pays hôtes, la finalité exclusivement pédagogique de l'action entreprise ;
- b) Contribuer au financement des déplacements et des séjours de ces étudiants par l'octroi de prêts ou de bourses.

3. Le Fonds est alimenté :

- a) Par un capital apporté par des donateurs à l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer et dont les revenus sont consacrés par celle-ci à l'attribution de bourses et de prêts à des candidats de son choix ;

Floribert Jurion Fonds

Reglement van het Floribert Jurion Fonds

Tekst vastgelegd door de Bestuurscommissie tijdens haar zitting van 4 juli 1983 en gewijzigd tijdens haar zittingen van 18 september 1991 en 15 maart 1995

1. Om tegemoet te komen aan de wensen van een groep personaliteiten die de hulde willen in stand houden en uitbreiden die zij wensen te brengen aan het landbouwkundig en zoötechnisch werk van Floribert Jurion, richt de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen in haar schoot een Floribert Jurion Fonds op.

2. Het Fonds heeft als doel bij te dragen tot het vormen van Belgische studenten, regelmatig ingeschreven in een Belgische faculteit om er de graad van landbouwkundig ingenieur of doctor in de diergeneeskunde te behalen, door het vergemakkelijken van een stage in de landen van de Derde Wereld.

Om dit doel te bereiken kan het Fonds :

- a) Onder zijn gezag de verplaatsing van deze studenten waarborgen door de autoriteiten van de gastlanden de garantie te geven dat de inzet van de onderneming uitsluitend pedagogisch is ;
- b) Bijdragen tot de financiering van de verplaatsingen en het verblijf van deze studenten door het toekennen van leningen of beurzen.

3. Het Fonds wordt gevoed :

- a) Door een kapitaal aangebracht door schenkers aan de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen en waarvan de opbrengsten door deze laatste besteed worden aan de toekenning van beurzen en leningen aan kandidaten door haar gekozen ;

- b) Par des dotations annuelles versées à l'Académie par des sociétés et institutions diverses pour être transformées annuellement en bourses et prêts, également attribués par l'Académie suivant son propre choix ;
- c) Par des dotations annuelles versées à l'Académie par des institutions universitaires ou par leurs associations d'anciens étudiants en agro-économie ou en médecine vétérinaire, pour être transformées annuellement en bourses et prêts.

Les revenus visés sub c) proviendront soit des dons recueillis annuellement par ces institutions universitaires ou ces associations, soit de revenus d'un capital figurant au patrimoine de ces institutions ou associations. L'attribution des bourses et prêts correspondants se fera par l'Académie sur proposition des institutions ou des associations ayant ainsi contribué au Fonds.

4. Le Fonds est géré par la Commission administrative de l'Académie qui en tient une comptabilité propre.

Les avoirs du Fonds ne peuvent être utilisés qu'en vue de la réalisation de son objet défini à l'article 2.

Toutefois, les frais d'administration, frais postaux et autres dépenses engagés par l'Académie pour la gestion du Fonds sont portés au débit de celui-ci.

5. Les bénéficiaires des prêts, bourses ou subventions octroyés par le Fonds Floribert Jurion sont désignés par la Classe des Sciences naturelles et médicales de l'Académie, sur proposition d'une Commission *ad hoc*.

- b) Door jaarlijkse dotaties die aan de Academie gestort worden door diverse verenigingen en instellingen om jaarlijks omgezet te worden in beurzen en leningen, eveneens door de Academie naar eigen keuze toegekend ;
- c) Door jaarlijkse dotaties die aan de Academie gestort worden door universitaire instellingen of door hun verenigingen van oud-studenten in de landbouwwetenschappen of de diergeneeskunde, om jaarlijks in beurzen en leningen omgezet te worden.

De inkomsten beoogd onder c) zullen voortkomen ofwel uit de schenkingen die jaarlijks ontvangen worden door deze universitaire instellingen of deze verenigingen, ofwel uit de opbrengsten van een kapitaal dat op het patrimonium van deze instellingen of verenigingen vermeld staat. De overeenkomende beurzen en leningen zullen door de Academie toegekend worden op voorstel van de instellingen of de verenigingen die aldus tot het Fonds bijgedragen hebben.

4. Het Fonds wordt beheerd door de Bestuurscommissie van de Academie die er een aparte boekhouding van bijhoudt.

Het vermogen van het Fonds kan enkel gebruikt worden voor de verwezenlijking van zijn doel bepaald in artikel 2.

De administratiekosten, de kosten voor briefwisseling en andere uitgaven aangegaan door de Academie voor het beheer van het Fonds zijn ten laste van dit Fonds.

5. De rechthebbenden op leningen, beurzen of toelagen toegekend door het Floribert Jurion Fonds worden aangeduid door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, op voorstel van een *ad hoc* Commissie.

Celle-ci est constituée de :

- a) Madame Jurion, à titre personnel ;
- b) Le Secrétaire perpétuel de l'Académie, qui en assure le secrétariat ;
- c) Cinq membres désignés par la Classe des Sciences naturelles et médicales au cours de sa séance du mois de mars parmi les membres titulaires, membres titulaires honoraires, membres associés et membres associés honoraires de l'Académie ;
- d) Au maximum quatre personnalités cooptées, en tant que représentants des institutions universitaires ou de leurs associations d'anciens étudiants contribuant au Fonds.

La Commission invite à ses travaux toute personne dont la participation lui paraît utile.

La Commission du Fonds Floribert Jurion élit son Président en son sein.

Le mandat des membres de la Commission du Fonds Floribert Jurion est d'une durée de quatre ans. Il est renouvelable.

6. Au cas où les avoirs du Fonds ne suffiraient plus à assurer les buts pour lesquels il a été créé, la Commission administrative de l'Académie pourra décider, soit de le réalimenter par un prélèvement sur le patrimoine de l'Académie, soit d'intégrer le solde du Fonds à son patrimoine.

Une éventuelle décision d'intégration du Fonds au patrimoine de l'Académie ne pourra être prise moins de cinquante ans après sa création.

Deze is samengesteld uit :

- a) Mevrouw Jurion, ten persoonlijke titel ;
- b) De Vast Secretaris van de Academie, die er het secretariaat van verzekert ;
- c) Vijf leden aangeduid door de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen tijdens haar zitting van de maand maart onder de werkende leden, erewerkende leden, geassocieerde leden en eregeassocieerde leden van de Academie ;
- d) Maximum vier personaliteiten gekoöpteerd als vertegenwoordigers van de universitaire instellingen of hun verenigingen van oud-studenten die tot het Fonds bijdragen.

De Commissie kan elke persoon uitnodigen van wie de medewerking haar nuttig lijkt.

De Commissie van het Floribert Jurion Fonds kiest haar Voorzitter in haar schoot.

Het mandaat van de leden van de Commissie van het Floribert Jurion Fonds duurt vier jaar. Het is herneuwbbaar.

6. Ingeval het vermogen van het Fonds niet meer zou volstaan om de doeleinden te verzekeren waarvoor het werd opgericht, kan de Bestuurscommissie van de Academie beslissen, ofwel dit Fonds opnieuw te voeden met een afhouding van het patrimonium van de Academie, ofwel het saldo van het Fonds bij haar patrimonium te voegen.

Een eventuele beslissing van integratie van het Fonds in het patrimonium van de Academie kan enkel genomen worden minstens vijftig jaar na zijn oprichting.

Règlement d'octroi et d'utilisation des prêts et bourses de voyage

Texte arrêté par la Commission administrative en sa séance du 21 mars 1984 et amendé en ses séances du 18 septembre 1991, du 23 mars 1994 et du 15 mars 1995

Reglement voor de toekenning en het gebruik van leningen en reisbeurzen

Tekst vastgelegd door de Bestuurscommissie tijdens haar zitting van 21 maart 1984 en gewijzigd tijdens haar zittingen van 18 september 1991, 23 maart 1994 en 15 maart 1995

1. But

Le Fonds créé par l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer en mémoire de Floribert Jurion a pour objet de contribuer à la formation des étudiants belges régulièrement inscrits dans une faculté belge en vue d'y obtenir le grade d'ingénieur agronome ou de docteur en médecine vétérinaire, en facilitant leur séjour dans les pays du Tiers-Monde afin d'y effectuer un stage ou d'y préparer un travail de fin d'études.

1. Doel

Het Fonds opgericht door de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen ter nagedachtenis van Floribert Jurion heeft als doel bij te dragen tot het vormen van Belgische studenten, regelmatig ingeschreven in een Belgische faculteit om er de graad van landbouwkundig ingenieur of doctor in de diergeneeskunde te behalen, door het vergemakkelijken van hun verblijf in de landen van de Derde Wereld teneinde er een stage te doen of er een eindejaarswerk voor te bereiden.

2. Octroi de prêts et de bourses

Le Fonds Floribert Jurion contribuera par l'octroi de prêts ou de bourses de voyage au financement des déplacements et des séjours outre-mer des étudiants belges qualifiés.

Chaque année, la Commission administrative de l'Académie fixe, dans le courant du mois de septembre, le nombre et le montant maximum des prêts et des bourses à octroyer par le Fonds Floribert Jurion.

Elle décide de la publicité à donner à l'information relative aux prêts et bourses.

3. Procédure d'introduction des demandes

Les candidatures aux bourses et prêts attribués par le Fonds Floribert Jurion doivent parvenir à l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer avant le 1^{er} mai. Le voyage doit avoir lieu avant la fin de l'année académique suivante. Ces candidatures sont introduites soit directement auprès de l'Académie, soit par l'intermédiaire

2. Toekenning van leningen en beurzen

Het Floribert Jurion Fonds zal door het verlenen van leningen en reisbeurzen bijdragen tot het bekostigen van de verplaatsingen en de verblijven overzee van de gekwalificeerde Belgische studenten.

Elk jaar stelt de Bestuurscommissie van de Academie in de loop van de maand september het aantal en het maximumbedrag vast van de leningen en de beurzen toe te kennen door het Floribert Jurion Fonds.

Zij beslist welke publiciteit zal gegeven worden aan de leningen en beurzen.

3. Procedure voor het indienen van aanvragen

De kandidaten voor leningen en reisbeurzen toegekend door het Floribert Jurion Fonds, moeten hun aanvraag bij de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen indienen vóór 1 mei. De reis dient plaats te vinden vóór het einde van het hierop volgend academiejaar. Deze kandidaturen worden ofwel onmid-

diaire des institutions universitaires ou de leurs associations contribuant au Fonds.

Les demandes doivent être introduites en trois exemplaires sur les formulaires *ad hoc* fournis par le secrétariat de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.

Les candidats y mentionneront obligatoirement :

- a) Le but de leur voyage et un plan de travail détaillé, d'où doit ressortir la nécessité du séjour outre-mer ;
- b) Les conditions d'accueil attendues de la part des institutions ou des entreprises sises outre-mer où s'effectuera le travail prévu ;
- c) Une prévision de budget pour le voyage projeté (trajets Belgique-Outre-Mer, déplacements locaux, frais de séjour, équipement, matériel et produits nécessaires) ;
- d) Les autres sources de financement qu'ils auraient sollicitées ou obtenues pour le voyage projeté ;
- e) Le nom du professeur sous la direction de qui sera effectué le travail outre-mer ;
- f) Les noms de deux autres professeurs d'institutions universitaires qui connaissent suffisamment le candidat pour pouvoir donner à l'Académie un avis sur ses qualités morales et intellectuelles.

Ils annexeront à leur demande :

- a) Leur curriculum vitae ;
- b) L'avis du professeur dirigeant leur travail, tant sur le bien-fondé de leur projet que sur l'aptitude de l'impétrant à l'exécuter.

Le Fonds Floribert Jurion n'accorde un prêt ou une bourse de voyage qu'une fois à une même personne.

dellijk bij de Academie ingediend, ofwel door bemiddeling van de universitaire instellingen of van hun verenigingen die tot het Fonds bijdragen.

De aanvragen moeten in drievoud worden ingediend op de *ad hoc* formulieren, te bekomen op het secretariaat van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen.

De kandidaten moeten er verplicht op vermelden :

- a) Het doel van hun reis en een gedetailleerd werkplan, waaruit de noodzaak van een verblijf overzee moet blijken ;
- b) De voorwaarden van opneming vanwege de instellingen of ondernemingen gevestigd overzee waar het geplande werk zal doorgaan ;
- c) Een budgetraming voor de geplande reis (reiskosten België-Overzee, plaatselijke vervoerkosten, verblijfkosten, uitrusting, materieel en nodige produkten) ;
- d) De andere financieringsbronnen die zij zouden aangevraagd of verkregen hebben voor de geplande reis ;
- e) De naam van de professor onder wiens leiding het werk overzee zal uitgevoerd worden ;
- f) De namen van twee professoren van universitaire instellingen die de kandidaat voldoende kennen om aan de Academie een beoordeling te kunnen geven over zijn morele en intellectuele waarden.

Zij zullen bij hun aanvraag voegen :

- a) Hun curriculum vitae ;
- b) Het advies van de professor die hun werk leidt, zowel wat de gegrondheid van hun project betreft als de bevoegdheid van de belanghebbende om het uit te voeren.

Het Floribert Jurion Fonds verleent slechts éénmaal een lening of een reisbeurs aan eenzelfde persoon.

4. Examen des demandes

La Commission prévue à l'article 5 du règlement du Fonds Floribert Jurion examine les demandes introduites.

La Commission invite à ses travaux toute personne dont la participation lui paraît utile.

Les délibérations de la Commission sont confidentielles.

Sur avis de la Commission, la Classe des Sciences naturelles et médicales décide, au cours de sa séance de juin, de l'octroi des prêts et bourses de voyage.

Les décisions d'octroi de prêts et de bourses sont communiquées par le secrétariat de l'Académie au bénéficiaire, au professeur qui dirige son travail et au recteur de l'institution universitaire intéressée.

Les décisions de refus sont seulement communiquées aux candidats non retenus.

5. Paiement et utilisation des prêts et bourses de voyage

Les montants des prêts et bourses de voyage sont mis à la disposition des bénéficiaires au plus tard 30 jours après la décision de la Classe.

Les prêts de bourses de voyage sont destinés à couvrir, dans les limites du montant accordé, le voyage aller et retour du bénéficiaire en classe économique du lieu de son domicile en Belgique au lieu de son travail outre-mer, les frais de séjour outre-mer, les déplacements locaux, le petit équipement, le matériel et les produits nécessaires à l'accomplissement du travail projeté.

Le séjour outre-mer devra être d'une durée de un à six mois.

Les dépenses dépassant le montant du prêt ou de la bourse accordé ne seront pas prises en charge par le Fonds Floribert Jurion ni par l'Académie.

4. Onderzoek van de aanvragen

De Commissie voorzien in artikel 5 van het reglement van het Floribert Jurion Fonds onderzoekt de ingediende aanvragen.

De Commissie nodigt op haar vergaderingen elke persoon uit van wie de medewerking haar nuttig lijkt.

De deliberaties van de Commissie zijn vertrouwelijk.

Op advies van de Commissie beslist de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, tijdens haar zitting van juni, over het toekennen van de leningen en reisbeurzen.

De besluiten van toekenning van leningen en reisbeurzen worden door het secretariaat van de Academie meegedeeld aan de begunstige, aan de professor die zijn werk leidt en aan de rector van de belanghebbende universitaire instelling.

In geval van weigering worden uitsluitend de niet weerhouden kandidaten verwittigd.

5. Uitkering en gebruik van de leningen en reisbeurzen

De bedragen van de leningen en reisbeurzen worden ten laatste 30 dagen na de beslissing van de Klasse uitbetaald.

De leningen en reisbeurzen zijn bestemd om de kosten te dekken van de heen- en terugreis in economische klasse van de begunstige vanaf zijn verblijfplaats in België tot zijn plaats van bestemming overzee, de verblijfkosten overzee, het plaatselijk vervoer, de kleine uitrusting, het materieel en de produkten nodig voor het volbrengen van zijn geplande werk.

Het verblijf overzee zal van één tot zes maanden duren.

De uitgaven die het bedrag van de lening of verleende beurs overschrijden zullen noch het Floribert Jurion Fonds noch de Académie ten laste zijn.

Les bourses accordées ne peuvent, en aucun cas, constituer une rémunération quelconque au profit du bénéficiaire.

L'octroi par le Fonds Floribert Jurion d'un prêt ou d'une bourse n'entraîne aucune autre obligation du Fonds ni de l'Académie vis-à-vis du bénéficiaire.

Le Fonds Floribert Jurion et l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer déclinent toute responsabilité, tant vis-à-vis du bénéficiaire que vis-à-vis des tiers, en cas de maladie ou d'accident survenant au cours des voyages, déplacements et séjours de l'intéressé. Ils n'interviendront pas dans les frais médicaux ou d'hospitalisation, même si ceux-ci résultent de l'exécution du programme de travail pour lequel le prêt ou la bourse a été accordé.

Il appartient à l'intéressé et à l'institution universitaire à laquelle il appartient de contracter les assurances nécessaires.

6. *Rapport de voyage et remboursements au Fonds Floribert Jurion*

Dans un délai de trois mois suivant son voyage outre-mer, le bénéficiaire d'un prêt ou d'une bourse accordé par le Fonds Floribert Jurion adresse au Secrétaire perpétuel de l'Académie, sous couvert du professeur dirigeant son travail, un rapport sur l'accomplissement de celui-ci, ainsi que l'état détaillé de ses dépenses accompagné des pièces justificatives.

Si le montant des dépenses justifiées n'atteint pas le montant déjà payé du prêt ou de la bourse de voyage, l'intéressé en rembourse le solde au Fonds Floribert Jurion.

Les prêts accordés par le Fonds Floribert Jurion lui sont remboursés au plus tard dans les trois années qui suivent le terme du voyage pour lequel ils ont été accordés.

De verleende beurzen mogen in geen geval een bezoldiging voorstellen voor de begünstigde.

Het toekennen door het Floribert Jurion Fonds van een lening of een beurs brengt geen enkele andere verplichting mee voor het Fonds of voor de Académie ten overstaan van de begünstigde.

Het Floribert Jurion Fonds en de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen wijzen alle verantwoordelijkheid af, zowel tegenover de begünstigde als tegenover derden, in geval van ziekte of ongeval die zich zouden voordoen tijdens de reizen, verplaatsingen of verblijven van de belanghebbende. Zij zullen niet tussenkomsten in de geneeskundige kosten of hospitalisering, zelfs indien deze het gevolg zijn van de uitvoering van het werkprogramma voor hetwelk de lening of de beurs werd toegekend.

Het zijn de belanghebbende en de universitaire instelling van dewelke hij afhangt die de nodige verzekeringscontracten dienen af te sluiten.

6. *Reisverslag en terugbetaling aan het Floribert Jurion Fonds*

Binnen de drie maanden die volgen op zijn reis overzee moet de begünstigde van een lening of een beurs, toegekend door het Floribert Jurion Fonds, onder het toezicht van de professor die zijn werk leidt, een verslag sturen over het volbrachte werk naar de Vast Secretaris van de Académie alsook een gedetailleerde kostensnota vergezeld van de nodige bewijsstukken.

Indien het bedrag van de bewezen uitgaven het bedrag van de uitgekeerde lening of reisbeurs niet bereikt, zal de belanghebbende het saldo terugbetaLEN aan het Floribert Jurion Fonds.

De leningen toegekend door het Floribert Jurion Fonds zullen ten laatste aan het Fonds terugbetaald worden in de drie jaar die volgen op het einde van de reis voor dewelke ze werden toegestaan.

LISTE DES PRESIDENTS
ET SECRETAIRES PERPETUELS
1929-1995

LIJST VAN DE VOORZITTERS
EN VAST SECRETARISSEN

Présidents / Voorzitters

1929-1930	Pierre NOLF (†)
1931	Marcel DEHALU (†)
1932	Léon DUPRIEZ (†)
1933	Jérôme RODHAIN (†)
1934	Paul FONTAINAS (†)
1935	Albrecht GOHR (†)
1936	Paul FOURMARIER (†)
1937	Gustave GILLON (†)
1938	Henri CARTON DE TOURNAI (†)
1939	Pol GÉRARD (†)
1940	Jean MAURY (†)
1941	Antoine SOHIER (†)
1942	Albert DUBOIS (†)
1943	Georges MOULAERT (†)
1944	Félicien CATTIER (†)
1945	Léopold FRATEUR (†)
1946	Marcel DEHALU (†)
1947	Albert DE VLEESCHAUWER (†)
1948	Maurice ROBERT (†)
1949	Karel BOLLENGIER (†)
1950	A. MOELLER DE LADDERSOUS (†)
1951	Paul FOURMARIER (†)
1952	Marcel VAN DE PUTTE (†)
1953	Joseph VAN WING (†)
1954	Jérôme RODHAIN (†)
1955	Georges MOULAERT (†)
1956	Octave LOUWERS (†)
1957	Pol GÉRARD (†)
1958	Marcel LEGRAYE (†)
1959	Arthur WAUTERS (†)
1960	Marcel VAN DEN ABEele (†)
1961	Eugène MERTENS DE WILMARS (†)
1962	Léon GUÉBELS (†)

1963	Walter ROBYNS (†)
1964	Ferdinand CAMPUS (†)
1965	Guy MALENGREAU
1966	Jacques LEPERSONNE
1967	Léon TISON (†)
1968	Natal DE CLEENE (†)
1969	Joseph VAN RIEL (†)
1970	Pierre EVRARD
1971	Marcel WALRAET (†)
1972	Joseph OPSOMER
1973	Franz BULTOT (†)
1974	Marcel STORME (†)
1975	Jean LEBRUN (†)
1976	Jean CHARLIER
1977	Jean-Paul HARROY (†)
1978	Raymond VANBREUSEGHEM (†)
1979	Edward CUYPERS
1980	Jean STENGERS
1981	Jean-Jacques SYMOENS
1982	Paul FIERENS
1983	André HUYBRECHTS
1984	Paul RAUCQ
1985	André VAN HAUTE (†)
1986	Jacques DENIS
1987	Carolus SYS
1988	Raoul SOKAL
1989	Yola VERHASSELT
1990	Jean SEMAL
1991	Ferdinand SUYKENS
1992	Paule BOELENS-BOUVIER
1993	Paul VAN DER VEKEN
1994	Robert LEENAERTS
1995	Ferdinand DE HEN

Secrétaire perpétuels * / Vast Secretarissen *

Théophile SIMAR (1929-1930)
Edouard DE JONGHE (1930-1950)
Egide DEVROEY (1950-1969)
Pierre STANER (1970-1976)
Frans EVENS (1977-1980)
Raymond VANBREUSEGHEM (suppl. 1980-1981)
Jean-Jacques SYMOENS (1981-1994)
Yola VERHASSELT (1995-)

* Ils portèrent le titre de secrétaire général jusqu'en 1954.

* Zij droegen de titel van secretaris-generaal tot 1954.

ANNUAIRE 1995

JAARBOEK 1995

ANNUAIRE 1995

Président pour 1995 : M. DE HEN, Ferdinand, dr philosophie (musicologie), prof. ord. «Universiteit Gent», Ronsen Heirweg 32, 9700 Oudenaarde. Tél. pr. (055) 49.80.22 ; bur. (09) 264.41.27.

Secrétaire perpétuelle : Mme VERHASSELT, Yola, dr en sci., prof. ord. «Vrije Universiteit Brussel», Perckhoveelaan 19, 2610 Wilrijk. Tél. bur. Académie (02) 538.02.11 et 538.47.72 ; Univ. (02) 629.33.81 et 629.33.82. Fax Académie (02) 539.23.53 ; Univ. (02) 629.33.78 et 629.33.89. Telex Univ. 61051 vubco b.

SECRETARIAT

Le secrétariat de l'Académie est établi rue Defacqz 1 bte 3, 1050 Bruxelles. Tél. (02) 538.02.11 et (02) 538.47.72. Fax (02) 539.23.53.

Compte bancaire 603-1415389-09 de l'Académie, 1050 Bruxelles.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Président : M. DE HEN, F.

Membres : Mme BOELENS-BOUVIER, P. ; MM. DE MEESTER, P. ; LEENAERTS, R. ; NICOLAI, H. ; STOLS, E. ; STOOPS, G.

Secrétaire : Mme VERHASSELT, Y.

COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE BELGE D'OUTRE-MER

Président : M. SALMON, P.

Membres :

Représentants de la Classe des Sciences morales et politiques : MM. LUWEL, M. ; SALMON, P.

Représentants de la Classe des Sciences naturelles et médicales : MM. D'HOORE, J. ; LAWALREE, A.

Représentants de la Classe des Sciences techniques : MM. CUYPERS, E. ; DEELSTRA, H. ; LEDERER, A.

Secrétaire : Mme VERHASSELT, Y.

COMMISSION D'HISTOIRE D'OUTRE-MER

Président : M. EVERAERT, J.

Membres : MM. DEGRYSE, K. ; DUMOULIN, M. ; FLUCHARD, Cl. ;

JAARBOEK 1995

Voorzitter voor 1995 : M. DE HEN, Ferdinand, dr. wijsb. (musicologie), gew. hoogl. Universiteit Gent, Ronsen Heirweg 32, 9700 Oudenaarde. Tel. pr. (055) 49.80.22 ; bur. (09) 264.41.27.

Vast Secretaris : Mevr. VERHASSELT, Yola , dr. in de wetensch., gew. hoogl. Vrije Universiteit Brussel, Perckhovelaan 19, 2610 Wilrijk. Tel. bur. Academie (02) 538.02.11 en 538.47.72 ; Univ. (02) 629.33.81 en 629.33.82. Fax Academie (02) 539.23.53 ; Univ. (02) 629.33.78 en 629.33.89. Telex Univ. 61051 vubco b.

SECRETARIAAT

Het secretariaat van de Academie is ondergebracht Defacqzstraat 1 bus 3, 1050 Brussel. Tel. (02) 538.02.11 en (02) 538.47.72. Fax (02) 539.23.53. Bankrekening 603-1415389-09 van de Academie, 1050 Brussel.

BESTUURSCOMMISSIE

Voorzitter : M. DE HEN, F.

Leden : Mevr. BOELENS-BOUVIER, P. ; de HH. DE MEESTER, P. ; LEENAERTS, R. ; NICOLAI, H. ; STOLS, E. ; STOOPS, G.

Secretaris : Mevr. VERHASSELT, Y.

COMMISSIE VOOR DE BELGISCHE OVERZEESE BIOGRAFIE

Voorzitter : M. SALMON, P.

Leden :

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen : de HH. LUWEL, M. ; SALMON, P.

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen : de HH. D'HOORE, J. ; LAWALREE, A.

Vertegenwoordigers van de Klasse voor Technische Wetenschappen : de HH. CUYPERS, E. ; DEELSTRA, H. ; LEDERER, A.

Secretaris : Mevr. VERHASSELT, Y.

COMMISSIE VOOR OVERZEESE GESCHIEDENIS

Voorzitter : M. EVERAERT, J.

Leden : de HH. DEGRYSE, K. ; DUMOULIN, M. ; FLUCHARD, Cl. ;

GRAULICH, M. ; LEDERER, A. ; LEGROS, H. ; LUWEL, M. ;
MARECHAL, Ph. ; PARMENTIER, J. ; PIROTTE, J. ; PURIN, S. ;
SALMON, P. ; SOETENS, Cl. ; STENGERS, J. ; STOLS, E. ; VAN BILSEN,
A. ; VANDEWOUDE, E. ; VANGROENWEGHE, D. ; VANTHEMSCHE,
G. ; VELLUT, J.-L. ; VERBERCKMOES, J. ; VERMEULEN, U.

Membres correspondants : MM. BONTINCK, F. ; RENAULT, F. ;
VANDERLINDEN, J. ; VANSINA, J. ; VERHAEGEN, B.

Secrétaire : Mme VERHASSELT, Y.

COMMISSION DE BIOTECHNOLOGIE

Président : NN.

Membres : MM. BOUHARMONT, J. ; DE LANGHE, E. ; MEYER, J. ;
SEMAL, J. ; SUSANNE, C.

Secrétaire : Mme VERHASSELT, Y.

GRAULICH, M. ; LEDERER, A. ; LEGROS, H. ; LUWEL, M. ;
MARECHAL, Ph. ; PARMENTIER, J. ; PIROTTE, J. ; PURIN, S. ;
SALMON, P. ; SOETENS, Cl. ; STENGERS, J. ; STOLS, E. ; VAN BILSEN,
A. ; VANDEWOODE, E. ; VANGROENWEGHE, D. ; VANTHEMSCHE,
G. ; VELLUT, J.-L. ; VERBERCKMOES, J. ; VERMEULEN, U.

Correspondende leden : de HH. BONTINCK, F. ; RENAULT, F. ;
VANDERLINDEN, J. ; VANSINA, J. ; VERHAEGEN, B.

Secretaris : Mevr. VERHASSELT, Y.

COMMISSIE VOOR BIOTECHNOLOGIE

Voorzitter : NN.

Leden : de HH. BOUHARMONT, J. ; DE LANGHE, E. ; MEYER, J. ;
SEMAL, J. ; SUSANNE, C.

Secretaris : Mevr. VERHASSELT, Y.

**Liste des membres
titulaires, associés
et correspondants
de l'Académie ***

**CLASSE DES SCIENCES
MORALES
ET POLITIQUES**

**Lijst van de werkende,
geassocieerde en
corresponderende leden
van de Academie ***

**KLASSE VOOR MORELE
EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN**

Directeur voor 1995 : M. DE HEN, Ferdinand, hoogleraar aan de Universiteit Gent, Ronsen Heirweg 32, 9700 Oudenaarde.

Vice-Directeur pour 1995 : M. DE MARET, Pierre, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, rue E. Cavell 103b, 1180 Bruxelles.

Membre d'honneur

Lid *honoris causa*

MANGIN, Gilbert (15 avril 1920), diplômé de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer (section magistrature) et de l'Ecole Libre des Sciences Politiques (section diplomatique), Commandeur de la Légion d'Honneur, Inspecteur Général hon. des Services Judiciaires, Secrétaire perpétuel de l'Acad. des Sciences d'Outre-Mer de France, 16, rue de l'Orangerie, F-78000 Versailles (France). Tél bur. (1)47.20.87.93 (14 avril 1994).

Membres titulaires honoraires

Erewerkende leden

BAECK, Louis (3 juni 1928), dr. econom. wetensch., M.A. (Berkeley, U.S.A.), hoogl. Kath. Univ. Leuven, voorz. Interfakult. Raad voor Ontwikkelingssamenwerking, afgev.-beh. van de Univ. Sticht., Jachtlaan 13, 3001 Heverlee. Tel. pr. (016)22.86.61 ; bur. (016)28.31.47 (3 september 1969/ **13 februari 1995**).

COUPEZ, André J. Cl. (5 octobre 1922), dr en philos. et lettr., chef de Section hon. Mus. r. Afrique centrale, prof. ord. hon. Univ. Libre de Bruxelles, av. des Hospices 182, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)374.35.19 ; bur. (02)769.56.62 (16 septembre 1965/ **5 décembre 1988**).

* La date mentionnée à côté du nom est celle de la naissance. Les dates mentionnées après l'adresse concernent la nomination en qualité de membre titulaire, associé ou correspondant de l'Académie. Pour les membres associés, la date en caractères *italiques* est celle de la nomination en qualité de membre correspondant ; pour les membres titulaires, celle de la première nomination à l'Académie ; la promotion à l'honorariat est indiquée en **gras**.

* De naast de naam vermelde datum is die van de geboorte. De data na het adres vermeld betreffen de benoeming tot werkend, geassocieerd of corresponderend lid van de Academie. Voor de geassocieerde leden is de *cursief* gedrukte datum deze van de benoeming tot corresponderend lid ; voor de werkende leden, deze van de eerste benoeming bij de Academie : de bevordering tot het erelidmaatschap wordt in het **vet** aangeduid.

DENIS, Jacques G. L. (6 juin 1922), membre de la Cie de Jésus, dr en géogr., prof. émér. des Fac. Univ. N.-D. de la Paix, rue de Bruxelles 61, 5000 Namur. Tél. (081)72.41.11. Fax (081)23.03.91. Télex 59222 facnam b (9 avril 1968/19 janvier 1988).

D'HERTEFELT, Marcel (23 april 1928), lic. wijsb. en lett., dr. ekw. op publ., ere-departementshoofd Kon. Mus. Midden-Afrika, emer. docent Kath. Univ. Leuven en «Univ. de Liège», stwg. op Brussel 66 bus 5, 3080 Tervuren. Tel. pr. (02)767.70.08 ; bur. (02)769.52.11 (3 augustus 1978/11 maart 1986).

ENGELBORGH-S-BERTELS, Marthe (28 février 1928), lic. en sci. polit. et diplom., prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles, dir. du Centre d'Etude des Pays de l'Est, rue de Praetere 25, 1050 Bruxelles. Tél. (02)647.25.23 (11 juillet 1984/13 février 1995).

GÉRARD, Albert S.J. (12 juillet 1920), dr en philos. et lett., agr. enseign. sup., prof. ord. hon. de l'Univ. de Liège, rue Louvrex 51 bte 023, 4000 Liège. Tél. (041)23.05.07 (9 avril 1968/5 septembre 1985).

HYUBRECHTS, André H. A. C. (7 september 1927), dr. econ. wetensch., dr. rechten, afgevaardigd beheerdeur «I.P.C. International», hoofdredact. *Reflets et Perspectives de la Vie économique*, Hertogweg 41, 1970 Wezembeek-Oppem. Tel. en fax pr. (02)767.65.26 ; bur. (02)736.15.82 (1 september 1971/30 april 1993).

JACOBS, John E. J. A. (3 novembre 1924), dr. lett. en wijsb., geaggr. hoger onderw., emer. gew. hoogl. Univ. Gent, Louizastraat 32 bus 9, 2000 Antwerpen. Tel. pr. (03)232.49.25 (2 september 1970/30 april 1993).

LAMY, Emile M. M. J. (5 janvier 1921), dr en droit, prof. hon. de l'Univ. nat. du Zaïre, conseiller techn. à la Cour Suprême de Justice (Zaïre), maître de confér. hon. de l'Univ. de Liège, av. du Monceau 20, 4130 Méry-Esneux. Tél. (041)88.26.67 (6 mai 1969/16 avril 1986).

LUWEL, Marcel A. A. (2 novembre 1921), dr. in de wijsb. en lett., ere-conserv. Kon. Mus. Midden-Afrika, Ter Kamerenstraat 278, 1200 Brussel. Tel. pr. (02)771.84.74 ; bur. (02)769.52.11 (2 september 1970/11 augustus 1987).

MALENGREAU, Guy (19 mai 1911), dr en droit et en sci. histor., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, av. des Mésanges 9, 1325 Bonlez. Tél. (010)68.90.32 (8 octobre 1946/10 octobre 1979).

REZSOHAZY, Rudolf (3 janvier 1929), dr en philos. et lett. (histoire), prof. émér. Univ. Catholique de Louvain, rue Demaret 39, 1300 Limal. Tél. pr. (010)41.77.93 ; bur. (010)47.42.16 et 47.41.76 (13 mai 1975/13 février 1995).

RUBBENS, Antoine E. V. M. (6 september 1909), dr. rechten, gew. hoogl. emer. Univ. Fac. Sint-Aloysius (Brussel), buitengew. hoogl. emer. Kath.

Univ. Leuven, Vrijwilligerslaan 243 bus 13, 1150 Brussel. Tel. (02)771.70.04 (6 oktober 1947/22 januari 1979).

RYCKMANS, Jacques (comte) (22 octobre 1924), dr en philol. et histoire orientales, prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, Biest 38, 3360 Lovenjoel-Bierbeek. Tél. pr. (016)46.00.09. Fax pr. (016)46.00.24 (26 septembre 1978/30 avril 1993).

SALMON, Pierre M. Ch. (30 novembre 1926), dr en philos. et lett. (histoire), agr. enseign. moyen du degré sup., prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles, sec. gén. du CODULB, rue du Charme 17, 1190 Bruxelles. Tél. pr. (02)344.28.80 ; bur. (02)650.33.12 (9 mars 1977/30 avril 1993).

SOHIER, Jean E. F. A. (4 juin 1921), lic. en sci. polit., vice-prés. hon. Trib. de 1^{re} Instance de Liège, rue des Tilleuls 42, 4920 Harzé. Tél. (086)43.32.72 (25 juillet 1956/19 janvier 1988).

STENGERS, Jean (13 juin 1922), dr en philos. et lett., prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles, av. de la Couronne 91, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)647.91.83 ; bur. (02)650.38.03 et 650.38.07 (13 février 1952/19 janvier 1988).

STENMANS, Alain J. M. (23 juin 1923), dr en droit, ancien secr. de gouv. du Congo belge, secr. gén. hon. Serv. Prem. Min., Progr. Polit. scientif., rue Haute 22, 1340 Ottignies. Tél. (010)45.03.76 (4 février 1954/14 février 1989).

VANDERLINDEN, Jacques P. M. (9 juillet 1932), dr en droit, agr. enseign. sup., prof. émér. de l'Univ. Libre de Bruxelles, Site 1 Box 2, Shedia Bridge, N.B., E0A 3H0 (Canada). Tél. (506)532-6980. Fax (506)858-4534 (1^{er} septembre 1971/30 avril 1993).

VANDEWOUDE, Emile (21 juni 1923), dr. wijsb. en lett., ere-afdelingshoofd Alg. Rijksarchief Brussel, ere-archivaris van het Koninklijk Paleis, Dereyemaekerlaan 20, 3080 Tervuren. Tel. (02)767.68.47 (2 september 1970/14 februari 1989).

VANSINA, Jan M. J. (14 september 1929), dr. geschied., J. D. MacArthur and Vilas Prof. emer. University of Wisconsin, 2810 Ridge Road, Madison, Wis. 53705 (U.S.A.) (27 augustus 1958/1 juli 1976).

VERHAEGEN, Benoît J. J. (8 januari 1929), dr. rechten, dr. econ. wetensch., prof. en gewezen decaan Fac. Soc. Wetensch. Univ. Kisangani, gewezen dir. CEDAF-ASDOC, Napelsstraat 15, 1050 Brussel. Tel. (02)511.46.80. — In Frankrijk : Les Blachères, F-26510 Montréal-les-Sources (France). Tel. 75.27.41.29 (18 september 1970/13 februari 1995).

VERHELST, Thierry G. (20 september 1942), dr. in de rechten, Internat. Coordinator «South-North Network Cultures and Developm.», Vinkstraat 62, 1170 Brussel. Tel. en fax pr. (02)673.62.09 ; bur. (02)230.46.37. Fax (02)231.14.13 (21 maart 1984/19 april 1995).

Membres titulaires

Werkende leden

ANCIAX, Robert A. R. (11 janvier 1939), dr en philol. et hist. orientales (islamologie) et slaves, chargé de cours Univ. Libre de Bruxelles, av. P. Terlinden 8, 1330 Rixensart. Tél. pr. (02)653.06.02 ; bur. (02)650.38.98. Fax (02)650.39.29 (*23 novembre 1988/10 juin 1994*).

BAETENS BEARDSMORE, Hugo K. R. (9 januari 1942), Bachelor of Arts, Ph. D. French (Univ. of Wales), hoogl. Vrije Univ. Brussel, Alphonse XIII-laan 20, 1180 Brussel. Tel. bur. (02)629.25.89 (*5 september 1989/10 juni 1994*).

BOELENS-BOUVIER, Paule (23 décembre 1931), dr en sci. polit. et diplom., prof. à la Fac. Sci. polit., soc. et économ. de l'Univ. Libre de Bruxelles, directeur du Laboratoire de Prospective africaine, chemin des Oiseleurs 105, 1180 Bruxelles. Tél. (02)650.21.11. Fax (02)650.35.21 (*15 octobre 1980/16 avril 1986*).

CAHEN, Alfred (28 septembre 1929), dr en droit, cand. sci. soc., polit. et écon., ambassadeur de Belgique en France, rue du Magistrat 10, 1050 Bruxelles. Tél. (02)647.96.33. — En France : 9, rue de Tilsitt, F-75840 Paris Cedex 17 (France). Tél. pr. (1)42.65.93.95 ; bur. (1)44.09.39.39. Fax (1)47.54.07.64 (*7 avril 1993/10 juin 1994*).

DE HEN, Ferdinand J. (16 februari 1933), dr. wijsb. (musicologie), gew. hoogl. Univ. Gent, Ronsen Heirweg 32, 9700 Oudenaarde. Tel. pr. (055)49.80.22 ; bur. (09)264.41.27 (*22 mei 1989/10 juni 1994*).

DE MARET, Pierre D. (5 février 1950), dr en philos. et lett., lic. hist. de l'art et archéol. et en sci. soc., prof. ordin. Univ. Libre de Bruxelles, collab. scient. Mus. r. Afrique centrale, rue Edith Cavell 103b, 1180 Bruxelles. Tél. pr. (02)345.12.28 ; bur. (02)650.34.12. Fax (02)650.34.25. Téléx 23069 unilib b (*23 décembre 1987/30 avril 1993*).

EVERAERT, John G. (29 maart 1936), dr. in de geschied., gew. hoogl. Univ. Gent (koloniale en maritieme geschied.), Warande 1, 9620 Zottegem. Tel. pr. (09)360.13.72 ; bur. (09)264.40.00. Fax (09)264.41.75 (*13 oktober 1980/24 maart 1987*).

GRAULICH, Michel R. G. M. (26 décembre 1944), lic. en histoire, dr en philos. et lett. (hist. de l'art et archéol.), chargé de cours Univ. Libre de Bruxelles, directeur d'études à l'Ecole Prat. des Hautes Etudes (Paris), rue Général Gratry 23, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)734.18.33 ; bur. (02)650.24.64 (*1er février 1989/30 avril 1993*).

GRÉGOIRE, Claire (épse JANSSENS) (15 mai 1939), dr philol. et lett. (linguistique afric.), chargée de cours Univ. Libre de Bruxelles, collab. scient. Mus. r. Afrique centrale, av. Calypso 23, 1170 Bruxelles. Tél. pr. (02)660.15.52 ; bur. (02)769.52.11 (*12 février 1987/10 juin 1994*).

REYNTJENS, Filip L. A. Chr. (14 juni 1952), dr. in de rechten (Antw.), M. Laws (Lond.), hoogl. Univ. Antwerpen en Kath. Univ. Leuven, docent «Univ. Libre de Bruxelles», Keizerstraat 84, 2000 Antwerpen. Tel. pr. (03)231.75.80 ; bur. (03)218.06.69. Fax (03)218.06.66 (2 september 1987/10 juni 1994).

STOLS, Eddy O. G. (19 oktober 1938), dr. wijsb. en lett., lic. moderne geschied., gew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Toverbergstraat 5 bus 5, 3020 Veltem-Beisem. Tel. pr. (016)48.98.32 ; bur. (016)32.49.84 (30 maart 1977/13 maart 1985).

VELLUT, Jean-Luc (21 novembre 1936), lic. en histoire (Univ. Cath. de Louvain), Ph. D. (Australian National Univ.), prof. ord. Univ. Cath. de Louvain, rue E. Gossart 17 bte 3, 1180 Bruxelles. Tél. (02)343.90.34 (20 février 1986/5 décembre 1988).

VERHASSELT, Yola (14 augustus 1937), dr. in de wetensch., gew. hoogl. Vrije Univ. Brussel (menselijke aardrijksk.), vast secretaris Academie, Perckhoevelaan 19, 2610 Wilrijk. Tel. Univ. (02)629.33.81 en 629.33.82. Tel. Acad. (02)538.02.11 en (02)538.47.72. Fax Univ. (02)629.33.78. Fax Acad. (02)539.23.53. Telex Univ. 61051 vubco b (21 maart 1984/19 maart 1986).

Membres associés honoraires

Eregeassocieerde leden

BAPTIST, Albertus M. G. (12 september 1907), landbouwk. ir., Ph. D., erector, prof. emer. Univ. Gent, Patijntjestraat 61, 9000 Gent. Tel. (09)222.48.28 (2 september 1970/6 juillet 1979).

BÉZY, Fernand (1^{er} mars 1922), dr en droit et en sc. économ., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, rue de l'Elevage 28, 1340 Ottignies. Tél. (010)45.25.92 (3 septembre 1969/19 janvier 1988).

DORSINFANG-SMET, Annie (16 juillet 1911), dr philos. et lett., lic. histoire de l'art et arch., prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles, av. Orban 9 bte 9, 1150 Bruxelles. Tél. (02)771.93.68 (13 mars 1972/3 octobre 1979).

DRACHOUSSOFF, Vladimir (6 juin 1917), ir agron., dir. hon. de bureau d'étude, rue Gén. MacArthur 48, 1180 Bruxelles. Tél. (02)343.71.52 (25 septembre 1972/1^{er} février 1985).

NENQUIN, Jacques A. E. (20 december 1925), dr. en speciaal dr. kunstgeschied. en oudheidk., Master of Arts, Dr. Philos. (Univ. Cambridge, G.-B.), gew. hoogl. Univ. Gent, docent Vrije Univ. Brussel, Francisco Ferrerlaan 114, 9000 Gent. Tel. (09)226.23.11 (11 mei 1982/31 januari 1994).

PÉTILLON, Léon A. M. (22 mai 1903), dr en droit, gouv. gén. hon. du Congo belge et du Ruanda-Urundi, square Goldschmidt 33, 1050 Bruxelles. Tél. (02)647.69.68 (25 juillet 1956/17 juin 1976).

PLASSCHAERT, Sylvain R. F. (13 mei 1929), dr. rechten, dr. econ. wetensch. (Kath. Univ. Leuven), Master of Laws (Harvard), gew. hoogl. Univ. Fac. St.-Ignatius Antwerpen (UFSIA) en College Ontwikkelingslanden, Univ. Centrum Antwerpen (RUCA), deeltijds hoofddocent Kath. Univ. Leuven, Heliotropenlaan 14, 1030 Brussel. Tel. pr. (02)241.40.89 ; bur. (03)220.41.07 (3 augustus 1978/ **10 februari 1995**).

VAN BILSEN, Anton A. J. (13 juni 1913), dr. recht., emer. hoogl. Univ. Gent, Mooi Loverlaan 1a, 1950 Kraainem. Tel. (02)731.28.66 (2 augustus 1972/ **14 oktober 1980**).

YAKEMTCHOUK, Romain (23 septembre 1925), dr sci. polit. et diplomat., prof. Univ. Cath. de Louvain, av. Hanne 5, 1450 Chastre-Villeroux-Blanmont. Tél. pr. (010)65.67.40 ; bur. (010)43.21.11 (3 septembre 1969/ **31 janvier 1994**).

Membres associés

Geassocieerde leden

BEGUIN, Hubert (26 juillet 1932), dr en sci. géogr., lic. en sci. économ. et financ., agr. de l'enseign. sup., prof. Univ. Cath. de Louvain, av. de l'Observatoire 10, 4000 Liège. Tél. pr. (041)52.91.35 ; bur. (010)47.28.73. Fax (010)47.28.77. Téléx 59037 ucl b (15 octobre 1980).

COLLARD, Patrice (1 januari 1945), dr. in de wijsb. en lett. (Rom. filol.), hoofddocent Spaanse en Hispano-Amer. literatuur en cultuur Univ. Inst. Antwerpen (U.I.A.), hoofddocent Spaanse taal- en letterk. Univ. Gent, Sint-Lievenslaan 131, 9000 Gent. Tel. pr. (09)223.87.37 ; bur. (03)820.28.13 en (09)264.40.65. Fax bur. (03)820.28.23 en (09)264.41.95 (12 april 1995).

DEVISCH, René J. C. (20 januari 1944), dr. sociale wetensch. (antropologie), gew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, hoogl. «Univ. Cath. de Louvain», Blandenstraat 240, 3053 Haasrode. Tel. pr. (016)40.15.17 ; bur. (016)28.60.45 en 28.60.07. Fax (016)28.60.00 (16 maart 1988).

HAERINCK, Ernie (20 juni 1949), dr. kunstgeschied. en oudheidk., hoofddocent archeologie v. h. Nabije Oosten, fac. Lett. en Wijsb., Univ. Gent, Waterhoenlaan 49, 9032 Wondelgem. Tel. pr. (09)253.68.72 ; bur. (09)264.41.33. Fax (09)264.41.95 en 264.35.73 (4 juni 1994).

HOUYOUX, Joseph S. P. (26 avril 1938), dr en sociol. et lic. en criminol., prof. et secr. acad. à l'Inst. Cath. des Hautes Et. Comm. (ICHEC), allée de la Peupleraie 17, 1300 Wavre. Tél. (010)22.21.17. Fax (02)739.38.03 (31 mars 1982).

KLENER, Julien (16 oktober 1939), lic. Oosterse taalk. en gesch., dr. Oosterse filol., hoofddoc. Univ. Gent en „Univ. de Liège”, S. Dupuislaan 282 bus 59, 1070 Brussel. Tel. en fax pr. (02)522.40.80 ; bur. (09)264.35.59 — In Frankrijk : av. de Suffren 78, Escalier A2, 75015 Paris. Tel. (1)42.19.08.89 (22 augustus 1995).

LEGROS, Hugues (21 juin 1964), dr en philos. et lettres (histoire), chargé de cours à l'Univ. Libre de Bruxelles et chargé de recherches au FNRS, «Junior professional officer» du PNUD, rue A. Robert 57, 1315 Sart-Risbart. Tel. pr. (010)88.92.72 ; bur. (02)650.33.96. Fax (02)650.43.37 (22 août 1995).

LESTHAEGHE, Ronny J. L. (2 juni 1945), Ph. D. in soc. wetensch., prof. en decaan Fac. Econ., Soc. en Pol. Wetensch. (Vrije Univ. Brussel), Boesbeeklaan 35, 9051 Gent. Tel. bur. (02)629.20.37. Fax (02)629.22.82. Telex 61051 vubco b (27 februari 1986).

NAHAVANDY, Firouzeh (3 octobre 1955), dr en sci. soc., chargée de cours Univ. Libre de Bruxelles, place Marie-José 6, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)648.01.38 ; bur. (02)650.34.50 (7 avril 1993).

NEYT, François (17 juillet 1939), religieux, dr en philos. et lett., chargé de cours à l'Univ. Cath. de Louvain, Abbaye de Clerlande, allée de Clerlande 1, 1340 Ottignies. Tél. pr. (010)41.77.58 et (010)41.74.63. Fax (010)41.80.27 (4 juin 1994).

RAYMAEKERS, Paul E. J. (28 juillet 1930), dr en sci. comm. et consul., prés. Bureau d'Etudes pour un Développement harmonisé (BEDH, Bruxelles), av. des Chênes 23, 1640 Rhode-St-Genèse. Tél. (02)358.55.40. Fax (02)358.36.80 (*13 mars 1972/7 avril 1993*).

VAN NOTEN, Francis (28 april 1938), dr. in Afr. taalk. en geschied., lic. in kunstg. en oudheidk., hoofdconservator Koninkl. Musea v. Kunst en Geschied., hoofddocent Kath. Univ. Leuven, Peperstraat 62, 1910 Nederokkerzeel. Tel. pr. (016)65.54.54 ; bur. (02)741.72.00. Fax (02)733.77.35 (7 april 1993).

VERMEULEN, Julien (29 november 1953), lic. Germ. filol., dr. Afrik. gesch. en filol., docent Vrije Hogeschool voor Technol. en Informatica (Kortrijk), Bellegemkerkdreef 14, 8510 Kortrijk-Bellegem. Tel. pr. (056)22.24.03 (22 augustus 1995).

VERMEULEN, Urbain (28 december 1940), dr. lett. en wijsb., lic. Oost. taalk. en gesch., hoogl. Kath. Univ. Leuven, buitengew. hoogl. Univ. Gent, Bunderhof 13, 9050 Gentbrugge. Tel. pr. (09)230.95.22 ; bur. (016)32.49.31. Fax (016)32.50.25 (31 oktober 1994).

Membres correspondants honoraires

Erecorresponderende leden

AKINOLA AGUDA, Timothy (10 juin 1923), dr en droit, LLM et Ph. D. en droit africain, juge à la Cour Suprême du Nigéria, dir. de l'«Inst. of Advanced Legal Studies», 16, Eric Moore Close, P.O. Box 5282, Surulere, Lagos (Nigeria) (19 avril 1983/**1^{er} février 1989**).

ALLOTT, Antony (30 juin 1924), prof. emer. of African Law, University of London, ret. prof. of African and Comparative Law, Univ. of Buckin-

gham, Sorbrook Mill, Lower Grove, Bodicote, Banbury, Oxon, OX15 4AU (England). Tel. (1295)72.01.42. Fax (1295)72.16.64 (19 octobre 1979/5 septembre 1989).

BIEBUYCK, Daniel P. D. (1 oktober 1925), dr. in filos. en lett., H. Rodney Sharp emer. prof. of Anthropol. and Humanities, Univ. of Delaware, Arthur Golding Eminent Scholar of African Art, Univ. of South. Florida, 4300 S.V.S. Highway 1, suite 33477-1125 Jupiter, Florida 33477-1125 (U.S.A.) (27 augustus 1958/31 januari 1994).

BONTINCK, Frans R. (16 augustus 1920), lid van de Congreg. van Scheut, dr. in de kerkelijke geschied., emer. hoogl. aan de «Fac. de Théol. cathol. de Kinshasa», Scolasticat C.I.C.M., B.P. 215, Kinshasa XI (Zaïre) (1 maart 1967/11 oktober 1985).

FLACK, Michael (12 septembre 1920), prof. emer. of Intern. and Intercultural Affairs, elected active member Acad. of Sci. New York, 399 «O» Street, S.W. Washington, D.C. 20024 2901 (U.S.A.). Tél. (202)484.8031 (19 octobre 1979/24 octobre 1985).

MBAYE, Keba (5 août 1924), diplômé d'ét. sup. de droit privé et breveté de l'Ecole nation. de la France d'Outre-Mer, Premier Prés. hon. de la Cour suprême du Sénégal, ancien vice-prés. de la Cour intern. de Justice, rue «G», angle rue Léon Gontran Damas, B.P. 5865, Dakar-Fann (Sénégal). Tél. 25.55.01. Fax 25.60.77 (20 mai 1981/31 janvier 1994).

MIÈGE, Jean-Louis (20 août 1923), dr ès lettres, dir. Unité d'Enseignem. et de Rech. méditerranéennes, Univ. Aix-en-Provence, 5, rue Voland, F-04100 Manosque (France). Tél. 92.87.51.12 (11 juillet 1986/16 février 1989).

OLIVER, Roland A. (30 mars 1923), dr en philos. et lettres, Frilsham Wood-house, Nr. Newbury, Berkshire RG16 9XB, England. Tel. (1635)20.14.07 (3 mars 1962/1^{er} février 1989).

RAINERO, Romain H. (27 juin 1929), dr en sci. polit., dr ès histoire, prof. Univ. de Milan, 13, via Podgora, I-20122 Milano (Italie). Tél. pr. (02)541.00.407 ; bur. (02)760.74.203. Fax (02)760.04.700 (1^{er} février 1989/10 février 1995).

ROCHER, Ludo (25 april 1926), dr. in de rechten en in de wijsb. en lett., geaggreg. prof. Vrije Univ. Brussel, prof. of Sanskrit and W. Norman Brown Prof. of South Asian Studies, chairman of the Department of Oriental Studies, c/o University of Pennsylvania, Philadelphia, PA 19104 (U.S.A.) (16 september 1965/31 januari 1994).

SENGHOR, Léopold S. (9 octobre 1906), homme de lettres, ancien prés. de la Républ. du Sénégal, membre de l'Acad. française, 1, square de Tocqueville, F-75017 Paris (France). Tél. (1)42.67.27.06. — Au Sénégal : B.P. 5106, Dakar-Fann (Sénégal) (24 mars 1965/18 janvier 1979).

TÉVOÉDJRÈ, Albert (10 novembre 1929), dr ès sci. écon. et soc., secr. gén. de l'Assoc. mondiale de Prospective soc. (AMPS), 5, route des Morillons, CH-1218 Grand-Saconnex-Genève (Suisse). Tél. pr. (022)798.91.06 ; bur. (022)798.51.57 et 791.61.87. Fax (022)791.03.61. Télex 415730 oik ch. — Au Bénin : «Le Refuge du Pèlerin», B.P. 1501, Porto-Novo (Rép. Pop. Bénin). Tél. 21.48.33 et 21.44.27. Fax 21.39.65. Télex 1131 cb tlx Porto-Novo (20 mai 1981/12 avril 1995).

Membres correspondants

Correspondende leden

ARIS, Michael (27 mars 1946), B. A. Modern History, Ph. D. Tibetan Liter., Research Fellow in Tibetan and Himalayan Studies St Antony's College (Oxford), 15 park Town, Oxford OX2 6SN (England). Tél. bur. (1865)51.04.38. Fax (1865)56523 (22 août 1995).

BENNETT, Norman (31 octobre 1932), prof. of History, c/o History Department, Boston Univ., 226, Bay State Rd, Boston, MA 02215 (U.S.A.) (19 octobre 1979).

BIZIMANA, Simon (4 février 1938), linguiste, c/o Institut de Recherche scientifique et technologique, B.P. 227, Butare (Rwanda). Tél. 395. Fax (250)30939 (23 décembre 1987).

DE SAINT MOULIN, Léon V. J. G. L. (17 décembre 1932), dr en hist., prof. aux Fac. Cath. de Kinshasa, chargé de recherches au CEPAS, B.P. 3064, Kinshasa (Zaïre) (11 juillet 1986).

IRELE, Francis A. (22 mai 1936), Bachelor of Arts, 876 Kenridge Court, Columbus, OH 43220 (U.S.A.). Tel. (614)538-1218 (3 août 1978).

KAJI, Shigeki (5 mars 1951), dr ès lett., prof à l'ILCAA, Tokyo Univ. of Foreign Studies, 4-51-21 Nishigahara, Kita-Ku, Tokyo 114 (Japon). Tél. pr. 81.4.24.21.7716 ; bur. 81.3.5974.3812. Fax 81.3.5974.3838 (4 juin 1994).

KAMBA MUZENGA, Jean-Georges (21 juin 1942), dr en linguist. africaine, prof. ord. à la Fac. des Lett. de l'Univ. de Lubumbashi et à l'I.S.P., secrét. gén. académique de l'Inst. Sup. Pédagog. de Lubumbashi (I.S.P.), B.P. 1796, Lubumbashi (Zaïre) (11 septembre 1985).

KANE, Mohamadou K. (5 février 1933), dr ès lettres, prof. Fac. Lett. et Sci. hum., Univ. Cheikh Anta Diop, Dakar-Fann (Sénégal). Tél. pr. 25.55.12 ; bur. 24.63.70, 25.50.73 et 25.26.25 (3 août 1978).

LAVROFF, Dmitri G. (10 novembre 1934), prés. hon. de l'Univ. de Bordeaux I, 35, place Pey-Berland, F-33076 Bordeaux Cedex (France). Tél. 56.01.81.40. Fax 56.44.97.81 (13 novembre 1979).

LIHAU EBUA.Libana la Molongo (29 septembre 1930), dr en droit, Harvard Law School, Human Rights Internet, Pound Hall 401, Cambridge, MA 02138 (U.S.A.) (3 août 1978).

LINARD de GUERTECHIN, Thierry (7 avril 1944), religieux, lic. en sci. géogr., lic. philos., bach. théol., prof. Univ. Cath. Rio de Janeiro, maîtr. démogr. Inst. brésil. de Développ., rua Bambina 115, Botafogo, 22251-050 Rio de Janeiro (Brésil). Tél. (021)286.85.22. Fax. (021)266.61.57 (7 avril 1993).

MABOGUNJE, Akinlawon Ladipo (18 octobre 1931), B.A. (Univ. Coll. Ibadan), M.A., Ph. D. (Univ. Coll. London), ret. prof. Univ. Ibadan, Executive Chairman Nat. Board for Community Banks, 13 Oba Olagegi Road, P.O. Box 2681, Bodija Estate, Ibadan (Nigeria) (16 mars 1988).

MUDIMBE, Valentin Y. (8 décembre 1941), dr en philos. et lettres, prof. d'Université, Dpts of French and Italian Comparative Lit., Classics, 09 Wilbur, Stanford University, Stanford, CA 94305-2210 (U.S.A.) (3 août 1978).

RAMESH, Attur (11 juillet 1938), dr en sci. (géogr.), Head Geography Depart., University of Madras, Madras 600 005 (Inde). Tél. bur. 568.778, ext. 303. Télex 416376 unom in (5 septembre 1989).

RIESZ, János (5 janvier 1941), dr en littérature comparée, prof. «Lehrstuhl für Romanische Literaturwissenschaft und Komparatistik» à l'«Universität Bayreuth», Kämmereigasse 5, 95440 Bayreuth (Allemagne). Tél. pr. (0921)52845 ; bur. (0921)55.35.66 et (0921)55.35.67. Fax bur. (0921)55.36.41 et (0921)55.36.27 (12 avril 1995).

SINGARAVELOU (23 mars 1945), dr ès-lettres, prof. géogr. Univ. de Bordeaux III, rue de Mandavit 48, F-33170 Gradignan (France). Tél. 56.75.08.50 (7 avril 1993).

WESSELING, Hendrik L. (6 augustus 1937), dr. geschied., Rector Netherlands Institute for Advanced Study (N.I.A.S.), Wassenaar, lid Koninkl. Nederlandse Akademie Wetenschappen, Academia Europaea, hoogl. Univ. Leiden, Wijttenbachweg 43, 2341 VX Oegstgeest (Nederland). Tel. pr. (0)711-73724 ; bur. (0)751-22700. Fax (0)1751-17162 (12 novembre 1990).

CLASSE DES SCIENCES
NATURELLES ET
MEDICALES

KLASSE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1995 : M. STOOPS, Georges, professor aan de Universiteit Gent, Tommelaan 8, 2640 Mortsel.

Vice-Directeur pour 1995 : M. BEGHIN, Ivan, professeur à l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, Nationalestraat 155, 2000 Antwerpen.

Membre d'honneur

Lid honoris causa

PLOWRIGHT, Walter (20 juillet 1923), DVSc, FRCVS, FRS, lately Head of Depart. of Microbiology (Institute for Research on Animal Diseases, Berks., England), Whitehill Lodge, Reading Road, Goring-on-Thames, Reading RG8 OLL (England). Tel. (1491)87.28.91. Fax (1491)87.25.67 (27 octobre 1986).

Membres titulaires honoraires

Erewerkende leden

ALEXANDRE, Jean M. N. (25 décembre 1925), dr en sci. géogr., lic. en sci. minéral. et géol., prof. émér. Univ. de Liège, prés. hon. Centre Coop. au Développ. Univ. de Liège (CECODEL), Bois de Mariomont 36, 4845 Jalhay. Tél. pr. (087)22.25.38 ; bur. (041)66.52.67. Fax (041)66.57.00. Telex 41397 univlg b (31 mars 1982/30 avril 1993).

BERNARD, Etienne A. (26 mai 1917), lic. en sci. mathém. et en sci. actuarielles, ancien dir. Centre de Recherches de l'INEAC, ancien conseiller du Dir. du PNUD, météorol. hon. Inst. r. Météorol. de Belgique, av. Winston Churchill 253, 1180 Bruxelles (6 octobre 1947/21 septembre 1984).

BOUHARMONT, Jules M. G. (19 juillet 1929), ir agron., lic. botan., dr en sci., prof. émér. Univ. Cath. de Louvain, av. des Fougères 15, 1301 Wavre. Tél. pr. (010)41.73.44 ; bur. (010)47.34.36. Télex 59037 ucl b (31 mars 1982/13 février 1995).

BOUILLON, Jean (20 décembre 1926), dr en sci., prof. émér. Univ. Libre de Bruxelles, rue Neuve 20, 5670 Viroinval. Tél. pr. (060)39.06.48 ; bur. (02)650.22.62 et 650.25.17. Fax (02)650.35.95. Télex 23069 unilib b (2 avril 1973/30 avril 1993).

CAP, Jozef A. (25 januari 1924), gewezen dir. van de Nationale Antilepradienst (Ethiopië), Ten Bos 19, 9100 Nieuwkerken-Waas. Tel. (03)777.16.97 (10 oktober 1979/4 december 1989).

DECELLE, Jean E. (29 juin 1925), ir agron. (groupe eaux et forêts), chef Départ. hon. du Mus. r. Afrique centrale, av. A. Valkeners 5 bte 8, 1160 Bruxelles. Tél. (02)673.77.81 (31 mars 1982/30 avril 1993).

DE LANGHE, Edmond (24 augustus 1929), landbouwk. ir. (afdeling Tropen), dr. in de landbouwwetensch., prof. emer. Kath. Univ. Leuven, Leeuwerikenstraat 47/82, 3001 Heverlee. Tel. pr. (016)40.74.68 ; bur. (016)22.09.31, post 1420. Fax (016)22.00.98. Telex 25941 elekul b (20 april 1984/13 februari 1995).

DELHAL, Jacques M. J. (22 septembre 1928), dr en sci. géol. et minéral., chef de section hon. du Mus. r. Afrique centrale, Clos Manuel 17 bte 4, 1150 Bruxelles. Tél. pr. (02)770.70.76 ; bur. (02)769.54.60 (2 avril 1973/13 février 1995).

DE SMET, Marcel Ph. (10 augustus 1922), dr. in de geneesk., endocrin chirurg, gewezen geneesh.-dir. NILCO, Rodedreef 39, 2970 Schilde. Tel. (03)353.85.24 (19 maart 1959/29 februari 1988).

D'HOORE, Jules L. M. (7 mei 1917), ir. scheik. en landbouwindustr., dr. landbouwwetensch., emer. gew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Schoonzichtlaan 94, 3020 Winksele (Herent). Tel. (016)48.83.74 (6 december 1977/20 juli 1984).

EYCKMANS, Luc A. F. (23 februari 1930), dr. in geneesk., geaggr. hoger onderw., ere-dir. Prins Leopold Inst. Trop. Geneesk. (Antwerpen), Wildenhoege 26, 3020 Winksele-Herent. Tel. pr. (016)22.05.96 (3 augustus 1978/14 april 1995).

FAIN, Alexandre M. A. J. (9 août 1912), dr en méd., prof. hon. de l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers) et de l'Univ. Cath. de Louvain, membre tit. Acad. r. Méd. Belgique, av. de Mai 181 bte 8, 1200 Bruxelles. Tél. (02)772.85.69 (4 février 1956/3 avril 1980).

FIEREMANS, Carlos L. J. (2 september 1922), burgerl. mijnir. en aardk. ir., Hofveld 20, 1730 Asse. Tel. (02)452.62.96. Fax (02)452.33.31 (3 september 1969/29 februari 1988).

JADIN, Jean B. J. Ch. (29 août 1906), dr en méd., dir. de laboratoire hon., prof. hon. de l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), Rosier 16, 2000 Antwerpen. Tél. (03)232.56.76 (21 janvier 1953/17 juin 1976).

JANSSENS, Pieter G. P. M. (18 juli 1910), dr. in de genees-, heel- en verlosk., ere-dir. Prins Leopold Inst. Trop. Geneesk., «Sparrenkrans», Vogelsanck 12, 2970 Schilde - 's-Gravenwezel. Tel. (03)353.16.90 (8 juli 1960/6 mei 1969).

LEPERSONNE, Jacques (26 octobre 1909), ir-géol., chef de départ. hon. du Mus. r. Afrique centrale, av. de la Joyeuse-Entrée 14 bte 5, 1040 Bruxelles. Tél. (02)231.08.16 (8 octobre 1946/10 octobre 1979).

MEYER, Joseph (8 mars 1924), ir agron., lic. en sci. botan., dr en sci. agron., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, av. Reine Fabiola 26, 1340 Ottignies. Tél. pr. (010)41.31.65. Téléx 59037 ucl b (13 mars 1972/4 décembre 1989).

MORTELmans, Jos M. H. (25 mei 1924), dr. in de diergeneesk., prof. emer. Prins Leopold Instit. Trop. Geneesk. (Antwerpen) en Kath. Univ. Leuven, Beukenlaan 2 bus 8, 2020 Antwerpen. Tel. (03)827.16.64 (10 september 1968/4 december 1989).

NICOLAÏ, Henri J. M. N. (11 février 1929), dr ès lett., lic. en sci. géogr., prof. ord. émér. Univ. Libre de Bruxelles, bd A. Reyers 41 bte 6, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)734.39.95 ; bur. (02)650.50.77. Fax (02)650.50.92. Téléx 23069 unilib b (17 octobre 1980/13 février 1995).

OPSMER, Joseph E. L. A. M. Gh. (6 décembre 1907), ir agron., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, av. de l'Orée 22 bte 13, 1050 Bruxelles. Tél. (02)649.77.97 (21 février 1953/17 juin 1976).

RAUCQ, Paul E. E. M. (24 mai 1920), dr en sci. géol. et minéral., dr en sci. géogr., géol.-consultant, rue Marie-Thérèse 37, 1040 Bruxelles. Tél. pr. (02)230.96.13 (8 juillet 1960/16 avril 1986).

REYNDERS, Marcel I. (24 mei 1926), landbouwk. ir. (waters en bossen), dr. landbouwk. wetensch., ere-docent tropische bosbouw Univ. Gent, Grote Thems 18, 8490 Varsenare (Jabbeke). Tel. pr. (050)38.49.75 (14 mei 1982/4 februari 1994).

SEMAL, Jean (8 mai 1928), ir agron., dr en sci. agron., prof. hon. Fac. Sci. agron. Gembloux, av. du Venezuela 23, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)673.23.04 ; bur. (081)62.24.31. Fax (081)61.01.26. Téléx 59482 fsagx b (31 mars 1982/13 février 1995).

SYMOENS, Jean-Jacques (21 maart 1927), dr. plantk., lic. scheik., erevast secretaris Academie, emer. hoogl. Vrije Univ. Brussel en «Univ. Mons-Hainaut», voorz. Nat. Comité v. Biol. Wet., Saint-Quentinstraat 69, 1040 Brussel. Tel. pr. (02)230.85.33 ; Univ. (02)629.34.13 en 629.34.21. Fax Univ. (02)629.34.13. Telex 61051 vubco b (18 februari 1964/1 januari 1995).

SYS, Carolus C. (25 december 1923), landbouwk. ir., dr. in de landbouw-wetensch., emer. gew. hoogl. Rijksuniv. Gent, James Ensorlaan 33, 9051 Gent. Tel. (09)222.68.48 (6 december 1977/14 februari 1989).

VAN DER VEKEN, Paul A. J. B. (15 augustus 1928), dr. in de wetensch. (plantk.), emer. gew. hoogl. Univ. Gent, Rijvisschepark 12, 9052 Zwijnaarde. Tel. pr. (09)222.93.24 ; bur. (09)264.50.72 en 264.50.56. Fax (09)264.53.34 (3 augustus 1978/**13 februari 1995**).

VIS, Henri L. (25 oktober 1928), dr. geneesk., prof. emer. «Univ. Libre Bruxelles», Petit Bruxelles 6, 7866 Bois-de-Lessines. Tel. pr. (068)33.43.90 ; bur. (02)477.25.71 (6 december 1977/**13 februari 1995**).

Membres titulaires

Werkende leden

BEGHIN, Ivan D. P. (24 mars 1932), dr en méd., Master of Science, prof. Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), «gastprof. fac. landbouwk. en toegep. biol. wet. Univ. Gent», Nationalestraat 155, 2000 Antwerpen. Tél. pr. (02)537.46.15 ; bur. (03)247.63.84. Fax (03)247.62.57. Téléx 31648 tropic b (*18 septembre 1970/21 octobre 1980*).

DE DAPPER, Morgan J. (17 juli 1947), dr. wetensch. (aardrijksk.), hoofddocent Universiteit Gent, Soudanlaan 3, 9800 Sint-Martens-Leerne (Deinze). Tel. pr. (09)282.84.14 ; bur. (09)264.46.90. Fax (09)264.49.97. Telex 12754 rugent b (*4 september 1989/30 april 1993*).

DE MEUTER, Frans A. J. (4 augustus 1932), dr. genees-, heel- en verloskunde, geaggr. hoger onderw., dir. Pasteur Instit. van Brabant, buitengew. hoogl. Vrije Univ. Brussel, Beneluxlaan 3, 1800 Vilvoorde. Tel. pr. (02)251.37.08 ; bur. (02)373.32.66 (*27 februari 1986/4 maart 1987*).

GIGASE, Paul L. (9 juni 1930), dr. genees-, heel- en verloskunde, tropische geneesk., geneesh.-hygiénist, geneesh.-specialist (klinische biologie), arts, hoogl. Prins Leopold Inst. Trop. Geneesk. (Antwerpen) en Univ. Gent, Ahornenlaan 2, 2610 Antwerpen. Tel. pr. (03)827.83.73 ; bur. (03) 247.62.27. Fax (03)247.62.31. Telex 31648 tropic b (*12 november 1990/23 november 1994*).

MICHA, Jean-Claude (11 août 1941), dr en sci. zool., prof. ord. aux Fac. Univ. N.D. Paix (Namur), prof. (pisciculture) Univ. Cath. de Louvain, rue Linette 19, 4122 Plainevaux. Tél. pr. (041)71.59.90 ; bur. (081) 72.43.61. Fax (081)72.44.20. Téléx 59222 facnam b (*10 mai 1983/10 juin 1994*).

STOOPS, Georges J. (12 augustus 1937), dr. wetensch. (aard- en delfstofk.), gew. hoogl. Univ. Gent, Tommelaan 8, 2640 Mortsel. Tel. pr. (03) 440.21.15 ; bur. (09)264.45.61. Fax (09)264.49.91. Telex 12754 rugent b (*16 maart 1988/30 april 1993*).

THOREZ, Jacques M. L. M. (13 juillet 1937), dr sci. géol. et minéral., prof. ord. Univ. de Liège, rue des Semailles 23, 4030 Grivegnée. Tél. pr. (041)43.13.36 ; bur. (041)56.22.08, ext. 428 (31 mars 1982/9 mai 1988).

THYS VAN DEN AUDENAERDE, Dirk F. E. (14 maart 1934), landbouwk. ir. (waters en bossen), dr. landb. wetensch., lic. dierk. wet., dir. Kon. Mus. Midden-Afrika, hoogl. Kath. Univ. Leuven, P. Marchandstraat 17, 1970 Wezembeek-Oppem. Tel. pr. (02)767.92.14 ; bur. (02)769.52.11, post 237. Fax (02)767.02.42. Telex 27048 bugeo b (3 augustus 1978/13 augustus 1985).

WÉRY, Marc J. P. (21 octobre 1935), dr en méd., prof. à l'Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), Valkenlaan 6, 2900 Schoten. Tél. pr. (03)658.86.61 ; bur. (03)247.63.55. Fax (03)216.14.31. Télex 31648 tropic b (1^{er} février 1985/10 juin 1994).

Membres associés honoraires

Eregeassocieerde leden

BOLYN, Jacques H. L. (17 décembre 1926), dr en sci. agron., prof. hon. à la Chaire de Foresterie des Pays Chauds, Fac. des Sci. agron. Gembloux, rue Elisabeth 25, 5030 Gembloux. Tél. pr. (081)61.01.58 (1^{er} février 1985/31 janvier 1994).

BOUILLON, Albert J. (25 août 1916), prêtre missionnaire C.I.C.M., dr en sci. zool., ancien prof. de l'Univ. nat. du Zaïre (campus Kinshasa), prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, place Croix du Sud 5 bte 8, 1348 Louvain-la-Neuve. Tél. (010)47.34.10 (29 août 1967/31 mars 1982).

BURKE, Jean A. (11 maart 1921), dr. genees-, heel- en verlosk., dipl. trop. geneesk., lic. en geaggr. in lichamel. opvoed., Paul Michielslaan 57, 8400 Oostende. Tel. pr. (059)70.68.58 (3 augustus 1978/16 mei 1986).

DE HEINZELIN DE BRAUCOURT, Jean (6 augustus 1920), dr. geol. en mineralog. wetensch., dr ès sci. (Paris), lic. chem. wetensch., prof. emer. Rijksuniv. Gent, «prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles», wet. medewerker Kon. Belg. Inst. Wet., Brusselsestwg. 292, 1950 Kraainem. Tel. (02)767.65.81 (6 december 1977/11 oktober 1985).

DE SCOVILLE, Albert (baron) (8 février 1922), dr en méd., méd.-hygiéniste, diplômé en méd. trop., prof. émér. de l'Univ. de l'Etat à Liège, prof. hon. de l'Univ. off. d'Elisabethville, secrét. perp. de l'Acad. r. Méd. Belgique, av. de Cointe 14, 4000 Liège. Tél. pr. (041)52.83.69 ; bur. (02)511.24.71 et 511.15.42. Fax (02)502.07.12 (20 février 1986/19 janvier 1988).

DUDAL, Raoul J. A. (1 mei 1926), landbouwk. ir., dr. in de landbouwwet., emer. buitengew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, Vital Decosterstraat 102,

3000 Leuven. Tel. bur. (016)23.13.81. Fax (016)23.06.07. Telex 27210
kuland (10 oktober 1979/**31 januari 1994**).

GOSSE, Jean-Pierre (14 mai 1924), ir agron. (groupe des eaux et forêts),
ichtyologue, chef de Section hon. à l'Inst. r. Sci. nat. Belg., bd de la
Meuse 115, 5100 Jambes. Tél. pr. (081)30.04.02 ; bur. (02)648.04.75
(1^{er} février 1985/**5 septembre 1989**).

GOUROU, Pierre (31 août 1900), agr. d'histoire et de géogr., dr ès lett., prof.
hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles, place Constantin Meunier 13, 1180
Bruxelles. Tél. (02)344.35.30 (13 février 1952/**17 juin 1976**).

LAWALRÉE, André G. C. (2 février 1921), dr en sci. bot., chef de Départ.
hon. Jardin bot. nat. de Belgique, av. Van Elderen 3, 1160 Bruxelles.
Tél. pr. (02)672.17.72 ; bur. (02)269.39.05 (31 mars 1982/**7 mai 1986**).

LECHAT, Michel F. (30 avril 1927), dr en méd., agrégé ens. supér. (U.C.L.),
Dr. Public Health (Johns Hopkins Univ.), prof. émér. Univ. Cath. de
Louvain, rue des Trois Tilleuls 109, 1170 Bruxelles. Tél. et fax pr.
(02)673.24.76 ; bur. (02)764.33.20. Fax (02)764.33.28 (1^{er} février 1989/
7 avril 1993).

MARSBOOM, Robert P. H. M. (7 juli 1926), dr. veter. geneesk., vice-
chairman Janssen Research Council, président Fédération européenne
Santé animale, Gierlebaan 7, 2350 Vosselaar. Tel. (014)61.15.24. Fax
(014)61.81.68 (3 augustus 1978/**31 januari 1994**).

PATTYN, Stefaan R. (9 september 1927), dr. in genees-, heel- en verlosk.,
ere-gew. hoogl. Univ. Inst. Antwerpen (U.I.A.), buitengew. hoogl. Prins
Leopold Inst. Trop. Geneesk. (Antwerpen), C. Huysmanslaan 30 bus
4, 2020 Antwerpen. Tel. pr. (03)238.43.40 ; bur. (03)247.63.18. Fax
(03)247.63.33 (3 augustus 1978/**7 april 1993**).

SAINTRANT, Antoine J. F. M. (28 mars 1927), dr en droit, lic. en sci.
polit. et soc., administr. gén. hon. de la Coopération, ancien ambassadeur,
ancien prés. du Conseil FAO, av. des Nerviens 65 bte 6, 1040 Bruxelles.
Tél. et fax (02)736.57.52 (17 octobre 1980/**7 avril 1993**).

SCHYNS, Charles (chevalier) (6 juin 1915), dr en méd., maître de conférences
et représentant légal pour l'Afrique centrale de l'Inst. Méd. trop. Prince
Léopold (Anvers), rue François Gay 33, 1150 Bruxelles. Tél. pr.
(02)770.16.59 ; bur. (02)218.61.70 (17 octobre 1980/**21 novembre 1983**).

SOYER, Louis P. (14 octobre 1906), ir agron., ancien secrét. gén. de l'Inst.
pour la Recherche scient. en Afrique centrale (IRSAC), bd Louis
Schmidt 96, 1040 Bruxelles. Tél. (02)734.29.47 (19 mars 1959/**3 octobre
1979**).

Membres associés

Geassocieerde leden

BELOT, Jean (23 novembre 1951), dr en méd. vétér., dr en sci., assistant à l'Inst. de Méd. trop. Prince Léopold (Anvers), Nationalestraat 155, 2000 Antwerpen. Tél bur. (03)247.63.84. Fax (03)216.14.31. — c/o Ambabel Lusaka Zambia, rue des Quatre Bras 2, 1000 Bruxelles (12 avril 1995).

BRAEKMAN, Jean-Claude (11 octobre 1942), dr en sci. chim., prof. à l'Univ. Libre de Bruxelles (chim. organ.), av. Sainte-Thérèse 7, 1640 Rhode-St-Genèse. Tél. pr. (02)358.27.25 ; bur. (02)650.29.61. Fax (02)650.27.98. Télex 23069 unilib b (2 mars 1984).

DELIENS, Michel L. C. (27 février 1939), dr en sci. géol. et minéral., chef de Section à l'Inst. r. Sci. nat. Belg., av. des Cerisiers 177, 1200 Bruxelles. Tél. pr. (02)735.31.84 ; bur. (02)627.43.23. Fax (02)646.44.33 (20 février 1986).

GEERTS, Stanny R. A. (15 juni 1949), dr. in de veeartsenijkunde, hoogl. en hoofd v. d. afdel. Tropische Diergeneesk. Instituut Tropische Geneskunde Prins Leopold (Antwerpen), Boskouter 148, 2070 Zwijndrecht. Tel. pr. (03)252.88.43 ; bur. (03)247.62.62. Fax (03)216.14.31. Telex 31648 tropic b (4 juni 1994).

GOYENS, Philippe (12 januari 1950), dr. in de genees-, heel- en verlosk., adj.-kliniekhoofd dienst kindergeneeskunde Univ. Kinderziekenh. Kon. Fabiola (VUB), Sint-Pietersst. 41, 1040 Brussel. Tel. pr. (02)640.88.45 ; bur. (02)477.25.81. Fax bur. (02)477.25.63 (12 april 1995).

JADIN, Jean-Marie (29 avril 1940), dr en méd., chirur. et accouchem., spéc. méd. trop. et biol. clin., chef de serv. de biol. clin. à l'Hôpit. de Jolimont, av. de l'Ermitage, 5000 Namur. Tél. pr. (081)74.59.04 ; bur. (02)506.51.11 et (064)23.30.11. Fax bur. (064)23.38.47 (12 avril 1995).

LE RAY, Dominique (22 août 1940), dr sci. (biologiste), prof. Inst. Méd. trop. Prince Léopold (Protozoologie), Koningshoflei 4, 2900 Schoten. Tél. pr. (03)658.67.52 ; bur. (03)247.63.55. Fax (03)247.63.62. Télex 31648 tropic b (22 avril 1989).

MALAISSE, François P. (21 janvier 1934), ir agronome, dr en sci. botaniques, prof. ord. Fac. Sci. agron. Gembloux, chargé de cours Univ. Mons-Hainaut, prof. visit. Univ. de Lubumbashi et «Vrije Univ. Brussel», Hof ter Weerde 76, 1850 Grimbergen. Tél. pr. (02)269.81.18 ; bur. (081)62.22.45. Fax (081)61.45.44 (23 décembre 1987/16 avril 1994).

MARAITE, Henri (22 juillet 1941), ir agr. (eaux et forêts), dipl. en sylvicult. trop., dr en sci. agr., prof. resp. de l'unité de phytopathologie, fac. sci.

agr. Univ. Cath. de Louvain, rue de la Citronnelle 13, 1348 Louvain-la-Neuve. Tél. pr. (010)45.18.19 ; bur. (010)47.37.49. Fax (010)47.86.97 (4 juin 1994).

PIOT, Peter (baron) (17 februari 1949), dr. genees-, heel- en verlosk., geaggreg. hoger onderw., diensthoofd Lab. Microbiol. Prins Leopold Inst. Trop. Geneesk. (Antwerpen), Kard. Mercierlei 60, 2600 Berchem. Tel. pr. (03)230.12.72 ; bur. (03)247.63.20. Fax (03)216.14.31. Telex 31648 tropic b (13 februari 1987).

PORTAELS, Françoise (11 juillet 1944), dr en Sci., prof. à l'Inst. de Méd. tropicale Prince Léopold (Anvers), av. E. Demolder 72, 1030 Bruxelles. Tél. pr. (02)242.45.09 ; bur. (03)247.63.24. Fax (03)247.63.33. Telex 31648 tropic b (28 juillet 1994).

RAMMELOO, Jan (18 december 1946), dr. in de wet. (plantk.), dir. Nat. Plantentuin v. België, Dorpsstraat 25, 1851 Humbeek. Tel. pr. (02) 269.74.03 ; bur. (02)269.39.05. Fax bur. (02) 270.15.67 (4 juni 1994).

ROBBRECHT, Elmar V. L. (12 februari 1946), dr. in de wet. (plantk.), werkleider-geaggregeerde Nat. Plantentuin van België, deeltijds hoofddoc. (dept. biologie) Univ. Inst. Antwerpen (U.I.A.), Gasthuisstraat 150, 9200 Dendermonde. Tel. pr. (052)22.18.08 ; bur. (02)269.39.05. Fax (02) 270.15.67 (4 juni 1994).

ROCHE, Emile E. (11 décembre 1937), dr en sci. natur., collab. sci. permanent du Musée r. de l'Afrique Centrale, maître de conf. Univ. de Liège, rue des Combattants 38, 6997 Erezée. Tél. pr. (086)47.73.02 ; bur. (02) 769.56.07. Fax (02)767.02.42 (31 octobre 1994).

RUWET, Jean-Claude (21 juillet 1935), dr sci. (zoolog.), prof. Univ. Liège (Inst. Zoolog., Lab. Ethologie), rue Longue Hayoulle 11-12, 4620 Fléron. Tél. (041)43.49.18 (12 novembre 1990).

SUSANNE, Charles (13 november 1943), dr. in de wetensch., gew. hoogl. Vrije Univ. Brussel, M. De Jongelaan 13, 1080 Brussel. Tel. pr. (02) 428.37.07 ; bur. (02)629.34.08. Fax (02)629.33.89. Telex 61051 vubco b (2 september 1987).

SWENNEN, Rony L. E. (14 augustus 1955), ir. in de landbouwk., dr. in de landbouwwet., hoogl. Landb. en Toegep. Biol. Wet. Kath. Univ. Leuven, Banhagestraat 73, 3052 Blanden. Tel. pr. (016)40.64.57 ; bur. (016)32.14.21. Fax (016)32.19.93. Telex 25941 elekul b (22 augustus 1995).

TOLLENS, Eric F. (21 oktober 1943), landbouwk. ir., M.A. in econ., Ph. D. in landbouwecon. (Michigan State Univ.), gew. hoogl. Kath. Univ. Leuven (Fac. landbouwwetensch.), Kortrijkstraat 152, 3210 Linden. Tel.

pr. (016)62.25.44 ; bur. (016)32.16.16. Fax (016)32.19.96. Telex 25941 elekul b (27 februari 1986).

VAN RANST, Eric A. P. (21 maart 1953), dr. in wet. (aard- & delfstofk.), hoofddoc. Geologisch Instituut, Univ. Gent, residentie «Greenpark», Pacificatielaan 61, 9000 Gent. Tel. pr. (09)222.57.97 ; bur. (09)264.46.26. Fax (09)264.49.97. Telex 12754 rugent (31 oktober 1994).

VERCRUYSSSE, Jozef (10 juni 1950), dr. in de diergeneesk. (trop. diergeneesk. en zoötechniek), docent en dir.-diensthoofd fac. diergeneesk., lab. voor parasitologie en parasitaire ziekten Univ. Gent., Coupure rechts 332, 9000 Gent. Tel. (09)225.04.69 ; bur. (09)264.74.00. Fax bur. (09)264.74.96 (12 april 1995).

Membres correspondants honoraires

Erecorresponderende leden

BOSE, Mahendra N. (3 mars 1925), M. Sc., Ph. D. en botan., retd. dir. Birbal Sahni Inst. of Palaeobotany, Fellow Indian Nat. Sci. Acad. and Indian Acad. of Sci., Member Norwegian Acad. of Sci. and Lett., B-965, Sector A. Mahanagar, Lucknow 226006 (India) (3 septembre 1969/ **31 janvier 1994**).

DA SILVA LACAZ, Carlos (19 septembre 1915), dr en méd., dir. du Laboratoire de Mycol. de l'«Instituto de Medicina Tropical» de São Paulo, Rua José Maria Lisboa 558-5° andar, CEP 01423-000 São Paulo (Brasil) (31 mars 1982/ **21 novembre 1983**).

DELSEMME, Armand H. (1er février 1918), dr en sci. phys., prof. of Astrophys. at the Univ. of Toledo, 2509 Meadow-Wood Dr., Toledo, Ohio 43606 (U.S.A.) (8 juillet 1960/ **20 février 1986**).

DUMONT, René F. (13 mars 1904), ir agron. et agron. trop., prof. hon. Inst. agron., 2, av. Roosevelt, F-94120 Fontenay-sur-Bois (France) (3 septembre 1969/ **18 janvier 1979**).

FOURNIER, Frédéric G. A. (13 décembre 1919), consultant Division des Sciences écologiques, UNESCO, 27, rue Jacques Lemercier, F-78000 Versailles (France). Tél. pr. (1)39.54.70.98 ; bur. (1)45.68.37.36. Fax (1)40.65.98.97. Téléx 204461 paris f (13 novembre 1979/ **20 février 1986**).

FRÈRE, Michel (25 mars 1929), ir agron. (trop. et subtrop.), prof. Fond. Univ. Luxembourgeoise, expert de la FAO e.r., av. Maurice 50 bte 12, 1050 Bruxelles. Tél. (02)648.39.07. — En Italie : 9, via Flaminia Vecchia, I-05030 Vigne di Narni (TR) (Italie). Tél. (0744)79.65.82 (1^{er} février 1989/ **10 février 1995**).

HIERNAUX, Jean R. L. (9 mai 1921), dr méd., dr ès sci. anthrop., dir. de recherche hon. au C.N.R.S., recteur hon. Univ. offic. Congo, prof. hon. Univ. Libre de Bruxelles, 15, rue Littré, F-75006 Paris (France). Tél. (1)45.48.82.21 (5 septembre 1957/11 juillet 1986).

HOGÉ, Alphonse R. (5 september 1912), dr. in de natuurwetensch., raadgever bij het «Institut Butantan» (São Paulo, Brasil), POB 11291, 01000 São Paulo, SP (Brasil). Tel. 211-8605 (18 oktober 1976/3 april 1980).

KAMESWARAN, S. (31 juillet 1923), dir. «Institute of Oto-Rhino-Laryngology», Indira Nagar 458, Madras 600020 (India) (10 octobre 1979/16 février 1989).

LONDERO, Alberto T. (3 juin 1921), dr en méd. (M.D.), Tuiuti 1809/201, 97015 Santa Maria, RS (Brasil). Tél. (055)221.24.68 (15 octobre 1980/23 décembre 1987).

MONOD, Théodore (9 avril 1902), dr ès sci. natur., membre de l'Inst. de France, prof. hon. Mus. nat. d'Histoire natur., dir. hon. de l'Inst. fondamental d'Afrique noire, 43, rue Cuvier, F-75005 Paris (France). Tél. pr. (1)45.26.79.50 ; bur. (1)40.79.37.50 (17 décembre 1962/18 janvier 1979).

RIOUX, Jean A. (25 mai 1925), dr en méd., prof. tit. à la Fac. de Méd., Inst. de Bot., Laboratoire de Parasitologie, Plateau de Piquet, Grabels (Hérault) (France). Tél. pr. 67.63.37.00 ; bur. 67.63.33.16 (3 août 1978/31 janvier 1994).

SNOECK, Jacques (18 septembre 1928), ir agron., 27, rue du Vallon, F-34830 Clapiers (France). Tél. pr. 67.59.44.22 (10 octobre 1979/10 février 1995).

SUBRAMANIAN, Chirayathumadom V. (11 août 1924), B. Sc. Hans, M.A., Ph. D., D. Sc., Senior Prof. de botan., Univ. Madras, Madras 600005 (India). Tél. pr. 42.32.99 ; bur. 84.87.78 (3 août 1978/31 janvier 1994).

TALLING, Jack F. (23 mars 1929), Honorary Res. Fellow, c/o The Freshwater Biological Association, Ambleside, Cumbria LA22 OLP (England). Tel. pr. (15394)428.36 ; bur. (15394)424.68 et 424.69. Fax (15394)469.14 (10 octobre 1979/10 février 1995).

UTZ, John (9 juin 1922), 6551 Ridgewood Drive, Pelican Bay, Naples, FL 33963-3433 (U.S.A.) (10 octobre 1979/29 février 1988).

VAN WAMBEKE, Armand (16 mei 1926), dr. landbouwk. wetensch., Prof. of Soil Sci., Bradfield and Emerson Halls, Cornell Univ., Ithaca, NY 14853 (U.S.A.). Tel. (607)255.17.38. Fax (607)255.86.15 (16 oktober 1986/31 januari 1994).

YANGNI-ANGATE, Antoine (30 décembre 1929), dr en méd., prof. de clinique chirurg., chirurgien chef de service au CHU de Treichville (Abidjan), doyen de la Fac. de Méd., Univ. d'Abidjan, B.P. V 166, Abidjan (Côte d'Ivoire) (22 février 1985/12 avril 1995).

Membres correspondants

Corresponderende leden

AKE ASSI, Laurent (10 août 1931), dr ès sci., ir agron., dir. du Centre nat. de Floristique, Univ. d'Abidjan, 22 B.P. 582, Abidjan 22 (Côte d'Ivoire) (15 octobre 1980).

ALONI KOMANDA (1936), dr en sc. agronom., ir-agronome, prof. ordin. et recteur Univ. Lubumbashi, B.P. 1825, Lubumbashi (Zaïre) (23 décembre 1987).

DELPEUCH, Francis (21 janvier 1949), ir agr., dr en sci., dir. de recherche à et responsable de l'Unité de Recherche 44 du dép. Santé de l'ORSTOM, ORSTOM-Laboratoire de Nutrition Tropicale, 911, av. Agropolis, BP. 5045, F-34032 Montpellier cedex 1 (France). Tél. pr. 67.72.54.89 ; bur. 67.61.74.66 ou 67.61.74.00. Fax bur. 67.54.78.00 (12 avril 1995).

ESWARAN, Hariharan (28 janvier 1941), M. Sc., Dr. Sc., Nat. Leader World Soil Resources, Soil Conservation Service, U.S. Department of Agriculture, P.O. Box 2890, Washington, D.C. 20013 (U.S.A.). Tél. bur. (202)475.53.33. Fax (202)447.45.93 (24 octobre 1988).

EUSEBIO, Josefa Sevilla (19 octobre 1935), Ph. D. (nutrition), prof. ord. Univ. of Philippines, # 4 Emerald Street, Umali Subdivision, College, Los Banos, Laguna 4031 (Philippines) (22 avril 1989).

HENRY, Marie-Claire C. (26 novembre 1947), dr en Méd., chercheur à l'Inst. Pierre Richet/OCCGE, B.P. 1500, Bouake 01, Côte d'Ivoire. Tél. 225-633746. Fax 225-63738 (31 octobre 1994).

HOPKINS, Donald R. (25 septembre 1941), M.D., M.P.H., Senior Consultant, 1840 North Hudson Avenue, Chicago, ILL 60614 (U.S.A.) (5 novembre 1986).

KREMER, H. Michel (15 juillet 1935), dr en méd., dr ès sc., prof. à la Fac. de Méd., Laboratoire de Parasitologie, 3, rue Koeberlé, F-67000 Strasbourg (France). Tél. 88.35.35.55. Fax 88.36.42.02 (13 novembre 1979).

LÉVÈQUE, Christian (26 octobre 1940), dr ès sc. (sci. naturelles), dir. de recherche à l'ORSTOM, affecté au siège de l'ORSTOM, 20, bd de la République, F-92210 Saint-Cloud (France). Tél. pr. (1)46.02.91.32 ; bur. (1)48.03.76.86. Fax (1)48.03.75.26 (23 décembre 1987).

MALINGREAU, Jean-Paul (1^{er} mars 1948), ir agr. (régions trop.), M. Sc. Hydrologie, Ph. D. Ecologie (UCD), dir. de recherches à l'Inst. des Applications de la Télédétection, 24, via Mazzini, 21014 Laveno (Italie). Tél. pr. 332-669759 ; bur. 332-789830. Fax 332-789073. Telex 380058 eur I (31 octobre 1994).

MEDINA, Ernesto (27 juillet 1938), dr sci. agron. (bot.), prof. d'Univ., Centro de Ecología, c/o Instituto Venezolano de Investigaciones científicas (IVIC), Aptdo 21827, Caracas 1010-A (Venezuela). Tél. 681.11.88. Fax 571.31.64 (3 août 1978).

ODHIAMBO, Thomas (4 février 1931), Ph. D. (Insect Physiol.), M. A. (Nat. Sci.), Director of the Research and Development Forum for Science-Led Development in Africa, P.O. Box 49849, Nairobi (Kenya). Tel.(2)56.42.57 et 56.77.87. Fax (2)56.43.76 (7 avril 1993).

TOURÉ, Saydil M. K. (6 octobre 1936), dr vétérinaire, conseiller techn. principal, directeur du Centre internat. de Recherche - Dévelopm. sur l'Elevage en Zone subhumide (URDES), B.P. 454 Bobo-Dioulasso 01 (Burkina Faso). Tél. 97.20.53 et 97.22.85. Fax 97.23.20 (13 novembre 1979).

CLASSE DES SCIENCES
TECHNIQUES

KLASSE VOOR TECHNISCHE
WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1995 : M. PAEPE, Roland, hoogleraar aan de Vrije Universiteit Brussel, Doorn 27, 9550 Herzele.

Vice-Directeur pour 1995 : M. MONJOIE, Albéric, professeur à l'Université de Liège, rue du Champs La-Haut 4, 4053 Embourg.

Membres titulaires honoraires

Erewerkende leden

CHARLIER, Jean J. J. H. G. (9 août 1926), ir civ. des constr., Grand'rout 176, 1428 Lillois-Witterzée. Tél. (02)384.28.57 (20 juillet 1960/**30 avril 1993**).

CUYPERS, Edward F. J. (31 decembre 1927), burg. scheepsbouwk. ir., hoogl. «Univ. Cath. de Louvain», Louislei 22, 2930 Brasschaat. Tel. (03)664.37.27 (3 september 1969/**30 april 1993**).

DE CUYPER, Jacques A. J. (28 mars 1929), ir civ. des mines et ir. civ. métallurgiste, M. Sc. mat. eng., prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, rue J. Jordaens 30 bte 1, 1050 Bruxelles. Tél. et fax pr. (02)646.42.44 (29 août 1967/**13 février 1995**).

DERUYTTERE, André E. A. (26 decembre 1925), burg. metaalk. ir., Ph. D. (metallurgy), emer. gew. hoogl. en ere-vice-rector Kath. Univ. Leuven, H. Hooverplein 24 bus 12, 3000 Leuven. Tel. pr. (016)22.81.35 ; bur. (016)32.12.71. Fax (016)32.17.01 (3 augustus 1978/**30 april 1993**).

EVRARD, Pierre L. A. F. (9 août 1914), ir civ. des mines et ir géol., prof. émér. de l'Univ. de Liège, Mierchamps 19, 6985 La Roche-en-Ardenne. Tél. (084)41.16.02 (21 août 1954/**12 février 1984**).

FIERENS, Paul J. Ch. (12 juin 1922), dr sci. chim., prof. émér. de l'Univ. de l'Etat à Mons, coordonnateur de projet de développement rural intégré, «La Mélézière», chemin de la Mélézière, 7061 Casteau. Tél. pr. (065)72.31.71 ; bur. (065)34.94.90. Fax (065)37.30.54. Télex 57764 uemons b (5 septembre 1957/**4 janvier 1988**).

GILLON, Luc P.A. (Mgr) (15 septembre 1920), dr en sci., recteur hon. Univ. Lovanium, prof. émér. de l'Univ. Cath. Louvain, administr. Centre d'Etud. nucléaires (Mol), rue du Blanc Try 23, 1301 Bierges. Tél. pr. (010)41.70.59 ; bur. (010)45.28.41. Fax (010)45.28.42 (25 juillet 1956/**16 avril 1986**).

HEYLBROECK, Gustaaf A. R. (15 november 1916), burg. bouwk. raadgevend ir., Kapellelaan 320, 1860 Meise-Eversem. Tel. pr. (02)269.11.01 (30 maart 1977/**20 juli 1984**).

JAUMOTTE, André L. (baron) (8 décembre 1919), ir civ. mécan. électr., prof. émér., rect. et présid. hon. de l'Univ. Libre de Brux., co-prés. de A.I.B.-Vinçotte (A-V), av. Jeanne 33 bte 17, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)647.54.13 ; bur. (02)650.32.71 et 650.36.45. Fax (02)650.35.93. Télex 23069 unilib b (27 février 1975/5 septembre 1985).

LAMOEN, Jean (5 mai 1907), ir civ. des constr., prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles et émér. de l'Univ. de Liège, Gitschotellei 367, 2140 Borgerhout. Tél. (03)321.26.14 (13 février 1952/10 octobre 1979).

LEDERER, André A. R. (9 janvier 1910), ir civ., dir. hon. de l'OTRACO, prof. émér. de l'Univ. Cath. de Louvain, adm. du Musée de la Dynastie, vice-prés. Acad. r. Marine, rue de la Tarentelle 15, 1080 Bruxelles. Tél. pr. (02)411.56.61 (25 juillet 1956/10 octobre 1979).

SOKAL, Raoul (7 juillet 1923), ir civ. des mines, maître de confér. émér. de l'Univ. Cath. Louvain, dir. adj. hon. à Electobel, rue du Marteau 55, 1040 Bruxelles. Tél. (02)230.68.16 et (071)72.84.04 (25 septembre 1972/14 février 1989).

STERLING, André (30 mars 1924), ir civ. des constr., prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles, av. du Pérou 29, 1050 Bruxelles. Tél. (02)672.94.02 (13 mars 1972/4 décembre 1989).

THONNARD, Robert L. G. (22 février 1928), ir civ. des mines et ir géol., prof. ord. à l'Univ. Libre de Bruxelles, chargé de cours Fac. polytechn. de Mons, Pré-au-Bois 3, 1640 Rhode-St-Genèse. Tél. (02)358.17.26 (3 septembre 1969/13 février 1995).

TILLÉ, René (16 juin 1926), ir civ. des mines, prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles, rue Léon Matheys 3, 1080 Bruxelles. Tél. (02)427.14.21 (4 septembre 1974/4 février 1994).

WAMBACQ, Roger F. A. (29 augustus 1924), burg. bouwk. ir., I. Van Beverenstraat 90, 1702 Groot-Bijgaarden. Tel. pr. (02)466.41.60 (15 oktober 1980/30 april 1993).

Membres titulaires

Werkende leden

CHARLIER, Jacques (28 août 1950), dr sci. géogr., cherch. qualifié FNRS, prof. Univ. Cath. de Louvain et APEC, Fond de Bondry 93, 1342 Limelette. Tél. pr. (010)41.19.02 ; bur. (010)47.28.79 et (010)47.28.73. Fax (010)47.28.77. Télex 59037 ucl b (7 avril 1993/10 juin 1994).

DEBEVERE, Johan M. J. (26 mei 1942), ir. scheik. en landbouwindustr., dr. landbouwwetensch., geaggr. hoger onderw., hoofddocent Univ. Gent, Grote Thems 31, 8490 Varsenare. Tel. pr. (050)38.90.45 ; bur. (09) 264.61.64. Fax (09)264.62.30 (12 november 1990/10 juni 1994).

- DEELSTRA, Hendrik A. (5 april 1938), dr. wetensch. (scheik.), hoogl. Univ. Inst. Antwerpen (U.I.A.), coördinator Belg. samenwerkingsproj. aan de Univ. van Burundi, c/o U.I.A., Dept. Farmacie, Universiteitsplein 1, 2610 Antwerpen. Tel. (03)820.27.15. Fax (03)820.27.34. Telex 33646 uia b (*11 mei 1982/13 augustus 1985*).
- DELRUE, Jan (14 januari 1939), burg. ir.-architect., gew. hoogl. (bouwen in de tropen, ziekenhuisbouw, rationalisatie van het bouwen, architectuurontwerpen) Kath. Univ. Leuven, Groene Weg 127, 3001 Heverlee. Tel. pr. (016)23.88.54 ; bur. (016)23.58.31 en 32.13.65. Fax (016)23.21.01 (*15 oktober 1980/23 maart 1988*).
- DE MEESTER, Paul J. A. (baron) (13 april 1935), burg. metaalk. ir., dr. in toegepaste wetensch., M. Sc. Met. Eng., dipl. «Inst. Nat. Sci. et Techn. Nucl.», gew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, St.-Jansbergsestwg. 211, 3001 Heverlee. Tel. pr. (016)20.01.16 ; bur. (016)32.13.01. Fax (016)32.19.20 (*30 maart 1977/15 oktober 1980*).
- DROESBEKE, Jean-Jacques (15 décembre 1942), dr mathémat., prof. Univ. Libre de Bruxelles, prof. extraord. Inst. sup. Ville de Bruxelles, av. Stuart Merril 69, 1190 Bruxelles. Tél. bur. (02)650.34.38. Fax (02)650.34.66 (*5 septembre 1989/23 novembre 1994*).
- FROMENT, Gilbert F. A. (1 oktober 1930), burg. scheik. ir., dr. toegepaste wetensch., gew. hoogl. Univ. Gent, Ruitersdreef 4, 9831 Deurle-St.-Martens-Latem. Tel. pr. (09)282.44.34 ; bur. (09)264.45.16. Fax (09) 264.49.99 (*30 maart 1977/15 oktober 1980*).
- GOOSSENS, Pierre J. E. (17 mars 1939), dr sci. géol., géologue minier et d'explorat., administr. dir. gén. de BUGECO s.a., chargé de cours Univ. de Liège, av. des Marnières 14, 1410 Waterloo. Tél. pr. (02)384.15.13 ; bur. (02)772.40.00. Fax (02)772.38.97. Télex 77048 b (*26 septembre 1986/1er septembre 1995*).
- LEENAERTS, Robert P. E. F. (7 novembre 1934), ir civ. chim., prof. ord. Univ. Cath. de Louvain, av. Guillaume Macau 13, 1050 Bruxelles. Tél. bur. (010)47.23.22. Fax (010)47.23.21. Télex 59037 ucl b (*26 septembre 1978/26 février 1985*).
- LOY, Walter (8 april 1935), dr. sc., hoofdgeol.-directeur Vl. Maatsch. Watervoorz. (Brussel), hoogl. Kath. Univ. Leuven, Vorsink 21, 9450 Haaltert. Tel. pr. (053)83.89.64 ; bur. (02)238.95.16 en (016)22.69.20. Fax (02)502.16.55 (*10 maart 1986/10 juni 1994*).
- MICHOT, Jean P. G. (5 octobre 1930), dr sci. géol. et minéral., prof. ord. et rect. hon. Univ. Libre de Bruxelles, rue de la Motte 24, 1390 Grez-Doiceau (Archennes). Tél. bur. (02)650.22.36. Fax (02)650.22.26. Télex 23069 unilib b (*22 février 1985/4 décembre 1989*).

MONJOIE, Albéric (5 septembre 1937), ir civ. des mines, ir civ. géol., dr sci. appl., prof. ord. Univ. de Liège, prof. Univ. Cath. de Louvain, prof. visit. Univ. Libre de Bruxelles, rue Champs La-Haut 4, 4053 Embourg. Tél. pr. (041)65.32.86 ; bur. (041)56.22.16. Fax (041)56.22.02. Téléx 41397 univlg b (26 septembre 1978/5 décembre 1988).

PAEPE, Roland R. V. A. (13 oktober 1934), dr. in de geol., hoofdgeol. dir. bij de Geologische Dienst van België (Departement Overzee), hoogl. Vrije Univ. Brussel, Doorn 27, 9550 Herzele. Tel. pr. (054)50.20.37 ; bur. (02)647.64.00 en 629.33.90. Fax (02)629.33.91. Telex 61051 vubco b (26 januari 1983/23 maart 1988).

PETERS, Jean-Jacques (30 novembre 1941), ir civ. des constr., consultant, membre de l'Acad. royale de Belgique, prof. «Vrije Univ. Brussel», prof. invité Univ. Cath. de Louvain, rue Ph. de Champagne 44, 1000 Bruxelles. Tél. (02)512.80.06. Fax (02)502.46.44 (12 novembre 1990/30 avril 1993).

ROOS, Jef R. (15 maart 1943), burg. metaalk. ir., adj.-dir.-gen. n.v. ALZ, buitengew. hoogl. Kath. Univ. Leuven, voorzitter VI. Instelling voor Technol. Onderz. (VITO), Losbergenlaan 12, 3010 Leuven. Tel. pr. (016) 25.11.40 ; bur. (089)30.22.96. Fax (089)30.22.99 (26 januari 1983/23 november 1994).

SUYKENS, Ferdinand L. H. (ridder) (5 november 1927), lic. handels- en financ. wetensch., lic. handels- en maritieme wetensch., ere-dir.-gen. van Havenbedrijf Antwerpen, ere-docent Univ. Antwerpen (UFSIA), De Moystraat 32, 2018 Antwerpen. Tel. en fax pr. (03)238.40.03 ; bur. (03) 204.57.80. Fax (03)204.68.94 (20 april 1978/22 februari 1985).

Membres associés honoraires

Eregeassocieerde leden

AMELINCKX, Severin (30 oktober 1922), lic. wisk., dr. fys., geaggr. hoger onderw., ere-buitengew. hoogl., dir.-gen. S.C.K., Mol, Gouverneur Holvoetlaan 34, 2100 Deurne. Tel. pr. (03)321.43.33 ; bur. (014)31.18.01 (30 maart 1977/29 februari 1988).

ANTUN, Paul Th. A. (8 septembre 1920), dr sci. géol. et minéral., prof. hon. de l'Univ. Nat. Zaïre, Hoscheidterhof, L-9458 Vianden (G.-D. Luxembourg). Tél. 904.78 (31 mars 1982/20 février 1986).

BOURGEOIS, Walther L. L. (19 mai 1907), ir civ. des mines et ir électr., prof. hon. de l'Univ. Libre de Bruxelles, bd Sainctelette 7a bte 3, 7000 Mons (25 juillet 1956/28 janvier 1977).

BRISON, Léon L. (22 décembre 1907), ir civ. des mines et ir électr., prof. émér. de la Fac. polytechn. Mons, bd Dolez 51b, 7000 Mons. Tél. (065)35.25.17 (20 juillet 1960/3 octobre 1979).

DE BOODT, Marcel F. (10 maart 1926), dr *hon. causa*, dr. ir. in de landbouwwetensch., buitenl. lid Poolse Acad. Wet., emer. hoogl. Bodemfysika Univ. Gent, ere-dir.-stichter Inst. Eremologie Univ. Gent, Patijnestraat 113, 9000 Gent. Tel. pr. (09)222.66.68 ; bur. (09)264.60.35. Fax (09)264.62.47 (2 september 1987/**31 januari 1994**).

FRANÇOIS, Armand P. (28 décembre 1922), ir civ. des mines et ir géol., dr sci. appl., ir conseil, av. du Hoef 26 bte 1, 1180 Bruxelles. Tél. (02) 375.55.15 (18 septembre 1970/**23 novembre 1988**).

HOSTE, Julien (30 mei 1921), dr. wetensch. (scheik.), geaggreg. hoger onderw., ere-rector Rijksuniv. Gent, De Pintelaan 247, 9000 Gent. Tel. (09) 222.20.78 (30 maart 1977/**4 augustus 1986**).

PIETERMAAT, François P. (14 augustus 1919), ir., prof. emer. Kath. Univ. Leuven, ere-dir. Nat. Belg. Labor. voor Electrothermie en Electrochemie, Adolf Buylaan 173 bus 6, 1050 Brussel. Tel. bur. (016)32.10.20. Fax (016)49.05.77 (19 maart 1959/**6 juni 1985**).

SIMONET, Maurice F. A. (25 novembre 1914), ir civ., colon. e. r., av. Colonel Daumerie 7 bte 2, 1150 Bruxelles. Tél. (02)771.57.92 (18 septembre 1970/**21 novembre 1983**).

VAN TWEMBEKE, Urbain L. W. (30 juni 1928), burgerl. ir. (Kon. Mil. School), dr. toegep. wet. (ULB), gew. hoogl. emer. Kon. Mil. School, buitengew. hoogl. emer. Kath. Univ. Leuven, Kruisbooglaan 11, 3210 Linden. Tel. pr. (016)25.89.77 (12 november 1990/**10 februari 1995**).

VERHEYDEN, Adolf P. J. (10 december 1922), burg. bouwk. ir., erehoofddir. Techn. Diensten Kath. Univ. Leuven, erelid van de Kon. Comm. voor Monumenten en Landschappen, «Zonneheuvel», Koningsstraat 20, 3010 Kessel-Lo. Tel. (016)25.64.42 (30 maart 1977/**29 februari 1988**).

Membres associés

Geassocieerde leden

AERNOUDT, Etienne (22 mei 1938), burg. metaalk. ir., gew. hoogl. en decaan fac. Toegep. Wet. Kath. Univ. Leuven, Gloriantlaan 1, 3060 Bertem. Tel. pr. (016)48.80.83 ; bur. (016)22.09.31, post 1302. Fax (016)20.79.95 (26 januari 1983).

BECKERS, Pierre J. M. G. (16 mars 1943), ir civ. physicien (physique nucléaire), dr sci. appl., prof. ord. Univ. de Liège, rue Hazette 40, 4053 Embourg-Chaudfontaine. Tél. pr. (041)65.75.04 ; bur. (041)66.94.50. Fax (041)53.25.81. Téléx 41397 univlg b (28 avril 1989).

DEMAIFFE, Daniel I.A.G. (22 décembre 1949), dr en sci. (géologie), prof. Labor. Petrol.-Géodyn. chim. Univ. Libre de Bruxelles, av. Amélie 18, 1330 Rixensart. Tél. pr. (02)653.80.16 ; bur. (02)650.36.86. Fax (02)650.22.26 (22 août 1995).

DE MEYER, Christian (12 maart 1949), burg. bouwk. ir. (Ecol. polyt. fédér. Lausanne), Grad. Exec. Progr. Intern. Managers (Columbia Univ.), gedel. bestuurder Haecon n.v., bestuurder Industry Project & Engineering Systems n.v., Nele Meersstraat 78, 9830 St.-Martens-Latem. Tel. pr. (09)292.84.42 (22 augustus 1995).

FEYEN, Jan (13 oktober 1942), landbouwk. ir., dir. v. h. «Center for Irrigation Engineering» Kath. Univ. Leuven, Heuvelstraat 8, 3052 Blanden. Tel. bur. (016)23.13.81, post 28. Fax (016)23.06.07. Telex 27210 kuland (12 april 1995).

KLERKX, Jean-Marie M. (28 mai 1936), dr en sci. (géol. & minéral.), chef départ. Mus. r. Afrique centrale, maître de confér. Univ. de Liège, chargé de cours à la «Vrije Univ. Brussel», Hoeksken 3, 3370 Boutersem. Tél. pr. (016)74.30.21 ; bur. (02)210.84.11 (1^{er} février 1989).

LEJEUNE, André G. H. (2 août 1943), ir civ. construct., dr sci. appl., lic. océanogr., prof. Univ. de Liège, Allée Dubois 18, 4052 Beaufays. Tél. bur. (041)52.01.80, 66.92.89 et 66.93.57 (12 février 1987).

MARCHAL, Albert (17 septembre 1946), ir civil constr. navales, dr sci. appl., prof. fac. des Sci. appl. Univ. de Liège, rue de la Belle Jardinière 247, 4031 Angleur. Tél. bur. (041)66.92.27. Fax bur. (041)66.91.33 (12 avril 1995).

MARTENS, Laurent R. E. (23 januari 1938), landbouwk. ir., M. Sc. in Economics (Iowa State Univ.), geagr. hoger onderw., dr. landbouw-wetensch., gew. hoogl. en ere-decaan fac. Landbouwk. en Toegep. Biol. Wet. Univ. Gent, Voordelaan 15, 9831 St.-Martens-Latem. Tel. pr. (09)282.65.74 ; bur. (09)264.59.24. Fax (09)264.62.45 (12 novembre 1990).

PAELINCK, Honoreus C. (16 april 1935), lic. handels- en maritieme wet., lic. zee- en binnenscheepvaartrecht, officier ter lange omvaart, afgev. beheerder Port & Transport Consulting, Hof Van Delftlaan 40, 2180 Antwerpen. Tel. en fax pr. (03)646.35.07 (31 oktober 1994).

PANOU, Georges (14 février 1934), ir civ. des mines, dr sci. appl., prof. ord. Univ. Libre de Bruxelles, av. Louise 213 bte 6, 1050 Bruxelles. Tél. pr. (02)648.60.15 ; bur. (02)650.29.09 (26 avril 1978).

THIRION, Francis A. L. G. (21 février 1942), ir civ. chim., process mgr et consult. Prayon-Rupel Technologies, rue Ste Walburge 12, 4000 Liège.

Tél. pr. (041)26.11.65 ; bur. (041)73.92.77. Fax (041)75.09.09. Telex 41168 et 41255 (4 juin 1994).

VAN DEN HERREWEGEN, Marc (29 maart 1944), burg. ir. (geodesie), hoofd depart. Toepassingen (Nat. Geogr. Inst.), Grotenbergestraat 72, 9620 Zottegem. Tel. pr. (09)360.32.73 ; bur. (02)629.84.80 (28 april 1989).

VAN IMPE, William F. G. (15 februari 1949), burgerl. bouwk. ir., dr. toegepaste wetensch., gew. hoogl. Univ. Gent, hoogl. Kath. Univ. Leuven, Doorsteekstraat 9, 9420 Erpe-Mere. Tel. bur. (09)264.57.23. Fax (09)264.58.49 (12 november 1990).

VERSTRAETE, Willy H. (25 april 1946), ir. scheik. en landbouwindustr., Ph. D., geaggr. hoger onderwijs, gew. hoogl. Univ. Gent, Dasstraat 4, 9032 Wondelgem. Tel. (09)264.59.76. Fax (09)264.62.48 (24 oktober 1988).

WINAND, René F. P. (15 novembre 1932), ir. civ. mécan.-électr., dr sci. appl., prof. ord. Univ. Libre de Bruxelles, av. Jean XXIII 24, 1330 Rixensart. Tél. pr. (02)653.30.22 ; bur. (02)650.30.10 et 650.30.11. Fax (02)650.36.53. Télex 23069 unilib b (31 mars 1982).

Membres correspondants honoraires

Erecorresponderende leden

ANANTHARAMAN, Tanjore R. (25 novembre 1927), D. Phil. (Oxon), D. Sc. (Oxon), emer. scient. Nat. Physical Laboratory, New Delhi 110012 (India). Tel. pr. 0124.350088 ; bur. 011-5787857. Fax 011-5752678. Telex 031-77099 NPL IN (26 janvier 1983/7 avril 1993).

IRMAY, Shragga (1^{er} juillet 1912), membre Acad. Langue hébraïque, prof. émér. Fac. Civil Engineering, Technion-Israel Institute of Technology, 32000 Haifa (Israel). Tél. (04)24.26.41 (3 mars 1962/3 avril 1980).

L'HERMITE, Robert G. (14 octobre 1910), dr ès sc., dir. gén. scient. et techn. pour les Fédér. nat. du Bâtiment et des Trav. publ., anc. prés. et secr. gén. de la Réunion intern. des Labor. d'Essai et de Recherche sur les matér. et les construct., 4, Boulevard Maillot, F-75016 Paris (France) (18 février 1964/18 janvier 1979).

NEMĚC, Jaromír (3 novembre 1926), ir du génie civ., prof. invité à l'Ecole polytechn. fédérale (Zürich), dir. du départ. d'Hydrol. et des Ressources en Eau, O.M.M. (Genève), Route de Valavran 92, CH-1294 Genthod, Ge. (Suisse) (18 février 1974/31 janvier 1994).

NEVILLE, Adam M. (5 février 1923), C.B.E. D. Sc., Ph. D. (Univ. Lond.), D. Sc. (Univ. Leeds), FRSE, F. Eng. Principal emeritus and former

vice-chancellor Univ. Dundee, 130 Wapping High Street, London E1 9NH (Grande-Bretagne). Tel. (171)265.10.87. Fax (171)265.10.87 (4 septembre 1974/ **1^{er} février 1989**).

ROUTHIER, Pierre J. (15 juillet 1916), dr ès sci., agr. de l'Univ. (sci. natur.), dir. de recherche hon. au C.N.R.S., rue de la Croix, F-52220 Sommevoire (France). Tél. 25.04.05.96. Fax 25.04.05.97 (18 septembre 1970/ **1^{er} février 1985**).

SALATIĆ, Dusan V. (3 mars 1929), ir des mines, dr ès sci., prof. émér. fac. des Mines et de Géol. Univ. Belgrade, prés. du Cté Scient. Mondial de l'Industrie Minérale, membre du Cté Dir. de la Sect. Minéralurgie Franç., membre du Cté Exécutif de la Confér. Perm. d'Ingénieurs de la Minéralurgie du Sud-Est de l'Europe, prof. hon. fac. des Mines de l'Institut des Fer et Acier Anshan (Chine) ; Gospodar Jovanova 39, YU-11000 Beograd (Yougoslavie). Tél. et fax pr. (381-11)62.98.51 ; bur. (381-11)33.73.22. Fax (381-11)33.55.39 (15 octobre 1980/ **10 février 1995**).

VALENTINI, Giuseppe (4 septembre 1926), dr en chimie (chimie physique), prof. Univ. de Pise, dir. hon. direction G (DGXII) de la C.E.E., Brabantsealaan 31, 3090 Overijse. Tél. pr. (02)657.42.97 ; bur.(02) 235.11.11. Téléx 21877 comeu b (1^{er} février 1989/ **31 janvier 1994**).

Membres correspondants

Corresponderende leden

BALAU, José A. C. (23 octobre 1947), ir naval, ir de la «Naval Engineering Division of I.P.T.» (Instituto de Pesquisas Tecnológicas), Pça Gastão Cruls 320, 05451 São Paulo (Brasil) (15 octobre 1980).

BUENO ZIRION, Gerardo M. (10 février 1935), dr sci. écon. de l'Univ. de Yale, cherch. assoc. (El Colegio de México), Concepción Beistegui 522, México 12 DF (México) (19 décembre 1983).

CAILTEUX, Jacques L. H. (22 décembre 1947), ir civ. géol., dr sci. appl., Bureau d'Etudes minières, Gécamines, Lubumbashi (Zaïre) (23 décembre 1987).

EL TAYEB, Mustafa (11 novembre 1948), dr ir géol. et applications en milieu marin, ir géophys. minière, chef des progr. opérationnels pour les Etats Arabes (secteur des sciences UNESCO), 14, rue du Soleil Levant, F-94250 Gentilly (France). Tél. bur. (1)45.68.41.63. Fax (1)43.06.11.22 (28 avril 1989).

GODIN, Benoît (19 mars 1938), ir civ. des construct., Immeuble MBAM, Quartier Bastos, B.P. 816, Yaoundé (Cameroun) (5 novembre 1986).

LAKHSASSI, Mohammed (15 mai 1944), ir, dir. de l'Ecole nat. de l'Industrie minérale, rue Abderrahman El Ghafikl, B.P. 753, Rabat-Agdal (Maroc). Tél. 700.81 (30 avril 1985).

LEFEBVRE, Jean-Jacques M. (12 mars 1943), ir (mécanique des roches), lic. sci. géol., 9, av. Charles de Gaulle, B.P. 506, Niamey (Niger) (21 octobre 1986).

MALU WA KALENGA, François (22 septembre 1936), dr sci. appl., prof. ord. Univ. de Kinshasa, commis. gén. à l'Energie atomique, B.P. 184, Kinshasa XI (Zaïre). Tél. 50.746. Fax 8711503261. Téléx 21164 undp zr (13 novembre 1979).

MPEYE NIANGO (8 décembre 1938), dr sci. appl., recteur Univ. de Kinshasa, B.P. 127, Kinshasa XI (Zaïre) (27 juin 1984).

MUTOMBO Kana-Kahuayi (15 octobre 1936), ir civ. électr., B.P. 4194 Kinshasa II (Zaïre) (13 novembre 1979).

OWONO-NGUEMA, François (23 janvier 1939), dr phys. nucl., prés. de GABON 2025, prés. de la SEEG, rect. hon. Univ. Omar Bongo (Gabon), B.P. 2082, Libreville (Gabon) (31 mars 1982).

RATTON, Eduardo (9 février 1957), ir civ., ir géotechnique, dr sci. appl., prof. Univ. fédérale du Paraná (Brésil), Rua F. Alves Guimaraes 522 ap. 1401, 80.050 Curitiba, Pr. (Brésil). Tél. (41)262.52.43 (1^{er} février 1989).

UMBA KYAMITALA (20 février 1937), ir civ. des mines, prés. délégué gén. de l'Onatra, B.P. 81, Kinshasa I (Zaïre) (13 novembre 1979).

VILLALTA, Dimas (25 mars 1935), bach. en ciencias físicas y matemáticas (geólogo), presidente Grupo Villalta Ingenieros, C.A., Edificio Roxul-Oficina 51 - Primera Avenida Los Palos Grandes con Avenida Miranda - Los Palos Grandes, Caracas - 1060 (Venezuela). Tel. 02-284.4568. Fax 02-285.9906 (5 septembre 1989).

WOLANSKI, Eric J. A. (19 octobre 1946), ir civ., M. Sc. in Civ. and Geolog. Engin. (Princeton Univ.), Ph. D. Environmental Engin. (Johns Hopkins Univ.), hydrol., oceanogr., Senior Principal Research Scientist, Australian Institute of Marine Science, PM B No. 3, Townsville M.C., Q 4810 (Australia). Fax 61.77.725852 (18 octobre 1976).

NECROLOGIE

PREMIERE CLASSE

DODENLIJST

EERSTE KLASSE

Membres titulaires honoraires — Erewerkende leden

LOUWERS, Octave	06.03.1929*	23.10.1959**
ENGELS, Alphonse	25.06.1931	31.08.1962
DELLOCOUR, Fernand	25.06.1931	02.02.1968
CARTON DE TOURNAI, Henri	06.03.1929	18.01.1969
VAN WING, Joseph	05.02.1930	30.07.1970
LAUDE, Norbert	30.07.1938	22.09.1974
CORNET, René	23.08.1950	17.08.1976
DE CLEENE, Natal	29.01.1935	03.01.1979
VAN LANGENHOVE, Fernand	21.09.1964	29.07.1982
BURSSENS, Amaat	22.01.1940	20.10.1983
DURIEUX, André	13.02.1952	29.10.1983
VAN DER STRAETEN, P. Edgar	08.10.1945	03.02.1986
GRÉVISSE, Fernand	06.10.1947	10.10.1986
DUCHESNE, Albert	10.09.1068	10.12.1991
MAESEN, Albert	18.02.1964	20.02.1992
COPPIETERS, Emmanuel	06.08.1963	05.06.1993
DEVAUX, Victor	08.10.1945	18.07.1993
HARROY, Jean-Paul	25.07.1956	08.07.1995

Membres titulaires — Werkende leden

COLLET, Octave	06.03.1929	19.04.1929
SIMAR, Théophile	06.03.1929	07.07.1930
RENKIN, Jules	06.03.1929	15.07.1934
GOHR, Albrecht	13.02.1930	07.04.1936
FRANCK, Louis	06.03.1929	31.12.1937
VANDERVELDE, Emile	06.03.1929	27.12.1938
SPEYER, Herbert	06.03.1929	14.03.1942
DUPRIEZ, Léon	06.03.1929	22.08.1942
LOTAR, Léon	06.03.1929	06.12.1943
RUTTEN, Martin	06.03.1929	31.12.1944
CATTIER, Félicien	06.03.1929	04.02.1946
ROLIN, Henri	06.03.1929	13.06.1946
DE JONGHE, Edouard	06.03.1929	08.01.1950
CHARLES, Pierre	06.03.1929	11.02.1954
MARZORATI, Alfred	25.06.1931	11.12.1955
DE MUELENAERE, Robert	30.07.1938	14.10.1956
OLBRECHTS, Frans	22.01.1940	24.03.1958
RYCKMANS, Pierre	05.02.1930	18.02.1959
JENTGEN, Pierre	01.09.1943	26.09.1959
WAUTERS, Arthur	05.02.1930	10.04.1960
SMETS, Georges	28.07.1933	03.02.1961
CUVELIER, J.	01.09.1942	13.08.1962

* Date de première nomination à l'Académie — Datum van eerste benoeming bij de Academie.

** Date de décès — Datum van overlijden.

HEYSE, Théodore	26.06.1931	10.01.1963
SOHIER, Antoine	05.02.1930	22.11.1963
GUEBELS, Léon	08.10.1945	28.09.1966
JADOT, Joseph	08.10.1945	02.07.1967
GHILAIN, Jean	08.10.1946	29.09.1968
VAN DER LINDEN, Fred	08.10.1945	01.06.1969
MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred	05.02.1930	20.01.1970
DE VLEESCHAUWER, Albert	10.10.1945	24.02.1970
JADIN, Louis	29.08.1967	30.03.1972
WALRAET, Marcel	21.02.1953	09.02.1973
VANHOVE, Julien	23.08.1950	13.10.1976
ROEKENS, Auguste	25.07.1956	30.05.1979
PAUWELS, Johan	30.03.1977	29.06.1985
STORME, Marcel	19.03.1959	10.07.1986

Membres associés honoraires — Eregeassocieerde leden

BOURGEOIS, Edmond	24.03.1965	08.02.1983
MOSMANS, Guy	05.09.1957	25.04.1983
DE BRIEY, Pierre	05.09.1957	06.09.1984
WIGNY, Pierre	05.09.1957	21.09.1986
SPAÉ, Jozef	02.09.1970	08.12.1989
VAN DER DUSSEN DE KESTERGAT, Jean-Marie	31.03.1982	27.07.1992
GANSHOV VAN DER MEERSCH, Walter	01.03.1967	12.09.1993
VANDEN BERGHE, Louis	03.08.1978	18.09.1993
DELEU, Jozef	13.10.1980	15.03.1994

Membres associés — Geassocieerde leden

BRUNHES, Jean	05.02.1930	25.08.1930
SALKIN, Paul	05.02.1930	15.04.1932
VAN EERDE, J.-C.	05.02.1930	01.04.1936
DE CLERcq, Auguste	05.02.1930	28.11.1939
VISCHER, Hans	05.02.1930	19.02.1945
LEONARD, Henri	07.01.1937	05.04.1945
MONDAINI, Gennaro	05.02.1930	02.02.1948
JONES, Jesse-Th.	22.01.1940	05.01.1950
FERREIRA, Antonio, V.	05.02.1930	29.01.1953
GELDERS, Valère	22.01.1940	28.04.1954
OMBREDANE, André	13.02.1952	19.09.1958
DORY, Edouard	04.02.1954	14.10.1958
DEPAGE, Henri	21.02.1953	17.02.1960
DE LICHTERVELDE, Baudouin	05.02.1930	10.04.1960
VERSTRAETE, Maurice	22.10.1958	16.12.1961
VAN BULCK, Gaston	13.02.1952	06.07.1966
BOELAERT, Edmond	06.10.1947	22.08.1966
PERIER, Gilbert	19.02.1951	13.03.1968
COPPENS, Paul	19.03.1959	22.02.1969
RAE, Marcellin	08.10.1945	08.07.1969
PIRON, Pierre	06.10.1947	07.05.1973
DE ROP, Albert	30.03.1977	04.04.1980

Membres correspondants honoraires — Erecorresponderende leden

DESCHAMPS, Hubert	09.08.1961	19.05.1979
CHARTON, Albert	19.03.1959	29.06.1980
KAGAME, Alexis	25.08.1950	06.12.1981
BULCKE, Kamiel	15.03.1973	17.08.1982
CORNEVIN, Robert	25.09.1972	14.12.1988
BRUNSWIG, Henri	25.09.1972	20.07.1989
HULSTAERT, Gustaaf	08.10.1945	19.02.1990
THEUWS, Jacques	19.10.1979	02.10.1991
COMHAIRE, Jean	13.11.1979	19.07.1994
DE VRIES, Egbert	26.08.1963	20.09.1994

Membres correspondants — Correspondende leden

STROUVENS, Léon	13.02.1952	01.07.1952
CAPELLE, Emmanuel	23.08.1950	19.08.1953
COSTERMANS, Basiel	23.08.1950	14.05.1957
HAILEY, William	21.02.1953	26.03.1969
DELAVIGNETTE, Robert	05.09.1957	04.02.1976
KOUASSIGAN, Guy	03.08.1978	24.05.1981
TEIXEIRA DA MOTA, Avelino	03.08.1978	01.04.1982

DEUXIEME CLASSE

TWEEDE KLASSE

Membres titulaires honoraires — Erewerkende leden

NOLF, Pierre	06.03.1929	14.09.1953
MARCHAL, Emile	22.01.1930	17.11.1954
MOTTOULLE, Léopold	10.01.1931	10.01.1964
BUTGENBACH, Henri	06.07.1929	29.04.1964
HAUMAN, Lucien	19.02.1936	16.09.1965
PASSAU, Georges	22.01.1930	17.11.1965
MOUCHET, René	22.01.1930	15.12.1967
DUREN, Albert	25.08.1942	23.06.1971
WATTIEZ, Nestor	18.07.1931	22.10.1972
BRIEN, Paul	08.02.1948	19.02.1975
JURION, Floribert	28.08.1958	27.05.1977
DUBOIS, Albert	22.01.1930	19.08.1977
LAMBERTS, Albert	05.09.1957	21.08.1978
VAN DEN ABELE, Marcel	25.08.1942	19.01.1980
DE WITTE, Gaston	08.10.1946	01.06.1980
HENDRICKX, Frédéric	31.08.1959	20.06.1980
CAHEN, Lucien	28.02.1955	17.05.1982
MORTELmans, Georges	04.02.1954	11.01.1984
STANER, Pierre	27.08.1949	24.09.1984
LEBRUN, Jean	05.09.1957	15.09.1985
ROBYNS, Walter	22.01.1930	27.12.1986
DONIS, Camille	05.09.1957	28.07.1988
PEETERS, Leo	28.02.1972	04.09.1989
VAN RIEL, Joseph	06.10.1947	16.02.1992
TAVERNIER, René	02.09.1970	19.11.1992

VANBREUSEGHEM, Raymond	21.08.1954	27.11.1993
BASILEWSKY, Pierre	18.09.1970	07.12.1993
BENOIT, Pierre	16.09.1965	21.01.1995
BONE, Georges	15.01.1970	12.06.1995

Membres titulaires — Werkende leden

CORNET, Jules	06.03.1929	17.05.1929
BRODEN, Alphonse	06.03.1929	10.12.1929
PIERAERTS, Joseph	06.03.1929	15.01.1931
SALEE, Achille	06.03.1929	13.03.1932
VANDERIJST, Hyacinthe	06.03.1929	14.11.1934
DROOGMANS, Hubert	06.03.1929	30.08.1938
LEPLAE, Edmond	06.03.1929	02.02.1941
FRATEUR, Léopold	20.02.1939	15.03.1946
DELHAYE, Fernand	22.01.1930	15.12.1946
DE WILDEMAN, Emile	06.03.1929	24.07.1947
LEYNEN, Emile	22.07.1941	10.06.1951
POLINARD, Edmond	25.08.1953	23.01.1954
RODHAIN, Jérôme	06.03.1929	26.09.1956
BRUYNOGHE, Richard	06.03.1929	26.03.1957
HENRY DE LA LINDI, Josué	22.01.1930	31.03.1957
SCHWETZ, Jacques	31.03.1957	22.04.1957
ROBERT, Maurice	06.03.1929	27.10.1958
MATHIEU, Fernand	04.08.1939	23.11.1958
GERARD, Pol	06.03.1929	28.12.1961
VAN STRAELEN, Victor	19.02.1936	29.02.1964
VAN GOIDSENHOVEN, Charles	08.10.1946	26.04.1969
FOURMARIER, Paul	06.03.1929	20.01.1970
BOUILLENNE, Raymond	08.10.1946	19.03.1972
NEUJEAN, Georges	21.02.1953	29.07.1972
THOREAU, Jacques	21.02.1953	12.01.1973
CASTILLE, Armand	04.02.1954	27.04.1973
DENAHEYER, Marcel	25.07.1956	02.06.1975
KUFFERATH, Jean	28.02.1955	07.10.1977
EVENS, Frans	05.09.1957	07.01.1981
GERMAIN, René	27.08.1958	04.02.1982

Membres associés honoraires — Eregeassocieerde leden

CORIN, François	19.03.1959	12.02.1978
ADERCA, Bernard	05.09.1957	13.03.1978
THIENPONT, Denis	06.12.1977	04.11.1985
HOMES, Marcel	27.08.1958	06.11.1986
POLL, Max	27.08.1958	13.03.1991
DEVIGNAT, René	05.09.1957	21.03.1991
HENRY, Jean-Marie	25.06.1974	01.02.1994

Membres associés — Geassocieerde leden

LECOMTE, Henri	22.01.1930	12.06.1934
THEILER, A.	22.01.1930	24.07.1936
TROLLI, Giovanni	22.01.1930	08.02.1942

VAN DEN BRANDEN, Jean	22.01.1930	06.04.1942
SHALER, Millard King	22.01.1930	11.12.1942
BURGEON, Louis	22.01.1930	31.10.1947
LACROIX, Alfred	22.01.1930	16.03.1948
VAN HOOF, Lucien	08.10.1945	06.12.1948
CLAESSENS, Jean	18.07.1931	21.08.1949
DELEVoy, Gaston	22.01.1930	17.01.1950
JAMOTTE, André	08.10.1946	22.06.1951
BRUMPT, Emile	22.01.1930	07.07.1951
LATHOUWERS, Victor	04.08.1939	07.06.1952
WANSON, Marcel	21.02.1953	09.04.1954
CHEVALIER, Auguste	29.01.1935	04.06.1956
HERISSEY, Henri	22.01.1930	28.01.1959
ASSELBERGHS, Etienne	21.08.1954	20.07.1959
BRUTSAERT, Paul	21.08.1953	13.02.1960
TULIPPE, Omer	08.07.1960	22.02.1968
SLADDEN, George	06.10.1947	26.12.1972
SINE, Léopold	17.10.1980	19.10.1980
FRANKART, Raymond	23.12.1987	11.10.1992

Membres correspondants honoraires — Erecorresponderende leden

KELLOGG, Charles	03.03.1962	09.03.1980
RICHET, Pierre	16.09.1965	27.01.1983
HOOGSTRAAL, Harry	01.03.1963	24.02.1986
GIROUD, Paul	09.08.1961	22.01.1989
DE MURALT, Alexandre	18.10.1976	28.05.1990
GEIGY, Rudolf	29.08.1967	08.03.1995
GATTI, Franco	03.08.1978	12.09.1995

Membres correspondants — Correspondende leden

WAYLAND, Edward	08.10.1945	11.07.1966
VAUCEL, Marcel	05.09.1957	15.09.1969
VARLAMOFF, Nicolas	11.08.1955	10.04.1976
TROCHAIN, Jean	18.10.1976	16.11.1976
VAN DEN BERGHE, Louis	23.08.1950	03.01.1979
CAPOT, Jacques	13.03.1972	29.10.1981

TROISIEME CLASSE

DERDE KLASSE

Membres titulaires honoraires — Erewerkende leden

MAURY, Jean	06.03.1929	22.03.1953
MOULAERT, George	06.03.1929	17.09.1958
DEHALU, Marcel	06.07.1929	15.06.1960
LANCSWEERT, Prosper	24.10.1935	04.01.1962
OLSEN, Frederik	06.03.1929	17.11.1962
FONTAINAS, Paul	06.03.1929	22.02.1964
GILLON, Gustave	06.07.1929	27.01.1966
DEGUENT, René	06.03.1929	20.02.1966
JADOT, Odon	06.03.1929	16.04.1968
BETTE, Robert	03.04.1930	23.07.1969

DE BACKER, Eudore	26.08.1931	12.09.1970
MERTENS DE WILMARS, Eugène	21.02.1953	23.11.1970
DU TRIEU DE TERDONCK, R.	08.10.1945	09.12.1970
ANTHOINE, Raymond	26.08.1931	04.06.1971
DEVROEY, E.-J.	09.03.1938	23.08.1972
VAN GANSE, René	21.08.1953	23.03.1981
DE ROSENBAUM, Guillaume	13.02.1952	25.09.1981
GEULETTE, Pascal	21.08.1954	03.04.1982
TISON, Léon	25.07.1956	25.12.1982
CAMPUS, Ferdinand	23.08.1950	20.04.1983
ROLLET, Anatole	05.09.1957	14.01.1984
CALEMBERT, Léon	27.08.1958	19.07.1984
DE BACKER, Simon	06.10.1947	10.09.1985
STEENSTRA, Benvenuto	18.10.1976	09.01.1988
SPRONCK, René	27.08.1958	28.05.1989
PRIGOGINE, Alexandre	25.07.1956	07.05.1991
SNEL, Marcel	27.08.1973	27.11.1991
DE MAGNEE, Ivan	06.10.1947	05.02.1993
VAN LEEUW, Jean	31.03.1982	05.05.1993
BULTOT, Franz	25.07.1956	27.01.1995

Membres titulaires — Werkende leden

LIEBRECHTS, Charles	06.03.1929	14.07.1938
PHILIPPSON, Maurice	06.07.1929	22.12.1938
GEVAERT, Emile	07.07.1929	28.09.1941
ALLARD, Emile	06.07.1929	05.11.1950
VAN DEUREN, Pierre	06.03.1929	26.07.1956
CAMBIER, René	12.05.1942	15.12.1956
LEGRAYE, Michel	01.02.1940	22.06.1959
BOLLENGIER, Karel	06.03.1929	05.09.1959
BEELAERTS, Jean	03.04.1930	07.05.1967
CAMUS, Célestin	09.03.1938	16.04.1968
VANDER ELST, Nérée	06.10.1947	17.08.1968
VAN DE PUTTE, Marcel	06.03.1929	27.09.1968
VAN DER STRAETEN, Jean	13.02.1952	28.12.1968
VANDERLINDEN, Raymond	08.10.1945	07.08.1971
JONES, Louis	27.08.1958	19.09.1975
BARTHOLOME, Paul	16.09.1965	14.03.1978
VAN HAUTE, André	05.04.1974	22.10.1989

Membres associés honoraires — Eregeassocieerde leden

KAISIN, Félix	31.08.1959	05.02.1979
HELLINCKX, Léon	02.09.1970	08.04.1980
PAUWEN, Léonard	05.09.1957	27.02.1982
VAN HOOF, L. V. Armand	06.09.1971	07.02.1989
GROSEMANS, Paul	27.08.1958	29.05.1989
CLERFAYT, Albert	25.09.1972	13.12.1990

Membres associés — Geassocieerde leden

WIENER, Lionel	03.04.1930	05.09.1940
ROUSSILHE, Henri	03.04.1930	11.05.1945
PERRIER, Georges	03.04.1930	16.02.1946

HANSSENS, Emmanuel	12.05.1942	16.08.1946
WINTERBOTHAM, Harold	03.04.1930	10.12.1946
CLAES, Tobie	03.04.1930	03.03.1949
CITO, Nicolas	03.04.1930	18.06.1949
LEEMANS, Pierre	03.04.1930	10.01.1951
LEEMANS, Franz	29.07.1949	26.06.1952
BOUSIN, Georges	03.04.1930	07.10.1953
COMHAIRE, Ernest	01.07.1941	16.07.1954
SPORCQ, Pierre	06.10.1947	24.02.1956
GILLIARD, Albert	03.04.1930	08.04.1956
TILHO, Jean	08.10.1945	12.09.1960
DESCANS, Léon	24.10.1935	12.04.1962
MARTHZOZ, Aimé	28.02.1955	12.06.1962
MARCHAL, Albert	03.04.1930	11.12.1963
QUETS, Jérôme	06.10.1947	29.10.1964
FRENAY, Eugène	05.09.1957	25.04.1967
ROGER, Emmanuel	03.04.1930	09.09.1968
VERDEYEN, Jacques	21.08.1954	30.10.1969
DE ROOVER, Marcel	03.04.1930	21.06.1971
BARZIN, Henry	09.03.1938	31.12.1971
BOURGEOIS, Paul	20.06.1960	11.05.1974
SNOEYS, Raymond	26.01.1983	18.12.1987
BEUGNIES, Alphonse	26.09.1978	18.01.1988

Membres correspondants honoraires — Erecorresponderende leden

SAHAMA, Thure	17.02.1969	08.03.1983
HEDGES, Ernest	01.03.1963	24.10.1984
HERRINCK, Paul	11.06.1955	?
VAN LAMMEREN, Wilhelmus	09.08.1961	20.10.1992
MARINELLI, Giorgio	31.03.1982	27.03.1993
VAN LANGENDONCK, Telemaco	03.09.1969	09.02.1994

Membres correspondants — Correspondende leden

DE DYCKER, Raymond	06.10.1947	12.12.1947
WILLEMS, Robert	06.10.1947	05.09.1952
VENING-MEINESZ, Felix	03.04.1930	10.08.1966
PARDE, Maurice	15.07.1954	14.06.1973
MEULENBERGH, Jean	27.02.1975	21.08.1977

**NOTICES
NECROLOGIQUES**

**NECROLOGISCHE
NOTA'S**

Emmanuel COPPIETERS de ter ZAELE

(Brugge, 1 januari 1925 - Brugge, 5 juni 1993) *



Op 5 juni 1993 overleed te Brugge op 68-jarige leeftijd onze Confrater Ridder Emmanuel Coppieters de ter Zaele en verloor de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen een eminent erewerkend lid.

Emmanuel Coppieters werd geboren te Brugge op 1 januari 1925. Hij deed zijn humaniora aan het Benedictijnencollege van Zevenkerken, waar onze Prinsen Filip en Laurent later leerlingen zijn geweest.

Zeer begaafd voor talen diende de jonge Emmanuel Coppieters reeds in 1944-45 als luitenant-tolk Duits-Engels in het Britse leger, wat een eerste teken bleek te zijn van zijn internationale roeping. Later zou hij nog als verbindingsofficier de graad van reserve-luitenant-kolonel in het kader der reserve-officieren bereiken.

In 1947 behaalde hij de graad van doctor in de rechten aan de Katholieke Universiteit Leuven en in 1954 de graad van „Master of science in economics” aan de London School of Economics, Department of Money and Banking. Dit werd in 1955 gevolgd door een doctoraat in de economische wetenschappen behaald na de verdediging van een thesis over „English Bank Note Circulation 1694-1954”, onder leiding van de professoren Gaston Eyskens en Léon Dupriez voorbereid.

Emmanuel Coppieters verzekerde zeer veel functies : advocaat aan de balie van Brugge, lid van de Nationale Commissie voor de Statistiek van 1959 tot 1974, bankrevisor van 1962 tot 1979 voor „American Express”, de „Société française de Banque et de Dépôts” en de Bank van Sinte-Mariaburg.

* Lofrede uitgesproken op de zitting van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen gehouden op 22 november 1994.

Reeds in 1954 werden zijn pedagogische talenten erkend door de toekenning van een leeropdracht aan de Rijkshandelshogeschool van Antwerpen, waar hij in het Nederlands en in het Frans onderwees.

Van 1963 tot 1966 doceerde hij hedendaagse economische en sociale geschiedenis aan de Koninklijke Militaire School.

In 1965 werd hij tot voltijds hoogleraar en in 1973 tot gewoon hoogleraar aan het Rijksuniversitair Centrum van de Universiteit Antwerpen benoemd waar hij titularis van de Leerstoel Internationale Economische en Financiële Betrekkingen was. Van 1971 tot 1989 was hij lid van de Raad van Bestuur van deze instelling. Met grote toewijding nam hij de directie van tientallen eindwerken en thesissen op zich van studenten van wie velen daarna een briljante carrière maakten.

Reeds vanaf 1954 nam Emmanuel Coppieters de zware taak van directeur-generaal van het Koninklijk Instituut voor Internationale Betrekkingen waar, een instelling van openbaar nut, waarvan de door een besluit van de Regent van 25 februari 1947 goedgekeurde statuten ingegeven waren door de bezorgdheid voor het behoud van de vrede, en die opgericht werd naar het voorbeeld van het reeds na de Eerste Wereldoorlog in het leven geroepen „Royal Institute of International Affairs” te Londen en van de „Council on Foreign Relations” te New York. De verscheidenheid van de activiteiten van Prof. Dr. Coppieters aan het hoofd van dit Instituut is werkelijk verbazend : jaarlijkse organisatie van twintig wetenschappelijke voordrachten door eminente staatslieden en academici over internationale politiek en economie, redactie van *Studia diplomatica*, een tweemaandelijks tijdschrift met een internationaal vermaarde wetenschappelijke objectiviteit dat politieke, juridische en economische documenten van belang voor de internationale betrekkingen bevat of ontleedt en, ten slotte, het beheer van een bibliotheek van meer dan 13 000 boeken, 600 tijdschriften, enz.

Omwille van zijn kennis van de internationale problemen en zijn talrijke contacten in het buitenland, werd Emmanuel Coppieters er met de tijd door een soort sneeuwbaleffect toe gebracht steeds meer opdrachten te vervullen. Sedert 1954 was hij lid van de Belgische Nationale Commissie bij de UNESCO, sedert 1959 medebeheerder van de „Association pour l'Etude des Problèmes de l'Europe” te Parijs, sedert 1960 lid van het „International Institute for Strategic Studies”, sedert 1963 ondervoorzitter van de Vereniging voor Internationale Relaties (VIRA), sedert 1964 regeringsadviseur voor buitenlandse handel, van 1973 tot 1989 mede-gouverneur van de Europese Culturele Stichting, eertijds door Z.K.H. Prins Bernard en momenteel door H.K.H. Prinses Margriet voorgezeten, sedert 1985 lid van de raad van het „Centre zaïrois d'Etudes et de Recherches en Relations internationales” (CEZERI). In 1961 werd hij aangeduid als consul-generaal van Honduras en van 1973 tot 1977 was hij minister-zaakgelastigde *a.i.* van Honduras bij de Europese Gemeenschappen.

Naast de reeds vermelde redactie van *Studia diplomatica*, was Prof. Dr. Coppieters ook mede-redacteur van *Internationale Spektator* (Den Haag/Brussel) en mede-oprichter van *The Flemish Press Review* van INVO.

Prof. Dr. Coppieters is auteur of mede-auteur van meer dan dertig soms zeer onvragijke wetenschappelijke publikaties, van talrijke krantenartikels en van radio- en televisiezingen.

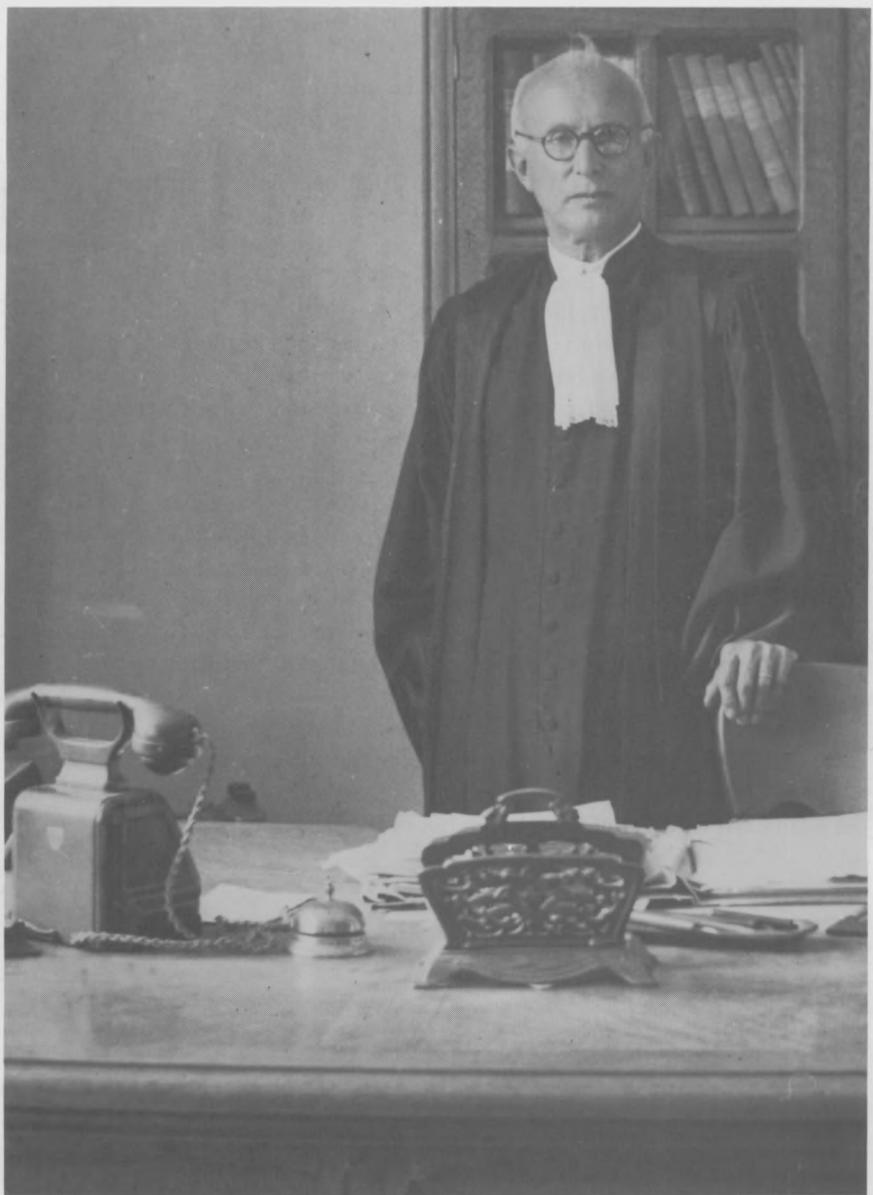
Ondanks zijn belangstelling voor de internationale problemen bleef hij zijn Westvlaamse herkomst trouw. Als stichter van een lokale historische vereniging te Loppem (bij Brugge), zijn woonplaats, gaf hij drie boeken over de geschiedenis en de genealogie van de families Coppieters en Ockerhout uit.

Hij was houder van belangrijke eretekens: Grootofficier in de Orde van Leopold en in de Kroonorde. Wegens zijn bedrijvigheid op internationaal vlak werden hem ook talrijke buitenlandse eretekens uitgereikt: Grootofficier van de Orde van Honduras en van Tudor Vladimirescu van Roemenië, Commandeur van de Orden van Oranje-Nassau, van Gregorius de Grote, van het „Mérite” van Luxemburg, enz.

Professor Coppieters werd in augustus 1963 tot geassocieerd lid van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen benoemd, op 30 maart 1977 tot werkend lid en op 30 april 1993 tot het erelidmaatschap bevorderd. Omwille van zijn veelvuldige activiteiten kon hij de zittingen van zijn Klasse niet vaak bijwonen. Niettemin zal in deze Academie de boedschap van Ridder Coppieters voor een streven naar harmonieuze intensificering van de internationale betrekkingen verder leven.

Dit kunnen wij eerbiedig verzekeren aan zijn echtgenote, Mevrouw Agnes Coppieters-De Munter, Dr. in de Pedagogische Wetenschappen, nu docent aan de Faculteit Psychologie en Pedagogische Wetenschappen van de Katholieke Universiteit Leuven en deeltijds hoofddocent aan het RUCA.

J.-J. SYMOENS



Victor DEVAUX

Victor DEVAUX

(Aye, 12 avril 1889 - Bruxelles, 18 juillet 1993) *

Le 12 avril 1989, au nom de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, le Secrétaire perpétuel adressait à notre Confrère Victor Devaux ainsi qu'à son épouse et à ses enfants, les plus sincères félicitations de notre Compagnie en ce jour de son centenaire, qui couronnait une exceptionnelle carrière.

Aujourd'hui, plus de quatre ans après, nous rendons un dernier hommage à Victor Devaux qui fut, à tous égards, un magistrat, colonial d'abord, puis belge, remarquable.

Il est né à Aye, le 12 avril 1889, petite localité près de Marche-en-Famenne, dans la province du Luxembourg, d'une famille originaire du pays de Liège. Son père né à Bas-Oha, près de Huy, magistrat comme le sera son fils, présida de longues années le Tribunal de première instance de Marche.

Victor Devaux fit ses études primaires à l'Institut Saint-Remacle à Marche, secondaires au Collège de la Paix à Namur et son droit à l'Université de Liège, où il décrocha brillamment son diplôme de Docteur en droit en 1910, à l'âge de 21 ans, en même temps d'ailleurs qu'Eugène Jungers qui, comme lui, va choisir la carrière de magistrat colonial au Congo belge.

Inscrit au barreau de Namur dès septembre 1910, son stage dura à peine un an car il va opter, dès 1912, pour une carrière en Afrique.

Nommé magistrat, à titre provisoire, il arrive à Boma le 9 mars 1912, n'ayant pas encore 23 ans et y retrouve son ami d'université Eugène Jungers, arrivé depuis le 27 avril 1911 et qui, par des voies différentes de celles de son collègue, arrivera en fin de carrière au sommet de la hiérarchie administrative de la colonie.

Après un bref passage au Parquet général de Boma, il sera désigné pour le poste de Niangara, dans les Uele, puis de Faradje, qu'il atteindra le 11 juillet 1912.

En quelques mois, le jeune magistrat est arrivé à l'extrême pointe nord-est du Congo, près de la frontière soudanaise, dans cette région des Uele, alors difficilement accessible, éloignée de Buta, siège du Parquet et du Tribunal de première instance dont il dépendait. Il sera, en sa qualité de magistrat, livré à lui-même pour gérer en toute autorité et indépendance, loin de ses autorités hiérarchiques, la justice, dans une région à peine reconnue et conquise

* Eloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 19 avril 1994.

lors de la fin de l'Etat indépendant du Congo qui venait de se clore en 1908. En région proche du Soudan anglais, qui était encore soumise aux prétentions et critiques anglaises, Faradje, poste très avancé, venait d'être installé et résultait en quelque sorte du net renforcement que connut la magistrature congolaise depuis 1907 et, comme l'a écrit Victor Devaux dans un article traitant de la «Justice au Congo» (S.E.J.K. 1944, pp. 18 et 19), l'Etat indépendant (ensuite le Congo belge) était à l'époque, comparativement aux autres colonies de l'Afrique centrale, celui qui avait implanté une magistrature indépendante et bien recrutée, la plus étroffée, si bien même que tout ressort que devait administrer un jeune substitut comportait en moyenne 56 772 km², presque deux fois la Belgique (cons. Magistrat au temps des Colonies : Emile LAMY, p. 33, note 4, edit. Espace Juridique, Lille, 1988).

Durant ce premier terme, Victor Devaux se déplaçait sans cesse à travers la brousse, de village en village, écoutant les paraboles, qui vont petit à petit, enrichir sa connaissance de la mentalité indigène, actant les plaintes et doléances, instruisant les affaires criminelles graves qui, activement conduites, avec conscience et doigté, assuraient l'autorité et la *Pax Belgica*.

Comme il me l'a lui-même précisé lors de mes visites, lors de son centenaire, il y avait chez les magistrats deux catégories : ceux qui restaient confinés dans leur bureau au Parquet ou au siège et ceux qui, au contraire, circulaient, suivant les enquêtes sur le terrain, inspectant les Tribunaux de police indigènes et les prisons.

Au début de sa carrière, il fut de cette race de magistrat de terrain, très isolé sans nul doute du Procureur du Roi, chef de Parquet, lontainement installé, qu'il n'avait l'occasion de voir que lors d'inspections assez rares, mais par contre de lire, dans les échanges de correspondance de service. Il est certain que le jeune Victor Devaux se trouvait dans une réelle solitude qu'il accepta d'ailleurs tant il était curieux et intéressé par le milieu indigène, par son travail et par une activité qui sera toujours féconde dans la première partie de sa carrière africaine : la chasse. Le gibier qu'il abattait servait à assurer l'approvisionnement de sa petite troupe de soldats qui l'accompagnait et des porteurs du tipoye, chaise à porteurs qui, à l'époque, était utilisée lors des longs safaris.

Ainsi, en 1914, parti pour une dernière tournée d'inspection dans la région de Faradje où il y avait encore des endroits peu visités et où régnait encore la rébellion, Victor Devaux devait procéder à l'arrestation d'insoumis, mais le chef local n'osait s'y aventurer. Aussi, pour assurer le prestige de l'autorité, le jeune magistrat qu'il était décida d'y aller en tête, suivi du chef. Arrivé aux environs du lieu où il devait procéder aux arrestations, il constata dans la brousse assez accidentée et clairsemée d'arbres, des groupes d'indigènes qui de loin les menaçaient. Il continuera d'avancer plus près. «Alors», dit-il, «je fus menacé mais, par prestige et sans arme, je décidai d'approcher. Tout à coup je ressentis un choc au bras droit. J'ai cru alors qu'on m'avait bousculé et je m'apprêtais à faire part de mon mécontentement devant cette

façon d'agir, lorsque, regardant mon bras, j'ai vu une sagaie pendant à celui-ci. Forcé alors de reculer, on dut la retirer de mon bras en la cassant alors que celle-ci y était enfoncée et y était arrêtée par les deux ailerons de la flèche. Avec un pansement provisoire, je pus atteindre la mission la plus proche où l'on fit diligence pour alerter un médecin des mines d'or de Moto qui arriva à la mission catholique où je me trouvais. Le soir de cette attaque, je fis de la fièvre, mais le lendemain, grâce aux soins énergiques du docteur, tout alla bien. Je restai encore quelques jours à la mission où je fus très bien soigné. De cette blessure, j'ai toujours gardé une certaine raideur au bras qui eut peut-être pour effet de me donner moins de précision à la chasse».

C'est alors qu'il me dit en souriant qu'il fut un grand chasseur : «Surtout dans cette région des Uele et avant mon mariage, je chassais le gros gibier. J'ai tué trente-trois éléphants et beaucoup de buffles. Grâce à cette passion, je fus surtout un magistrat itinérant et ai pu avoir d'excellents contacts avec les populations qui, sans nul doute, m'appréciaient lorsque je leur procuraient de la viande ...».

Juste après cet accident, Victor Devaux quitte les Uele pour la Belgique via le Nil, à travers le Soudan et l'Egypte, ensuite par la Méditerranée pour arriver et visiter Rome.

Ce premier terme a profondément marqué le jeune magistrat, brouillard et courageux, aimant le pays pour ses hommes et sa faune mais aussi déjà éprouvé...

A son retour en Belgique, il apprit la mort de son père. La guerre venait d'éclater. Jugé inapte au service à cause de sa blessure, il s'engagea quand même dans le corps des volontaires congolais qui venait de se constituer et qui partit en groupe de Bruxelles vers Namur pour rejoindre l'armée belge en retraite. Malheureusement, ils furent faits prisonniers par les Allemands et envoyés en Allemagne. En 1915, en raison de sa blessure qui, malgré tout, l'handicapait et nécessitait des soins spéciaux, il fut libéré sur parole et envoyé en Suisse où il fut soigné à Berne, améliorant la mobilité de son bras qui néanmoins conservera toujours une certaine raideur.

De 1915 à fin 1917, vivant en Suisse, il sera accueilli par la tante de sa future épouse qui lui permit d'avoir une vie agréable et active, vu qu'il put donner à l'Université de Lausanne des cours de droit belge à des nationaux, comme lui internés en Suisse, afin de leur permettre de continuer leurs études et de les faire homologuer par la suite.

Fin 1917, il part, via l'Angleterre, rejoindre le Congo et, à nouveau, le 8 janvier 1918 est désigné pour les Uele, en qualité de substitut du Procureur du Roi à titre définitif. Affecté de nouveau au Parquet de Buta, il passera tout son second terme plus particulièrement à Irumu et à Wamba.

Le troisième terme se passera aussi dans le même ressort : en date du 28 février 1922, il sera promu Président du Tribunal de première instance de Buta, y achèvera ce terme et le suivant.

En 1929, le 2 janvier, Victor Devaux est nommé substitut du Procureur général à Elisabethville. Ainsi se clôt ce qu'il y a lieu d'appeler sa période des Uele où, après avoir été magistrat debout itinérant, il va pendant plus de six ans, présider la plus haute juridiction civile et pénale de la région, non seulement à son siège à Buta, mais aussi en organisant des audiences foraines à travers tout son arrondissement judiciaire, parce qu'il voulait assurer surtout une justice pénale mais aussi civile, proche de ses justiciables, ce qui lui permit aussi de satisfaire sa passion pour la chasse.

En 1925, une anecdote intéressante. Il fut appelé à donner son concours à la croisière noire organisée par Citroen qui traversa l'Afrique du nord au sud et retour. Le Président Devaux, écrivaient MM. Haardt et Dubreuil, leur a donné des journées parmi les plus passionnantes et agréables de leur expédition, surtout en les ayant gratifiés de chasses mémorables qui ont été d'ailleurs illustrées à l'époque, par une très belle collection de photographies.

Ces dix-sept années du début de sa carrière africaine ont été très proches des populations autochtones dans leur milieu rural au cours desquelles Victor Devaux a récolté une expérience humaine incontestable du monde bantou qui va sans nul doute lui permettre d'affronter les autres périodes de sa vie qui ne connaîtront plus la grande aventure de la brousse mais le déploiement d'une carrière juridique du plus haut niveau.

* * *

La période du Katanga s'étalera de 1929 au début 1946 ajoutant 16 ans et 3 mois à sa carrière africaine. Au total 33 ans dont on peut déduire la période d'août 1914 à fin 1917, un peu plus de 3 ans où il s'est trouvé en Europe, surtout en Suisse, pays que Victor Devaux aura toujours en grande affection.

Mais suivons le cours du temps. Etant à Elisabethville au Parquet général, alors conduit de main de maître par Antoine Sohier, il va jusqu'en 1934, date de la fin de carrière de ce dernier en Afrique, se familiariser à ses nouvelles fonctions de substitut du Procureur général. A ce titre d'ailleurs, sous l'impulsion de son Procureur général, il va parcourir et inspecter tous les Parquets et juridictions de district, de police et indigènes du vaste ressort du Katanga, ce qui le replongera dans les domaines de l'action publique et du droit coutumier alors en pleine évolution.

Il est certain qu'il est redevenu à nouveau magistrat de terrain, qui, marcheur infatigable, prendra contact avec tous ceux qui, comme territoriaux ou juges indigènes, exercent la justice, les contrôlant sans doute avec rigueur, mais d'une manière conciliante qui le caractérise, abordant les problèmes et les difficultés de façon à aboutir à une solution de justice valable.

Ainsi, il parvint toujours à assurer une excellente entente entre l'Administration territoriale et la Justice, ce qui, à vrai dire, mérite tous les éloges et lui permettra par la suite, lorsqu'il accédera lui-même au sommet de la hiérarchie du Parquet du Katanga le 5 avril 1940, d'assurer entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire des relations harmonieuses.

C'est pourquoi, concernant l'indépendance de la magistrature coloniale, Victor Devaux déclara dans plusieurs communications qu'il n'a pas souvenance d'intrusion catégorique et obligatoire du pouvoir exécutif, tant par voie d'injonction que par celle de veto.

En principe, les contacts Administration et Parquet, au point de vue des actions judiciaires d'importance, tant en raison des personnes suspectes ou poursuivies ou compte tenu de l'importance et de la gravité des faits menaçant la sécurité et l'ordre public, se firent dans un esprit de collaboration et d'opportunité des situations en présence.

Cette façon compréhensive et réaliste d'aborder les problèmes et d'aboutir à une application équitable de la justice fut toujours le style du Procureur général Devaux. Plus particulièrement, dans son mandat qui couvre la durée de la deuxième guerre mondiale, il sut, au moment des événements graves provoqués par celle-ci, tant dans les courants d'opinion publique du monde colonial européen que relativement aux menaces, attroupements, grèves qui, à plusieurs reprises, secouèrent le monde du travail katangais, maintenir l'équilibre et la paix sociale et politique.

Autre événement important de la deuxième période africaine est le mariage en Suisse, le 26 octobre 1934, de Victor Devaux et de Mademoiselle Anny de Kalbermatter, nièce de Madame de Kalbermatter qui lui avait donné l'hospitalité en 1915, facilitant son séjour et qui, à l'occasion de ses congés en Europe, l'accueillait dans le Valais. Belle amitié belgo-helvétique couronnée par ce mariage dont ils eurent six enfants : Michel, Marguerite, Jean, Geneviève, Bernard et Marie-Hélène, tous nés à Elisabethville.

Voici donc la carrière coloniale de Victor Devaux arrivée à son terme le 7 mars 1946. Elle fut à tous points de vue riche et féconde, rien qu'en présentant ce qui a trait à l'œuvre du magistrat en exercice.

Mais il reste encore tant de choses à devoir aborder, surtout sa pensée africaine qui, comme telle, se fera connaître dans les publications qu'il présenta en premier lieu dans la *Revue Juridique du Congo belge*, dans le *Bulletin des Tribunaux Indigènes* et, plus tard, dans les communications et interventions qu'il donna comme académicien de notre Compagnie.

Nous arrivons à la seconde carrière de Victor Devaux au Conseil d'Etat.

La loi du 23 décembre 1946 créant le Conseil d'Etat prévoyait (art. 30, al. 2) qu'un membre du Conseil ait pendant au moins dix ans suivi le barreau, occupé des emplois d'administration générale ou des fonctions judiciaires au Congo belge ou au Ruanda-Urundi. De même, un des auditeurs devait également provenir du monde colonial, aux mêmes conditions. Cette mesure se

justifiait pleinement, tant pour la Belgique que pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi (art. 1°, al. 1) que le Conseil d'Etat avait dans ses compétences.

Victor Devaux devient ainsi le premier conseiller émanant de la magistrature coloniale le 17 février 1947, de même que son collègue Vindevoghel, avec qui il avait collaboré au début de sa carrière, fut nommé de son côté auditeur.

Auparavant déjà, le 8 octobre 1945, il avait été agréé comme membre associé de l'Institut Royal Colonial Belge.

En 1946, il devint Maître de conférence à l'Université Catholique de Louvain. Il y enseigna le droit pénal et le droit judiciaire congolais. Nommé ensuite Professeur extraordinaire en 1951, il accéda à l'éméritat en 1959.

Sans nul doute, Victor Devaux, considéré à son retour en Belgique comme un des meilleurs connaisseurs du droit du Congo belge, fut ainsi retenu pour participer et collaborer dans toutes les instances supérieures d'enseignement, scientifiques et juridiques du Royaume.

Mais ce sera surtout dans sa carrière au Conseil d'Etat qu'il aura les occupations les plus absorbantes et les plus éminentes. Nouvelle institution qui se créait, composée de deux sections, la section de législation et celle d'administration, elle requérait de ses magistrats une connaissance approfondie du droit public et du droit administratif surtout, domaines que Victor Devaux n'avait guère pratiqués durant sa carrière africaine. Cela étant, il va avec compétence participer directement à la mise en place de cette haute institution et à la mise en application des textes de base où alors l'expérience acquise dans ses hautes fonctions judiciaires au Katanga fut pour le Conseil d'Etat dans ses débuts d'une particulière efficacité.

Ainsi, avec trois de ses collègues, il se rendit à Paris pour s'initier au fonctionnement du Conseil d'Etat français, vieux de plus d'un siècle.

Pendant trois ans, à la section de législation, il accomplira une œuvre de pionnier où plus de mille lois et arrêtés furent soumis à sa perspicacité juridique et à celle de ses collègues. Sans nul doute, cette section de contrôle préalable législatif et de recherche fut riche de discussions serrées mais toujours cordiales et constructives.

En 1951, le 4 juin, Victor Devaux est nommé Président du Conseil d'Etat et, pendant les dix dernières années de sa carrière, il présidera une des chambres de la section d'administration, celle qui assura entre autres, le contrôle et la légalité des actes de l'Administration coloniale, plus particulièrement les nombreux recours que suscitaient parfois les nominations d'agents et fonctionnaires de l'Administration coloniale. Mission particulièrement difficile parce que la jurisprudence étant à créer, se devait d'être rigoureusement motivée.

Très travailleur et d'une subtilité d'esprit étonnante, qui parfois déroutait, Victor Devaux a, de 1946 à 1961, par une série d'avis en chambre de législation d'abord, puis surtout d'arrêts relatifs au contrôle de notre ancienne colonie,

apporté dans le développement du Conseil d'Etat, sa grande expérience à la fois de juriste et d'humaniste.

Au moment de sa retraite en 1961, le Congo est devenu indépendant et il n'y avait plus lieu nécessairement de lui trouver de successeur pour cette partie de la compétence.

En quelque sorte, Victor Devaux fut, si l'on peut dire, le juriste du Congo belge et du Ruanda-Urundi qui dut fermer à ces deux pays la porte au contrôle, combien important, attribué au Conseil d'Etat. Le Congo devenu Zaïre attendra jusqu'en juillet 1967 pour être doté, par la section administrative de la Cour Suprême de Justice, de cette juridiction supérieure de contrôle et, je me souviens qu'ayant été nommé à la Cour Suprême comme conseiller, nous avons rendu visite, lors d'un séjour en Europe, aux Conseils d'Etat de Belgique et de France.

Ainsi donc, de 1912 à 1961, Victor Devaux a servi la Justice à tous les échelons : jeune magistrat debout parcourant de son pas infatigable la brousse, devenu ensuite magistrat du siège, puis haut magistrat colonial du Parquet dirigeant le Parquet du Katanga dans la grande période industrielle et lors de la seconde guerre mondiale. Enfin, assurant en qualité de conseiller, puis de Président du Conseil d'Etat, les bases de la jurisprudence législative et administrative de cette institution, plus particulièrement dans le domaine colonial. Voilà vraiment un parcours exceptionnel aussi brillant que remarquable et qui rejoint celui de son collègue et ami d'université, puis de magistrature Antoine Sohier, qui, lui, terminera sa carrière en qualité de Premier Président de la Cour de cassation de Belgique.

Il faut encore rappeler et préciser son passage à notre Académie : associé en 1945, nommé titulaire le 20 février 1961, il dirigea en 1964 notre Classe des Sciences morales et politiques et sera titulaire honoraire le 22 juillet 1975, à l'âge respectable de 86 ans, ramené depuis à l'âge de 65 ans.

Dix-neuf ans après cette date, Victor Devaux est décédé à l'âge de 104 ans. Après le Congo, le Conseil d'Etat, ses activités d'enseignant et d'académicien, Victor Devaux a encore connu une longue et douce vieillesse, combien méritée, grâce surtout à l'attention cordiale et chaleureuse de son épouse, entouré du respect des siens. Lors des dernières années de sa vie, une fracture du fémur le contraignit à une quasi totale immobilité et, sans nul doute, insensiblement le détacha petit à petit de toute vie active, ne gardant surtout de son passé et de ses souvenirs que ceux de sa carrière africaine qui l'avait si profondément marqué et dont nous avons essayé, d'une manière combien incomplète, de baliser le très long parcours.

* * *

Il reste encore à rappeler ce qui nous est apparu dans ses écrits comme une pensée maîtresse qu'il a sans cesse défendue et élaborée, à savoir la voie

à devoir suivre au bénéfice de l'autochtone pour assurer l'exercice d'une justice efficace, conforme à sa mentalité traditionnelle mais qui, par ailleurs, se devait d'être améliorée et affinée par le recours au droit occidental.

Dans sa période des Uele, ayant surtout connu l'autochtone de la brousse, uniquement dirigé par ses coutumes, tantôt valables et à défendre, tantôt inadaptées à l'évolution et même brutales et barbares, il s'est rendu compte que l'évolution du droit coutumier connaissait une détérioration assez lente de 1886 à 1916, étant donné que les juridictions des chefs locaux, devenues depuis 1888-1889 insignifiantes sur le plan pénal, donnaient un coup décisif à leur prestige, à telle enseigne que, même pour ce qui concernait les conflits privés relatifs à la famille, aux biens, à l'autorité juridictionnelle des autorités coutumières peu considérées, se substituait la palabre débattue devant les blancs et jugée par eux.

Heureusement, comme le précise Victor Devaux, le décret du 15 avril 1926, dans le cadre des circonscriptions indigènes, va rééquilibrer, petit à petit, les données du droit coutumier redevenu un droit vivant juridiquement, vu qu'il sera la base de référence des Tribunaux indigènes.

Cette évolution, que Victor Devaux estime favorable dans l'ordre et l'équilibre de la justice et de sa compréhension, devait encore se développer et poser problème, du fait qu'à côté de l'Africain vivant dans son milieu traditionnel, d'autres, de plus en plus nombreux, ayant pris contact avec le monde occidental que suscita l'élosion des centres urbains miniers, administratifs et commerciaux, sont devenus, du moins dans un premier temps, des «détribalisés» perdant tout contact ou presque avec leurs attaches d'origine.

Victor Devaux en est très conscient et très préoccupé. En 1937, dans son étude «Essai critique sur la situation juridique des indigènes du Congo belge», il estime «qu'en faveur de ceux-ci, doivent intervenir des mesures législatives pour faire face aux besoins nouveaux absolument ignorés des coutumes quand ils ne leur sont pas directement opposés».

A juste titre et considérant que le régime de l'immatriculation créé du temps de l'Etat indépendant du Congo qui, sans aucune restriction, plaçait l'immatriculé sous l'empire du droit écrit, excluant complètement les coutumes et même d'office, pour certains immatriculés, comme les soldats de la Force publique, s'était avéré très vite inapplicable et exigeait une solution nouvelle.

Ainsi, pour les cités indigènes, furent créés dès 1926 et progressivement organisés, les «Centres extra-coutumiers» avec leurs juridictions, tentant déjà d'appliquer un système de coutumes dites «évoluées» qui fut en effet mis en place et orienté par Antoine Sohier et Victor Devaux, au temps de la deuxième période africaine au Katanga. Ainsi le passage de la condition juridique issue d'un droit coutumier primitif, parfois même barbare, vers une coutume évoluée a été réalisé par les Tribunaux indigènes qui, en quelque sorte, ont contribué à assurer, par ce chemin, la survivance et l'adaptation d'un droit coutumier plus étendu et plus évolué.

Victor Devaux, en 1948, ayant déjà quitté depuis plusieurs années le Congo belge, proposait une troisième étape à cette idée maîtresse. Il préconisait, pour faciliter une réelle émancipation de la classe, de plus en plus grandissante, des évolués et même de toute la population du Congo belge, la délégation d'un pouvoir législatif installé à la colonie, permettant graduellement, sans rompre avec le contrôle de l'organisation coloniale de la métropole, d'assurer la participation et le concours à l'œuvre législative, non seulement des Européens fixés au Congo, mais surtout des milliers d'Africains qui les entouraient.

L'idée était audacieuse mais ne fut guère accueillie, alors qu'elle eût été une étape originale vers une indépendance qui aurait été mieux préparée et partant, plus harmonieuse.

Bien au contraire, le décret du 17 mai 1952, régissant le nouveau régime de l'immatriculation initié dans le cadre du pouvoir législatif ordinaire s'avéra une législation très peu appliquée, souvent rejetée en raison du système trop précautionneux qui le régissait, pour autoriser le candidat immatriculé à suivre le régime du droit écrit.

A cette frilosité du législateur colonial, en fait trop lointain, Victor Devaux proposait une vision progressiste établissant une condition juridique du Congolais mieux adaptée, plus souple, plus réaliste, que d'ailleurs l'évolution politique internationale voulait imposer aux puissances coloniales.

Autre idée maîtresse, devant assurer la mise en marche de la condition sociale et juridique du Congolais, était une vaste et progressive réorganisation judiciaire de la colonie.

A la sortie de la deuxième guerre mondiale, encore Procureur général, il estimait à juste titre que des juridictions identiques s'imposaient pour tous les justiciables en matière pénale, mais encore avec (au début) des pouvoirs juridictionnels différents, suivant la qualité des prévenus, celle-ci n'étant pas d'ordre racial, en principe.

Considérant aussi que les membres du personnel territorial étaient sur le terrain les mieux à même d'exercer les fonctions du Ministère public en l'absence de magistrat de carrière, il souhaitait attribuer ces fonctions à une catégorie de fonctionnaires territoriaux, choisis et placés sous l'autorité disciplinaire directe du magistrat supérieur, dont ils dépendraient.

Surtout en cette fin de guerre, le corps des magistrats indépendants, étant de plus en plus réduit, nécessitait une relève importante pour assurer l'exercice du droit de juger, comme celui du pouvoir de contrôle des juridictions inférieures, pénales et coutumières.

Cette réorganisation judiciaire, écrit Victor Devaux en 1944, dans sa conclusion de conférences données à Elisabethville à l'Association Congolaise des Anciens Etudiants de l'Université de Liège «reste pure d'un racisme indéfendable, erreur essentielle aussi opposée à la bonhomie de notre caractère qu'à toute l'histoire de nos institutions». On ne pourrait mieux dire, comme le dit Pascal, pour assurer l'union nécessaire de la justice et de la force.

Bien d'autres idées et observations de Victor Devaux, esprit original, audacieux mais aussi respectueux d'un droit bien établi, pourraient encore être citées. Mais il est temps de conclure.

*
* * *

L'histoire de l'Etat indépendant du Congo, du Congo belge, du Congo et du Zaïre indépendants, coïncide avec la longue vie exceptionnelle de Victor Devaux.

Au début et à la fin, l'état de droit qui est l'expression conjuguée de la justice et de la force se soutenant pour assurer la paix n'est guère présent.

Au commencement, le pays composé de populations souvent gouvernées par de petits potentats et décimées par la traite allait commencer à bénéficier d'une paix que l'Etat indépendant du Congo puis le Congo belge mettront en place.

A ce jour, le Zaïre est à nouveau dominé par les démons de la division qui l'émettent de plus en plus et qui surtout transforment un état de droit en un état de non droit.

Faut-il alors, comme se l'est demandé Victor Devaux dans ses derniers écrits, se poser la question que si l'histoire a mis en présence la civilisation occidentale et chrétienne et la culture bantoue animiste, celles-ci seraient restées chacune sur des voies parallèles face à face. Ce sentiment d'impossible communication qu'aurait ainsi la condition humaine peut en effet aujourd'hui être ressenti dans l'ex-Afrique belge. Mais Victor Devaux, s'il se posait cette question, écrivait en conclusion à son article écrit en 1963 «Variations sur le droit privé congolais» ceci : «Entre les racistes blancs et les black muslims, il n'y a d'autre alternative, tôt ou tard, que l'extermination». Mais à quoi il ajoutait : «L'avenir appartient aux pays qui assurent à chacun, quelle que soit sa race, des droits égaux lorsque leur situation est égale en Amérique, comme au Congo (aujourd'hui Zaïre) et en Belgique. Et ces droits puisent leur source aux sacro-saints principes qui ont inspiré le droit occidental et tous les droits dont le respect a fait progresser l'humanité».

Ainsi donc, Victor Devaux, le dernier des grands commis de notre colonie, nous permet, surtout en ces moments tragiques qui nous séparent du Zaïre, du Burundi et particulièrement du Rwanda, de ne pas nous décourager, loin de là, mais au contraire de rechercher coûte que coûte la rencontre et la compréhension «dans la mesure des éléments communs à toutes les races et qui transcendent l'homme dans le monde».

LISTE DE PUBLICATIONS RECENSEES DE V. DEVAUX
AYANT TRAIT A L'EX-AFRIQUE BELGE

- 1) La Justice et le mauvais sort (Revue juridique du Katanga III, 1927, p. 42).
- 2) A propos de Monama (Revue Juridique du Congo belge, 1928, p. 58).
- 3) Note sur les juridictions indigènes (Sohier, A. & Devaux, V.) (Revue Juridique du Congo belge, 1931, p. 257 et suivantes).
- 4) Note sur les faillites (Revue Juridique du Congo belge, 1933, p. 241).
- 5) La politique coloniale : articles Essor du Congo, 15-16.5.1933.
- 6) Note sur l'art. 30 de la Charte coloniale (Revue Juridique du Congo belge, 1936, p. 121).
- 7) La compétence des juges de police (Revue Juridique du Congo belge, 1936, p. 9).
- 8) Notes sur les discussions du Conseil colonial relatif au projet de Décret modifiant les Décrets du 15.4.1926 sur les juridictions indigènes (Bulletin des Juridictions Indigènes, 1937-1938, p. 116 et suivantes).
- 9) Terres domaniales (Revue Juridique du Congo belge, 1938, p. 81).
- 10) Essai critique sur la situation juridique des indigènes du Congo belge (Bulletin des Juridictions Indigènes, 1937-1938, pp. 193 et 235 et Edit. Revue Juridique du Congo belge, 1938, Evile - 132 pp.).
- 11) Diffamation, calomnies et dénonciations calomnieuses (Revue Juridique du Congo belge, 1939, p. 86).
- 12) Changement de qualification (Revue Juridique du Congo belge, 1939, p. 167).
- 13) Répression des coutumes barbares et superstitieuses (Bulletin des Juridictions Indigènes, 1939-1940, p. 50 et tiré à part : 37 pp.).
- 14) Absence de législation spéciale sur les accidents de travail Coutume locale (Revue Juridique du Congo belge, 1940, p. 8).
- 15) Des commissions rogatoires dans la procédure congolaise (Revue Juridique du Congo belge, 1943, p. 161).
- 16) La justice au Congo (edit. Société d'Etudes Juridiques du Katanga : 35 pp.). Conférences données à l'Association Congolaise des Anciens Etudiants de l'ULg. — 1^{re} conférence : Préface à toute organisation judiciaire dans une colonie (21 mai 1944) ; 2^e conférence : La justice au Congo : critiques et projets (21 juillet 1944).
- 17) L'aveu du prévenu et la présomption d'innocence (Revue Juridique du Congo belge, 1944, p. 1 et suivantes).
- 18) Pour la protection de la famille dans la société indigène (Bulletin des Juridictions Indigènes, 1945-46, p. 1 et suivantes).
- 19) La philosophie bantoue (Bulletin des Juridictions Indigènes, 1945-46, p. 225).

- 20) Le clan matrimonial dans la société indigène (Zaïre, 1947, p. 318).
- 21) Le problème des détribalisés dans les centres extra-coutumiers (entretien avec les vétérans coloniaux — Journal n° 3, mars 1947).
- 22) Le problème du législateur au Congo belge (Institut Royal Colonial Belge, 1948-3, pp. 662 à 679).
- 23) Sorcellerie, empoisonnement et crédibilité (Journal des Tribunaux d'Outre-Mer, 1951, n° 15, p. 18).
- 24) A propos de la communication de M. Heyse : Pouvoir exécutif au Congo belge et au Ruanda-Urundi (Institut Royal Colonial Belge, 1951-3, pp. 596 à 598).
- 25) Introduction à un échange de vues sur la suppression des sanctions pénales en matière du contrat de travail au Congo (Institut Royal Colonial Belge, 1952-2, pp. 305 à 347).
- 26) Considérations relatives à la communication de M. J. Stengers intitulée : «A propos de la révision de l'art. I de la Constitution» (Académie Royale des Sciences Coloniales, 1954-5, pp. 1476 à 1485).
- 27) Présentation du travail de J. Sohier : Des meurtres et des infractions commises dans la province de Léopoldville (Académie Royale des Sciences Coloniales, 6, pp. 1187-1188).
- 28) Intervention concernant la communication de P. Orban : Les allocations familiales au Congo (Académie Royale des Sciences Coloniales, 1958-7, pp. 1317-1318).
- 29) Intervention concernant le mémoire de A. Durieux : Nationalité et citoyenneté (Académie Royale des Sciences Coloniales, 1959-3, pp. 582 à 598).
- 30) L'organisation des Nations-Unies et les droits de l'Homme (Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1962, Bruxelles, pp. 138 à 144).
- 31) L'évolution du droit pénal au Congo (Institut politique, 1962 - série : Etudes historiques).
- 32) Variations sur le droit privé congolais de demain (Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1963-4, Bruxelles, pp. 703 à 709).
- 33) Intervention concernant la note de J.-P. Pierard : la dot actuelle, sa situation actuelle et son avenir (Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1967, Bruxelles, pp. 629 à 634).
- 34) Les lacunes dans le droit de l'ancien Congo belge (travaux du Centre national de recherches de logique juridique dans le problème des lacunes du droit (edit. Bruylants, 1968, pp. 247 à 278).

Pierre BASILEWSKY

(Pétriograd, 21 août 1913 — Etterbeek, 8 décembre 1993) *



Pierre Basilewsky naquit le 21 août 1913 à Pétriograd (Saint-Petersbourg). Son père, officier de la Garde impériale, résidait tantôt dans cette ville, tantôt à Moscou. Il avait comme hobby l'entomologie systématique, discipline dans laquelle son fils Pierre fera carrière. Après la révolution d'octobre 1917, la famille Basilewsky suivit le destin de nombreux immigrés russes fuyant vers le Sud. Après internement en Turquie, elle gagna Nice où elle résida quelques années avant de s'installer définitivement à Bruxelles.

Pierre Basilewsky fit ses études secondaires au Collège Saint-Boniface à Ixelles. Très tôt, il s'intéressa à l'entomologie. Sa première publication entomologique, dans le *Bulletin des Naturalistes belges*, est datée de 1929.

Elle traite déjà de Coléoptères Carabides qui deviendront plus tard sa spécialisation. Ses premières contributions à l'étude de la faune afro-tropicale remontent à 1931, soit bien avant la fin de ses études supérieures qu'il poursuivit à l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux. Il est diplômé Ingénieur agronome colonial en 1936 et Ingénieur des Eaux et Forêts en 1938. Ayant acquis la nationalité belge, Pierre Basilewsky accomplit son service militaire. La situation internationale tendue, puis la guerre, le maintinrent sous les drapeaux jusqu'en 1940.

Il travailla d'abord dans le secteur privé, s'occupant de la production de semences sélectionnées de céréales et de betteraves en Hesbaye. Durant les loisirs que lui laissait cet emploi, il poursuivit, en tant qu'amateur, ses

* Elogie prononcé à la séance de la Classe des Sciences naturelles et médicales tenue le 20 décembre 1994.

recherches sur les Coléoptères Carabides d'Afrique, examinant les collections des institutions belges et étrangères. Il fut nommé collaborateur scientifique de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique en 1947 et correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris en 1948. Rapidement sa réputation de spécialiste du groupe fut reconnue et il acquit ainsi une notoriété parmi les zoologistes attachés à l'étude faunistique du continent africain. Aussi, après la disparition prématurée en 1948 de Lucien Burgeon, responsable des recherches entomologiques au Musée du Congo belge, Pierre Basilewsky fut pressenti pour lui succéder.

Il fut nommé stagiaire le 1^{er} février 1949, attaché le 1^{er} octobre 1950, conservateur-adjoint le 1^{er} février 1951, conservateur le 1^{er} septembre 1957, chef de travaux le 1^{er} avril 1965, chef de la Section d'Entomologie le 1^{er} janvier 1969, fonction qu'il remplissait de fait depuis son affectation au Musée en 1949, chef du Département de Zoologie africaine le 1^{er} janvier 1974. Enfin, du 1^{er} mars 1977 à sa mise à la retraite le 31 août 1978, il assuma l'intérim de la fonction de Directeur du Musée royal de l'Afrique centrale.

Dès sa nomination au Musée du Congo, Pierre Basilewsky développa l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs pour enrichir et valoriser les collections entomologiques. Sous son impulsion, le réseau des correspondants résidant dans les territoires belges d'Afrique s'élargit et leurs récoltes affluèrent. Il veillait à ce que les matériaux recueillis soient rapidement préparés, étiquetés et triés par l'équipe de techniciens qu'il dirigeait avec fermeté. Pour le matériel qui ne pourrait pas être étudié au Musée, il sollicitait avec succès l'aide de nombreux spécialistes belges et étrangers parmi lesquels il se fit beaucoup d'amis. Non content de s'occuper des collections réunies au Musée, Pierre Basilewsky entreprit, de novembre 1952 à avril 1953, une mission de récolte dans les territoires sous tutelle du Rwanda-Urundi dont la faune entomologique était encore fort mal connue. Les résultats de l'étude par des spécialistes des matériaux récoltés firent l'objet de quatre volumes des *Annales zoologiques in 8°* du Musée de Tervuren, totalisant 1827 pages.

De mars à août 1957, en vue de parfaire la connaissance de la faune entomologique des massifs montagneux afro-tropicaux, Pierre Basilewsky entreprit avec Narcisse Leleup, sous l'égide de l'Institut de Recherches scientifiques en Afrique centrale (IRSAC), une mission zoologique dans les montagnes de l'Uganda, du Kenya, et du Tanganyika Territory, l'actuelle Tanzanie. Ses résultats furent publiés sous sa direction dans cinq volumes des *Annales zoologiques* comportant 2717 pages.

Après l'indépendance du Congo et un net recul du nombre de correspondants récolteurs, Pierre Basilewsky entreprit, avec succès, d'étendre plus largement le spectre géographique des collections du Musée devenu d'Afrique centrale. Il lia et entretint des relations avec des récolteurs résidant dans plusieurs pays au sud du Sahara. Au début de 1965, il eut la satisfaction de procéder au nouvel aménagement de la section d'entomologie jusqu'alors à l'étroit dans

les combles du bâtiment principal du Musée, dans les trois étages de l'aile nord du pavillon «colonial» qui venait d'être achevée. Le rangement fonctionnel des collections, choisi par Pierre Basilewsky, fait toujours l'admiration des visiteurs étrangers satisfaits de pouvoir retrouver aisément et rapidement ce qu'ils désirent examiner. D'octobre 1965 à janvier 1966, Pierre Basilewsky, en compagnie de Pierre Benoit et Narcisse Leleup, participa à la 1^{re} mission zoologique du Musée royal de l'Afrique centrale à l'île de Sainte-Hélène qui n'avait plus été prospectée depuis près d'un siècle. Enfin, il faut noter qu'au début des années 70, Pierre Basilewsky ne ménagea pas ses efforts pour récupérer une bonne partie des collections entomologiques de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge dont la cellule d'étude en Belgique avait cessé toute activité.

A côté de ces activités muséaires et des activités administratives liées à ses fonctions successives, Pierre Basilewsky développa une très importante activité de recherches personnelles. Au début de sa carrière, il aborda l'étude de plusieurs familles de coléoptères limitées géographiquement aux territoires belges d'Afrique comme il en était l'habitude au Musée du Congo. Rapidement toutefois, il se consacra uniquement à l'ensemble des Coléoptères Carabides afro-tropicaux dont il était devenu le spécialiste incontesté. Il s'occupa plus spécialement de leur systématique, leur taxonomie, leur morphologie, leur distribution géographique et leur phylogénie. Il ne se borna pas seulement à étudier les riches collections du Musée et ses propres récoltes, mais il fut sollicité par la plupart des musées et institutions étrangers qui lui confieront leurs collections de Carabides africains. Il visita aussi un grand nombre de musées européens, du Portugal à Moscou, possédant des spécimens africains ainsi que les musées du Cap, de Prétoria et de Washington.

Après sa retraite en 1978 et pendant près de quinze années, Pierre Basilewsky poursuivit activement ses études sur la systématique des Carabides afro-tropicaux, à ce moment sans entraves muséaires ou administratives. Il resta toujours un chercheur passionné, son enthousiasme renouvelé sans cesse par ses résultats et la satisfaction de nouvelles découvertes.

Une bonne mesure de l'importance des travaux effectués sur les Carabides africains par Pierre Basilewsky réside dans le nombre d'espèces nouvelles décrites par lui : d'après ses notes, plus de 1600 sur les quelque 9000 espèces décrites de la Région afro-tropicale jusqu'en 1991. Cette activité personnelle s'est aussi traduite par une extension remarquable des collections de Carabides du Musée de Tervuren qui sont passées d'une seule armoire en 1949 à vingt en 1993.

En 1988, Pierre Basilewsky fut fortement affecté par le décès de son épouse, sa compagne depuis plus de quarante années. Malgré la sollicitude de sa belle-fille et de ses deux petits enfants, son moral et conséutivement sa santé s'en ressentiront. A la fin du printemps 1993, il dut se résoudre, non sans émotion et regret, à interrompre ses recherches entomologiques et à suspendre ses visites

régulières au Musée. Comme l'entomologie constituait l'essentiel de sa raison d'être, sa santé périclita rapidement et la mort le surprit dans son sommeil le 8 décembre 1993, à Etterbeek.

Le nombre des publications de Pierre Basilewsky dépasse les 400. Au début de sa carrière, il s'agissait d'études restreintes, limitées à des descriptions d'espèces nouvelles ou à des mises au point. Plus tard, il aborda des travaux plus étendus et de 1963 à 1985, il publia des monographies de groupes importants, comptant souvent plusieurs centaines de pages. De 1972 à 1984, Pierre Basilewsky fut directeur et rédacteur en chef de la *Revue de Zoologie africaine*, dans laquelle il publiait fréquemment depuis 1949. La liste chronologique des 404 publications de Pierre Basilewsky est donnée dans le tome 108, pages 7 à 20, de cette revue devenue maintenant *Journal of African Zoology*.

Pierre Basilewsky fut nommé membre associé de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer le 18 septembre 1970, membre titulaire le 21 octobre 1980 et membre titulaire honoraire le 18 mai 1983. Il était, depuis 1959, membre honoraire de la doyenne des sociétés entomologiques, la Société entomologique de France, qui limite le nombre de ses membres honoraires à six.

Pierre Basilewsky était un homme réservé, discret, plein de courtoisie. Il aimait être consulté par ses collègues et donnait toujours son avis avec amabilité. Il était un très grand travailleur, bien organisé. Il eut toujours l'art de se ménager chaque jour un certain temps consacré à ses recherches personnelles, malgré les charges administratives et muséaires qui pouvaient l'assaillir. Il garda d'étroits contacts avec ses anciens compatriotes immigrés et, comme il était très humain et charitable, il s'occupa longtemps, avec son épouse, de soulager la solitude des plus âgés d'entre-eux.

Pierre Basilewsky a pu ainsi accomplir une carrière exemplaire d'honnête homme, vouée à l'entomologie systématique. Il nous a quittés le 8 décembre 1993, avec discréction, comme il avait vécu.

J. DECELLE

Jean-Marie HENRY

(Jumet, 14 novembre 1911 - Ottignies, 1^{er} février 1994) *



Un de nos derniers grands agronomes de l'Afrique qui consacrèrent leur vie à promouvoir son développement par l'agriculture vient de nous quitter.

Le 1^{er} février 1994 s'est éteint à Ottignies, dans sa 82^e année, Jean-Marie Henry, ingénieur agronome tropical et ancien Directeur général de l'INEAC en Afrique.

De 1945 à 1958, j'ai eu le privilège de me retrouver toujours le collaborateur direct de Monsieur Henry au Centre de Recherches de l'INEAC à Yangambi. Sans doute, est-ce la raison pour laquelle vous m'avez confié, mes chers Confrères, la rédaction de l'éloge de Jean-Marie Henry, de qui j'ai tant appris et auquel me liait une déférante affection.

La plupart d'entre nous n'ont pas vécu l'œuvre de l'INEAC. Ils connaissaient mal ce Confrère, d'apparence réservée dans nos séances académiques, mais qui était l'homme d'action et d'idéal qui avait dirigé sur le terrain, avec lucidité et fermeté, l'empire de notre recherche agronomique dans nos territoires d'Afrique.

La carrière et l'œuvre de Jean-Marie Henry se mêlent étroitement. Je les résumerai d'abord pour dire ensuite les traits de sa personnalité, forte et attachante.

* * *

Jean-Marie Henry est né à Jumet, le 14 novembre 1911. Il accomplit des études d'humanités en section gréco-latines au Collège jésuite du Sacré Cœur

* Eloge prononcé à la séance de la Classe des Sciences naturelles et médicales tenue le 26 avril 1994.

de Charleroi, puis au Collège de Bonne Espérance à Binche. Cette formation a façonné ses hautes qualités morales et intellectuelles, ses principes religieux, sa clarté d'expression et d'écriture. C'est à elle sans doute qu'il devra sa grande culture littéraire et son goût pour l'Histoire.

Il entreprend ensuite des études d'Ingénieur en agronomie tropicale à l'Université Catholique de Louvain, études qu'il termine en 1934. Formé par Edmond Leplac, Directeur général de l'Agriculture au Ministère des Colonies, le voici stagiaire au Jardin Botanique de l'Etat, puis engagé par l'INEAC, le 14 juin 1935.

Après le traditionnel voyage de l'époque, par mer et remontée du fleuve, voyage dont il aimait raconter les épisodes joyeux, il commence sa carrière comme assistant à la Division du Palmier à Huile du Centre de Yangambi. Cette Division était alors dirigée par Abiron Beirnaert. Ce chercheur éminent vient de reconnaître, par des études de biologie florale, les types qui composent les populations de palmier et de définir les lois mendéliennes à la base de la sélection de ces types. Sous l'autorité d'un tel maître, une première passion accapare le jeune assistant : la génétique des cultures tropicales et l'amélioration de leur rendement par la sélection et la reproduction. Il excellera désormais à diriger dans cette voie essentielle les travaux des Divisions agronomiques du Centre. Je le revois encore dans ses discussions enthousiastes avec notre regretté Confrère Jacques Capot et avec vous-même, Monsieur le Directeur. Il s'agissait d'établir le schéma des croisements qui produisit en 1960 les premiers plants de l'hybride interspécifique *Coffea arabusta* dont profita si bien la Côte d'Ivoire après l'indépendance du Zaïre.

Chère Madame Jurion,

Je vais évoquer maintenant le rôle directeur déterminant de Monsieur Jurion dans toute la carrière de Jean-Marie Henry. Soyez d'abord remerciée, chère Madame, pour votre présence parmi nous.

C'est au cours de son premier terme que Jean-Marie Henry fait la connaissance à Yangambi de Floribert Jurion, celui-ci y prenant en mai 1937 ses nouvelles fonctions de Directeur général d'Afrique de l'INEAC. De la rencontre Henry-Jurion naîtront quarante années de collaboration étroite, fondée sur l'estime réciproque. Ils couronneront leur collaboration par la publication en 1967 d'un important ouvrage rédigé en commun et somme de leur vaste expérience de l'agriculture tropicale. En 1987, Jean-Marie Henry rendra hommage à Floribert Jurion et à son œuvre, l'INEAC, en lui consacrant un premier volume des *Annales historiques du Musée Royal de Tervuren*. Le texte est vibrant de toute l'admiration de l'auteur et de la force de ses convictions fondées sur des analyses objectives des hommes et des situations. Deux autres volumes sont prêts pour l'édition : l'un sur «Jurion et l'indépendance du Congo», l'autre sur «Jurion, ambassadeur de l'agronomie tropicale».

Après son premier congé en Belgique, Henry est nommé en 1938 chef de la Division des Plantes Vivrières du Centre où il succède à notre Confrère Joseph Opsomer, celui-ci réorientant sa carrière vers le professorat en agronomie. Il était exceptionnel alors, qu'un jeune chercheur, à l'issue de son «terme de stage», se voie confier la charge d'une Division du Centre. Les hautes qualités intellectuelles et morales de Jean-Marie Henry, sa puissance de travail et ses aptitudes à diriger l'avaient fait reconnaître comme le plus digne de cette promotion. Il a conduit durant huit ans cette Division des Plantes Vivrières qui restera toujours son enfant chéri. C'est au cours de cette période que deux nouvelles passions mobiliseront sa pensée et son action : la rigueur de l'expérimentation agronomique par les sciences statistiques, la promotion sociale et économique du paysan africain.

Sa carrière à Yangambi fut ensuite rapide et brillante. De 1946 à 1949, il est chef de la Section des Recherches Agronomiques du Centre. A partir de 1949 et jusqu'en 1952, il cumule cette fonction avec celle *ad interim* de chef de la Section des Recherches Scientifiques. Cette Section est alors en pleine expansion par la mise en œuvre accélérée des conceptions du Secrétaire général de l'INEAC, notre regretté Confrère Jean Lebrun. Ces conceptions, transmises au Comité de Direction par l'autorité de Victor Van Straelen, se résument en ceci : Le développement rationnel de l'agriculture tropicale doit être fondé sur l'étude approfondie des sciences de base de l'agronomie et sur l'application des connaissances ainsi acquises aux divers milieux écologiques cultivés, du champ à la région.

La réorganisation de l'INEAC en 1952 confirme Henry dans le rôle qu'il joue en fait depuis 1949 en l'élevant à la fonction de Directeur du Centre de Recherches de Yangambi. Il assume en même temps les fonctions de Directeur général assistant. Il achèvera sa carrière au Congo, du 1^{er} juin 1957 au 31 juillet 1958 comme Directeur général en Afrique de l'INEAC.

Ainsi, Jean-Marie Henry aura consacré 23 ans de sa vie aux activités du Centre de Yangambi. A tous les échelons de ses responsabilités, il a œuvré à son développement. Il connaissait l'histoire agricole de tous les champs expérimentaux du Domaine qui en couvraient 5000 hectares. Il ne se plaisait qu'à Yangambi. Quand ses fonctions l'appelaient à voyager, il y revenait au plus vite pour y retrouver sa famille et ses activités.

La seconde partie de la carrière de Jean-Marie Henry s'achève à Bruxelles. De 1958 à 1962, il dirige le Bureau des Introductions de l'INEAC. Au 30 juin 1961, ce Bureau passe sous l'égide de l'Institut Belge pour l'Encouragement de la Recherche Scientifique Outre-Mer (l'IBERSOM). L'INEAC est supprimé le 31 décembre 1961, puis l'IBERSOM, au 30 juin 1963. La redistribution des chercheurs de cette Institution lui assigne la fonction de Conservateur-adjoint à la Section d'Economie agricole et forestière du Musée Royal de l'Afrique Centrale. Chef de Travaux en 1965, il y établit le Service d'Agronomie tropicale et de Documentation (le SERDAT). En 1970, il fait créer, par

initiative ministérielle, le Centre d’Informatique appliquée au Développement (le CIDAT). Il est mis à la retraite au 1^{er} décembre 1976.

Au cours de sa carrière en Belgique, Jean-Marie Henry accomplit de nombreuses missions comme consultant de la FAO : en Guinée, au Tchad, au Sénégal et au Zaïre. En 1968, j’eus la joie de le retrouver à Saint-Louis du Sénégal. Nous y rédigeâmes ensemble, moi pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), lui pour la FAO, le projet de requête au PNUD de l’Organisation des Etats riverains du Sénégal sur la Recherche agronomique dans la vallée du Fleuve.

* * *

Je dirai maintenant ce que fut l’œuvre de notre Confrère Henry. Elle procède des dons qui caractérisaient sa personnalité de chercheur. Il avait reçu cette faculté si nécessaire en sciences et particulièrement en agronomie, j’entends cette forme rare de l’intelligence qui est l’esprit de synthèse et qui donne, par une étrange communion de l’esprit avec la nature, l’intuition juste du vrai. Il était toujours à l’affût de connaissances et de méthodes rationalisatrices. Il fut un homme d’action, réalisateur efficace, toujours impatient de soumettre à l’épreuve de l’expérience les prédictions du savoir théorique. En résumé, pour cerner sa personnalité dans sa carrière à l’INEAC, je dirai qu’il fut un agronome complet et pragmatique ainsi qu’un ardent défenseur de la planification et de la recherche en équipe. A force de réunions hebdomadaires, d’exposés et de discussions — nos fameuses réunions du jeudi —, les chercheurs devinrent tous solidaires. Cette solidarité fut l’âme du Centre de Yangambi.

A chaque élévation dans des fonctions plus larges, Henry s’engageait à fond dans de nouveaux savoirs afin de dominer les problèmes confiés à son autorité. Il a parcouru ainsi tous les grands domaines de l’agronomie tropicale. Passionné d’abord, comme je l’ai dit, par la voie génétique de l’amélioration des rendements, il a été successivement conquis par la statistique mathématique de l’expérimentation, puis par la voie écologique de l’amélioration pour être enfin accaparé par le but final dont il avait pris conscience très tôt : le développement intégré du Tiers-Monde. Il rêvait du paysan africain devenu fermier. C’est pourquoi il marquait une particulière sollicitude pour la Division de Zootechnie avec ses problèmes d’élevage et de pâturage. Les superbes buffles d’eau, introduits de l’Inde, étaient devenus troupeau. Il était son espoir en une nouvelle agriculture congolaise, intensifiée par l’intégration culture-élevage et l’emploi de la traction animale.

A Tervuren, il se consacra entièrement au problème de la classification des cultures par les analogies agrobioclimatiques. Ce problème d’amplitude mondiale le préoccupait depuis ses premières années de chercheur. Il vise à l’exploitation optimale par l’agriculture des ressources de notre planète en

climats et en sols. Plusieurs publications importantes sur ce thème ont été signées par Henry et ses collaborateurs.

Au fur et à mesure que sa carrière se développait, Jean-Marie Henry a toujours su élargir sa vision de l'avenir du développement agricole du Congo à l'Afrique, puis au Tiers-Monde. Le problème alimentaire de leurs populations fut sa grande préoccupation d'agronome tropical.

Rappelons ici les principaux projets qu'il n'a cessé de promouvoir et de développer au cours de ses fonctions successives à Yangambi.

1. L'Essai en Commun de Phytotechnie générale lancé en 1947 par la mission Van Straelen-Lebrun, à partir de champs nouveaux, écologiquement suivis. Il mobilisait les vingt Divisions de Recherches du Centre et sa centaine de chercheurs.

2. Le Paysannat expérimental des Turumbus, groupe ethnique au nord de Yangambi. Henry y applique sa célèbre méthode de culture en couloir, régénératrice de la forêt.

3. Le Centre de modernisation agricole de Lolinola et le Plan manioc.

4. La sélection et la diffusion de la variété de riz pluvial, R66. Cette variété assurait au paysan le rendement moyen de deux tonnes à l'hectare. Elle devait faire du Congo un pays exportateur de riz.

5. La création en 1957 de la Division d'Economie agricole. La première publication de cette unité en 1960 démontre combien Henry voyait juste quand il défendait une grande thèse de développement intégré, thèse qu'il avait conçue et suivie durant des années. En l'occurrence, sa grande idée était la mise en valeur de la Cuvette centrale congolaise par des coopératives de paysans, éleveurs et cultivateurs de plantes industrielles et vivrières. Ainsi exploité, ce gîte agricole d'importance mondiale, au climat généreux et aux transports faciles, pouvait faire du Congo la première puissance agricole de l'Afrique.

La promotion sociale et économique du paysan africain fut sa dernière passion. Depuis son arrivée à Yangambi, il s'était intéressé aux mœurs des populations locales et, plus spécialement, à leurs habitudes alimentaires et culinaires : Topoke d'Isangi, Lokele du Fleuve, Turumbu de la forêt. Il parlait aisément les dialectes de ces trois groupes et il traitait avec leurs chefs les problèmes de la création des paysannats-pilotes. Il jouissait d'un grand prestige parmi ces populations. Il en avait appris l'histoire et les origines.

* * *

Après la carrière et l'œuvre, c'est l'homme que fut Jean-Marie Henry que je vais évoquer, en le revoyant, non sans beaucoup d'émotion, dans sa vie courante et familiale. Tant d'années ont passé ! Mais mes souvenirs de cette époque exaltante de ma vie à Yangambi sont restés très vifs dans ma mémoire.

Jean-Marie Henry était le troisième enfant d'une famille dont le père était employé dans l'industrie du verre. Il eut cinq frères et une sœur. Il a été éduqué dans la foi catholique dont les principes ont toujours dirigé sa vie. Vrai Wallon du Pays Noir, il en avait le caractère expansif et taquin, toujours d'attaque à plaisanter et prompt à riposter.

Son esprit était très ouvert à la philosophie. Il s'intéressait beaucoup à l'histoire des religions et il n'était pas dupe de la part humaine qui les avait marquées. Il citait volontiers la Bible, surtout l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques.

Il aimait l'histoire de France lue dans Jules Michelet ou romancée par Alexandre Dumas. Ses commentaires de lecture faisaient le délice de nos continuels trajets en voiture dans le vaste domaine de Yangambi.

Au cours de son congé en Belgique, en 1946-47, Jean-Marie Henry épouse Mademoiselle Lucie Huberland, comme lui de Jumet.

Chère Madame Henry,

C'est en fait de 1938, lors du premier congé de Jean-Marie, que date votre rencontre ! De votre union naîtront à Yangambi quatre enfants, fils et fille dans l'ordre répété.

Le caractère heureux de Monsieur Henry fut entretenu par le bonheur familial dont vous avez su l'entourer. Vous l'avez admirablement soutenu dans ses lourdes tâches en assumant, avec distinction et souriante gentillesse, la charge épuisante des réceptions du soir pour les hôtes importants et parfois illustres qui se succédaient au Centre.

Anciens de Yangambi, ici présents, nous nous rappelons tous la maison du km 5 et sa barza, où, dans la moite chaleur du coucher, Monsieur et Madame Henry recevaient à l'improviste, selon l'habitude coloniale, offrant à tous la même bienvenue chaleureuse. Le maître de céans accueillait gaiement, lançant une plaisanterie qu'il terminait d'un rire bien à lui. Une heure de détente dans la bonne humeur commençait.

Son caractère enjoué et gai marquait en effet la personnalité de Jean-Marie Henry dans ses relations de service comme dans ses relations privées. Parfois plus vive, sa gaieté était alors le rempart de sa timidité. Très modeste, il détestait le protocole et l'avant-plan des cérémonies.

Monsieur Henry avait le jugement intuitif et sûr des hommes et des situations. Il était doué d'une propension naturelle à en cerner les traits amusants et les aspects cocasses. Ainsi, les contacts de sa vie, avec ses condisciples et professeurs, avec les autorités coloniales, avec les personnalités en visite à Yangambi, étaient source toujours renouvelée d'anecdotes qu'il racontait avec son humour bien wallon. Tout ami rencontré était d'abord interpellé par une joyeuse boutade.

Jean-Marie Henry était doué d'une santé parfaite. De petite taille, de tempérament nerveux, du corps comme de l'esprit, il était un travailleur infatigable. Son imagination créatrice le mettait toujours en avance d'une idée. Il la savait juste pour l'avoir longuement mûrie. Ses arguments ayant convaincu Bruxelles, il faisait mettre son idée en œuvre, impatient d'en voir les résultats.

Homme de principes, il fut un chef intègre et rigoureux, aimé et respecté. Il était intransigeant pour tout comportement portant atteinte à l'Institution, mais très sensible aux problèmes humains. Les esprits confus, les agents dont l'ardeur au travail ne répondait pas à ses exigences, n'étaient pas ses amis. Devant un excès de négligence ou de mauvaise foi, il pouvait s'animier d'un mouvement de vive indignation. Celle-ci s'annonçait par un tic des narines. De retour dans la voiture, il me justifiait son mouvement d'humeur par un flot d'arguments comme pour s'en excuser.

Ayant eu à expérimenter durant huit ans sur des cultures vivrières souvent annuelles, Jean-Marie Henry avait mieux compris que d'autres, et dès 1945, l'importance de la voie écologique pour améliorer les rendements par les techniques culturelles les meilleures. Je veux dire celles le mieux en harmonie avec les fonctions physiologiques et qui épousaient le potentiel producteur des variétés sélectionnées, au cours des phases de leur croissance.

Or, après la guerre et dès août 1945, sont arrivés au Centre les nouveaux chercheurs de la relève, sévèrement sélectionnés par Jean Lebrun et formés par de longs stages à plus de rationalité dans l'agronomie tropicale. C'est chez Jean-Marie Henry qu'il trouvèrent une encourageante chaleur d'accueil et une grande ouverture d'esprit. Il se fit souvent, devant les anciens, l'avocat écouté des idées nouvelles que ces jeunes chercheurs apportaient.

Mes chers Confrères,

Jean-Marie Henry avait été nommé membre associé de notre Classe le 25 juin 1974. Il a contribué à nos travaux avec régularité en accomplissant avec dévouement les tâches que sa grande compétence lui assignait. Il assuma notamment la présidence du Symposium sur la malnutrition dans le Tiers-Monde, tenu en décembre 1981. Il fut fidèle aux séances de l'Académie jusqu'au moment où les difficultés de déplacement, par bus et train, mirent fin à son assiduité.

Trois noms prestigieux de l'agronomie et de l'agriculture congolaises avaient signé la présentation de sa candidature à notre Classe : Floribert Jurion, Jean Lebrun et Pierre Staner. On associera désormais à ces trois noms celui de Jean-Marie Henry. Comme eux, il fut un grand stratège du développement de l'agriculture tropicale. Il a consacré toute sa vie à servir son idéal avec passion et sans défaillance.

Comme beaucoup d'entre nous, il a vécu l'anéantissement d'une œuvre unique, pour améliorer la condition humaine de l'Afrique noire, œuvre où

sa part avait été grande. Anéantissement dû aux incohérences de l'Histoire et des hommes ! Incohérences destructrices du progrès auquel nous avons tant cru ! Incohérences restauratrices des lois naturelles dont l'homme naquit, sauvage et misérable !

Animé par sa foi dans le perfectionnement de l'humanité, Jean-Marie Henry a mis d'autant plus d'énergie à rédiger les convictions de son expérience. Grâce au message de ses écrits, son œuvre subsistera.

E. BERNARD

PUBLICATIONS DE J.-M. HENRY

- 1940 1. Programme de la Division des Plantes Vivrières (DPV) de l'INEAC pour 1941 (dactylographié).
- 1942 2. Communication n° 1 de la Division des Plantes Vivrières. Organisation des Essais locaux INEAC — Yangambi (stencillé).
- 1943 3. Communication n° 2 de la Division des Plantes Vivrières. Propositions relatives à l'organisation de la multiplication et des essais de paysannat en Secteur Turumbu. Son application dans les Centres pour la production massive de vivres (stencillé).
- 1947 4. Les méthodes culturales dans le cadre de la conservation du sol. — Compte rendu de la semaine agricole de Yangambi (26 février - 5 mars 1947). Publ. INEAC — Hors-série, Bruxelles, pp. 32-42.
5. Le ravitaillement des populations de la zone équatoriale forestière et la conservation du sol. — Compte rendu de la semaine agricole de Yangambi (26 février - 5 mars 1947). Public. INEAC — Hors-série, Bruxelles, pp. 307-329.
- 1949 6. Cropping Systems in the Equatorial Forest Region of the Belgian Congo, U. N. Economic and Social Council, E/Conf. 7/Sec/W. 61. (Avec JURION, F.)
7. Du mode de lotissement dans le paysannat indigène. — *Bull. Agric. Congo Belge*, 40 (2) : 1700-1712. (Avec MULLER, J.)
- 1952 8. Les bases théoriques des essais de paysannat indigène entrepris par l'INEAC au Congo Belge, en contribution à l'étude du problème de l'économie rurale indigène. — *Bull. Agric. Congo Belge*, 43 (numéro spécial) : 159-192.
- 1960 9. Développement des méthodes biométriques et statistiques dans la Recherche Agronomique au Congo Belge et au Rwanda-Urundi. — *Bull. Rech. Agron. Gembloux*, n° hors série, vol. 1, pp. 272-293.
10. Développement des méthodes biométriques et statistiques dans la Recherche Agronomique au Congo Belge et au Rwanda-Urundi. — Biométrie-Praximétrie, 3-4, pp. 81-156.
- 1961 11. Economie de la production agricole. (Avec MARYNEN, T., BASILIADES, G., VANDER VAEREN, C., LIMAGE, J., DELAGNEAU, B.) — Traduit de l'américain de l'ouvrage publié aux Etats-Unis sous le titre : «Economics of Agricultural Production and Resource Use» by Earl O. HEADY, Professor of Economics, IOWA State College, 1952. Public. INEAC et Service des Publications de l'Assistance Technique du Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, Bruxelles (Belgique), 1136 p.
- 1965 12. L'organisation de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Publ. INEAC — Hors-série, Bruxelles, 61 p. (Avec JURION, F.)
- 1967 13. Importance et perfectionnement de la technique des agrobioclimatiques

- analogues. Conf. Tech. Prosp. Expl. Conserva. Patrim. Heréditaire veg. FAO. Comm. PL/FO/PGR/67-P/18, Rome.
14. De l'agriculture itinérante à l'agriculture intensifiée. Publ. INEAC — Hors-série, Bruxelles, 498 p. (Avec JURION, F.)
15. Traduction anglaise du précédent sous le titre «Can Primitive Farming be modernised ?». Publ. INEAC 1969. — Hors-série, Bruxelles, 457 pp.
- 1968 16. L'automation dans la recherche des Agrobioclimatiques analogues. — In : Actes du Colloque sur les méthodes agroclimatiques (Reading, 23-30 juillet 1966). — Unesco, Paris, pp. 125-128.
- 1970 17. The Development of Agrobioclimatic Techniques in IBP. Handbook no. 11 — Genetic Resources in Plants, Their Exploration and Conservation by FRANKEL, O. H. & BENNETT, E. — Int. Biol. Progr. Blackwell Scientific Publications, Oxford and Edinburgh, pp. 205-220.
18. Le catalogue des biotypes végétaux introduits dans les divers Etablissements de l'INEAC, Listings. IBM, non publiés.
- 1971 19. Thésaurus des Symboles Agrobioclimatiques, Géographiques et Techniques. Fascicule I — Le code des caractéristiques agrobioclimatiques et le code géographique. Fascicule II — Le code des critères techniques. CIDAT, 783 pp. (Avec BAL, A. G. & PETIT, J. L.)
- 1973 20. Thésaurus des Symboles Agrobioclimatiques, Géographiques et Techniques. Fascicule 3 — Le catalogue des expressions climatiques par syllabiques, première partie : le rangement par pays et par unités administratives ; deuxième partie : le rangement des noms de climats par symboles des températures moyennes croissantes.
- 1974 21. Fascicule 4 — Le catalogue des expressions climatiques par syllabiques, troisième partie : le rangement par ordre alphabétique des noms de localités ; quatrième partie : le rangement par coordonnées géographiques. Ouvrage reprenant les expressions climatiques de stations situées dans 74 pays de la zone pantropicale. CIDAT, 1973, ± 1300 p. (Avec ERGO, A. B. & DE HAES, W.).
- 1975 22. Les croisements interspécifiques dans le genre Coffea. — *Bull. Acad. r. Sci. Outre-Mer* (1975-4) : 517-519.
- 1976 23. Analyse d'acclimatation de végétaux en zone équatoriale zaïroise de basse altitude. — *Cahiers de la Recherche en Analogie agrobioclimatique* : 18 (5) — CIDAT, Musée Royal d'Afrique Centrale, Tervuren (551 p., 53 fig., 63 tabl.).
- 1977 24. Présentation de son ouvrage : Cahiers de la recherche en analogie agrobioclimatique. Fascicule I : Analyse d'acclimatation de végétaux en zone équatoriale zaïroise de basse altitude. — *Bull. Acad. r. Sci. Outre-Mer* (1977-4) : 544-562.
- 1978 25. La production vivrière tropicale et la protection de l'environnement. — In : Cinquantenaire de l'Académie (1928-1978), Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, pp. 375-414.
- 1979 26. L'indispensable réforme de l'agriculture intertropicale. — Compte rendu du Colloque Résidentiel 'Le Tiers-Monde et l'Environnement', cf. SCOPE, sous-Comité. «Changements Lymiques et Evolution des Ecosystèmes».
27. Les obstacles écologiques rencontrés lors des tentatives de rationalisation de l'Agriculture des Turunibus. — *African Economic History* no. 71. Spring 1979 (c). — The Board of Regents, Univ. Wisconsin System, pp. 155-170.
- 1982 28. Une méthode scientifique de résolution des problèmes alimentaires et nutritifs du Tiers-Monde : la stratégie élaborée par le Club des Amis du SAHEL. — *Afrika-Tervuren*, 28 (1982-2) : 17-31.

- 1983 29. L'INEAC en Afrique pendant la seconde guerre mondiale. — *In* : Recueil d'Etudes «Le Congo belge durant la seconde guerre mondiale», Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, pp. 313-397.
30. Ouverture du Symposium «Malnutrition du Tiers-Monde» (Bruxelles, 11 décembre 1981), Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, 94 p.
- 1987 31. Floribert Jurion et l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo belge. — *In* : Belgique Sciences Historiques, Ann. Vol. 9, Musée royal d'Afrique centrale, Tervuren. (Tome I de la Biographie de Floribert Jurion.)
- 1988 32. Tome II de la Biographie de Floribert Jurion. Manuscrit déposé au Musée Royal de l'Afrique Centrale en 1988.
- 1991 33. Tome III de la Biographie de Floribert Jurion. Manuscrit déposé au Musée Royal de l'Afrique Centrale en 1991 (sous presse).
34. L'Inventaire du Fonds F. Jurion 78.33 du Musée Royal de l'Afrique Centrale. Manuscrit déposé au Musée Royal de l'Afrique Centrale, début 1991 (sous presse).

MISSIONS DANS LE TIERS-MONDE

- 1962 République démocratique de Guinée, du 1^{er} au 30 octobre. Evaluation des Programmes de Développement agricole. Evaluation des possibilités de reprise par l'INEAC — IBERSOM des Stations de Recherches agronomiques. Pour compte FAO, via une société belge du secteur privé.
- 1965 Mission au Lac Tchad. FAO. De la mi-avril à la fin mai, 6 semaines. Evaluation des possibilités des quatre Etats riverains du Lac Tchad : Nigéria, Niger, Cameroun et Tchad. La mission englobait les actions de développement agricole et de recherche agronomique, de la Région du Lac au sens large.
- 1966-1967 Trois missions d'un mois chacune. FAO. Evaluation des possibilités d'intervention de la FAO dans les actions de recherche agronomique au profit des quatre Etats riverains du fleuve Sénégal : Sénégal, Mauritanie, Guinée et Mali.
- 1968 Octobre (avec M. DRACHOUSSOFF) à la demande du Ministre R. Scheyven — Evaluation de la possibilité de relance de l'INEAC et de ses principaux établissements.

TABLE DES MATIERES - INHOUDSTAFEL

Tableau de l'Académie — Tableau van de Academie	3
Agenda 1995	4
Concours annuels (Règlement) - Jaarlijkse wedstrijden (Reglement)	5
Concours annuel — 1996 — Jaarlijkse wedstrijd	7
Concours annuel — 1997 — Jaarlijkse wedstrijd	8
Fonds Lucien Cahen — Lucien Cahen Fonds	9
Fonds Fernand Suykens — Fernand Suykens Fonds	12
Fonds Jean-Jacques et Berthe Symoens — Jean-Jacques en Berthe Symoens Fonds	15
Prix SmithKline Beecham Pharma des Sciences médicales d'Outre-Mer — SmithKline Beecham Pharma Prijs der Overzeese Geneeskundige Wetenschappen	18
Fonds Floribert Jurion — Floribert Jurion Fonds	21
Liste des Présidents et Secrétaire perpétuels — Lijst van de Voorzitters en Vast Secretarissen	29
Annuaire 1995 — Jaarboek 1995	31
Liste des membres titulaires, associés et correspondants de l'Académie — Lijst van de werkende, geassocieerde en corresponderende leden van de Academie	36
Nécrologie — Dodenlijst	67
Notices nécrologiques — Necrologische nota's	75
Emmanuel COPPIETERS DE TER ZAELE	77
Victor DEVAUX	80
Pierre BASILEWSKY	93
Jean-Marie HENRY	97

CONTENTS

Panel of the Academy	3
Activities 1995	4
Annual Competitions (Rules)	5
Annual Prize 1996	7
Annual Prize 1997	8
Lucien Cahen Fund	9
Fernand Suykens Fund	12
Jean-Jacques and Berthe Symoens Fund	15
SmithKline Beecham Pharma Prize for Overseas Medical Sciences	18
Floribert Jurion Fund	21
List of the Presidents and Permanent Secretaries	29
Yearbook 1995	31
Directory of the Fellows, Associates and Correspondents of the Academy	36
Obituary	67
Biographical Sketches of Deceased Members	75
Emmanuel COPPIETERS DE TER ZAELE	77
Victor DEVAUX	80
Pierre BASILEWSKY	93
Jean-Marie HENRY	97